# Cahiers Odena

Au croisement des savoirs

Cahier nº 2011-01. Rapport de recherche

# CARTOGRAPHIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES VILLES DU QUÉBEC

LA VILLE DE VAL-D'OR ET LA ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE DU CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR

> Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet

> > Montréal 2011









Les Autochtones et la ville au Québec: identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance Aboriginal Peoples in Québec Cities: Identity, Mobility, Quality of Life and Governance

## Cahiers ODENA, Au croisement des savoirs

Cahier ODENA nº 2011-01. Rapport de recherche

Titre : Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de

Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Auteurs : Carole Lévesque, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier, Josée Goulet Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples

autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Lieu de publication : Montréal

Date : 2011

## Carole Lévesque

Professeure, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

## Philippe Apparicio

Professeur, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

## **Martin Gagnon**

Agent de recherche, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

#### **Katharina Guth**

Candidate à la maîtrise, Geographisches Institut, Humboldt-Universität zu Berlin. Stagiaire du réseau DIALOG

## **Édith Cloutier**

Présidente, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

#### Josée Goulet

Directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

### Éditique

Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

## Révision linguistique

Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

## **Diffusion**

DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones Institut national de la recherche scientifique Centre Urbanisation Culture Société 385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3 odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec 225, Chef Max Gros Louis Wendake, QC G0A 4V0 infos@rcaag.info

## Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

## Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA



ISBN: 978-2-89575-277-6 ISSN: 2291-4161 (imprimé) ISSN: 2291-417X (en ligne) Dépôt légal: 2011

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG — Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- > Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.









## Table des matières

Lis	te des tableaux	iii
Lis	te des figures	v
Intr	oduction	1
1.	Méthodologie	5
	La nature, la portée et les limites méthodologiques des données	5
1.2	1.1.2 Données de Statistique Canada	8 13 13
	Zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	17
2.2 2.3	Communautés algonquines dans la zone d'influence territoriale du CAAVD  Communautés cries à portée de la zone d'influence territoriale du CAAVD  Poids démographique des Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAAVD	22 25
3.	Caractéristiques démographiques de la population autochtone concernée	41
3.1 3.2	Identité autochtone	41 44
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2	Identité autochtone Structure par âge et sexe	41 49 <b> 53</b> 53
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2 4.3	Identité autochtone Structure par âge et sexe Situation familiale Situation socioéconomique de la population autochtone concernée Scolarité Revenu	41 44 49 <b> 53</b> 56 65
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2 4.3	Identité autochtone Structure par âge et sexe Situation familiale  Situation socioéconomique de la population autochtone concernée Scolarité Revenu Taux d'activité	41 49 53 53 56 65
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2 4.3 <b>5.</b>	Identité autochtone Structure par âge et sexe Situation familiale  Situation socioéconomique de la population autochtone concernée Scolarité Revenu Taux d'activité  Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée	41 49 53 56 65 69
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2 4.3 <b>5.</b> <b>6.</b>	Identité autochtone Structure par âge et sexe Situation familiale  Situation socioéconomique de la population autochtone concernée Scolarité Revenu Taux d'activité  Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée Mobilité résidentielle de la population autochtone concernée s faits saillants de l'étude	41 49 53 56 65 69 77
3.1 3.2 3.3 <b>4.</b> 4.1 4.2 4.3 <b>5.</b> <b>6.</b> <b>Les</b>	Identité autochtone Structure par âge et sexe Situation familiale  Situation socioéconomique de la population autochtone concernée Scolarité Revenu Taux d'activité  Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée Mobilité résidentielle de la population autochtone concernée	41 49 53 56 65 69 73 77





## Liste des tableaux

		_
Tableau a	Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec	2
Tableau 1	Inconstance du nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens selon certains lieux de résidence	7
Tableau 2	Communautés autochtones partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées au Québec, recensements de 1996 à 2006	11
Tableau 3	Correspondance des zones de Statistique Canada avec les entités administratives québécoises	12
Tableau 4	Population ayant une identité autochtone dans les villes de la zone d'influence territoriale du CAAVD où résident au moins 140 Autochtones, 2006	19
Tableau 5	Accessibilité des communautés autochtones de la zone d'influence territoriale à partir de Val-d'Or	19
Tableau 6	Population autochtone de la MRC de La Vallée-de-l'Or jointe à la ville de Val-d'Or par les fusions municipales survenues entre 2001 et 2006	21
Tableau 7	Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés algonquines du Québec, 2006	24
Tableau 8	Population ayant une identité autochtone dans les communautés algonquines localisées dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006	24
Tableau 9	Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006	28
Tableau 10	Population ayant une identité autochtone dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 2006	29
Tableau 11	Population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 1996, 2001 et 2006	30
Tableau 12	Revenu de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 2005	33
Tableau 13	Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	37
Tableau 14	Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2001	38
Tableau 15	Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996	39
Tableau 16	Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006	39
Tableau 17	Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone des hommes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006	40
Tableau 18	Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone des femmes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006	40
Tableau 19	Fluctuation de la part des groupes d'identité autochtone dans la population inscrite au Registre des Indiens de la province de Québec, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996 à 2006	42
Tableau 20	Variation de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et la province de Québec selon le statut au Registre des Indiens, 1996 à 2006	43
Tableau 21	Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	48

LISTE DES TABLEAUX



Tableau 22	Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2001	. 48
Tableau 23	Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996	. 48
Tableau 24	Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 51
Tableau 25	Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 54
Tableau 26	Erreur type du revenu moyen de la population ayant une identité autochtone, ville de Val-d'Or, 1995, 2000, 2005	. 58
Tableau 27	Revenu de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ville de Val-d'Or, 2005	. 61
Tableau 28	Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 67
Tableau 29	Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population totale du Québec, 1996 à 2006	. 68
Tableau 30	Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 74
Tableau 31	Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population avant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996-2006	. 75



į<sub>V</sub> LISTE DES TABLEAUX



# Liste des figures

Figure a	Localisation des centres d'amitié autochtones au Québec	3
Figure 1	Les six différentes couches de territoire de la zone d'influence comparées dans les tableaux et graphiques	14
Figure 2	Couleurs associées aux principaux sous-groupes dans les graphiques du document	
Figure 3	Structure de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006	
Figure 4	Territoires de la zone d'influence du CAAVD et de ses constituantes selon l'année du recensement	
Figure 5	Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés algonquines du Québec, 2006	23
Figure 6	Structure du territoire occupé par les communautés cries à portée de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006	27
Figure 7	Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006	28
Figure 8	Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 2006	29
Figure 9	Variation des groupes d'âge (%) de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006	30
Figure 10	Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 2001 à 2006	31
Figure 11	Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 2001 à 2006	31
Figure 12	Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006	32
Figure 13	Revenu total selon le sexe de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005 et 1995 à 2005	
Figure 14	Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005 et 1995 à 2005	
Figure 15	Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 1996-2006	
Figure 16	Évolution de la population selon l'identité et le statut, zone d'influence du CAAVD, 1996 à 2006	
Figure 17	Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	
Figure 18	Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence du CAAVD et ses constituantes, 2001	
Figure 19	Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique,	39

LISTE DES FIGURES V



Figure 20	constituantes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996, 2001, 2006	. 40
Figure 21	Part de la population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, ville de Val-d'Or et zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006	. 42
Figure 22	Population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006	. 43
Figure 23	Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et province de Québec, 2006	. 45
Figure 24	Part de la population ayant une identité autochtone selon le territoire de résidence dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, par groupe d'âge, 2006	. 46
Figure 25	Variation des groupes d'âge de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et province de Québec, 1996 à 2006	. 47
Figure 26	Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 50
Figure 27	Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1996 à 2006	. 50
Figure 28	Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 51
Figure 29	Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, sauf les enfants vivant en famille, 1996 à 2006	. 52
Figure 30	Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	. 54
Figure 31	Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population de 15 ans et plus du Québec, 1996 et 2006	. 55
Figure 32	Revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et de la population du Québec, 2005 et 1995 à 2005 .	. 59
Figure 33	Variation de la répartition du revenu total, population ayant une identité autochtone et un revenu, et population du Québec ayant un revenu, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1995 à 2005	. 60
Figure 34	Variation selon le sexe du revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1995 à 2005	. 60
Figure 35	Répartition selon le sexe du revenu total de la population ayant une identité autochtone, ville de Val-d'Or et zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005	
Figure 36	Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2005	. 62
Figure 37	Variation de la composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1995 à 2005	. 62
Figure 38	Prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2005	. 63
Figure 39	Variation de la prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et la population du Québec, 2000 à 2005	. 64
Figure 40	Taux d'activité de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006	

VÍ LISTE DES FIGURES

## CARTOGRAPHIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES VILLES DU QUÉBEC. LA VILLE DE VAL-D'OR ET LA ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE DU CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR



Figure 41	Taux d'emploi de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006	66
Figure 42	Taux de chômage de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006	67
Figure 43	Variation des indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1996-2006	68
Figure 44	Langue maternelle de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	70
Figure 45	Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue maternelle, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006	71
Figure 46	Langue la plus souvent parlée à la maison de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	71
Figure 47	Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue la plus souvent parlée à la maison, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006	72
Figure 48	Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006	73
Figure 49	Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006	74



LISTE DES FIGURES VII



## Introduction

## a) Mise en situation

La présence des Autochtones¹ dans les villes du Québec est une réalité encore trop souvent méconnue, voire ignorée. Pour de nombreux Québécois et Québécoises, les Autochtones résident tous et toutes dans des réserves localisées en milieu rural ou isolé, loin de la vie urbaine et citadine. Rares sont les personnes qui savent qu'une cinquantaine de villes comptent de nos jours une population autochtone relativement nombreuse, parmi lesquelles on retrouve à la fois des grands centres urbains, tels que Montréal et Québec, et des pôles régionaux, tels que Trois-Rivières, La Tuque, Val-d'Or et Saguenay. Cette population connaît une forte croissance : de quinze à seize fois plus nombreuse en 2008 qu'elle ne l'était en 1980, elle s'est accrue de manière significative ces dernières années; dans une ville comme Val-d'Or, la population autochtone a pratiquement triplé entre 1996 et 2006 (Statistique Canada 2008)². Cette population est également très diversifiée puisqu'elle se compose, selon les endroits, de personnes issues des Premières Nations, du Peuple inuit ou du groupe métis. De plus, la répartition des groupes selon l'âge et le genre présente également des différences significatives selon les villes considérées.

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones: Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles et Val-d'Or (voir Tableau a)<sup>3</sup>. Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou

Introduction

٠

Selon la Loi constitutionnelle de 1982, le terme Autochtone s'applique aux trois groupes de descendants des premiers habitants du Canada: les Indiens (appelés Amérindiens au Québec), les Métis et les Inuit. Les Indiens/Amérindiens sont regroupés au sein de dix Premières Nations. Outre la population autochtone des villes, la population autochtone des communautés (ou réserves) est répartie dans 42 collectivités amérindiennes situées dans toutes les régions administratives de la province et dans 14 villages nordiques au Nunavik.

Bien que l'on constate un peu partout au Canada et au Québec une présence de plus en plus nombreuse et significative des Autochtones en milieu urbain — on estime en général qu'au moins 50 % de la population autochtone totale réside de nos jours dans des villes - il demeure difficile d'estimer la proportion démographique réelle que représente cette population autochtone urbaine (tous groupes confondus), à cause des limites méthodologiques associées à l'autodéclaration dans les recensements canadiens. En effet, plusieurs personnes peuvent déclarer avoir une origine autochtone (souvent métisse) sans que ce statut puisse être validé sur le plan identitaire, juridique ou administratif. C'est particulièrement le cas au Québec alors que plusieurs associations ou regroupements de personnes métisses revendiquent un statut constitutionnel et des droits territoriaux ou ancestraux. Contrairement à la situation qui existe dans d'autres provinces canadiennes (Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta notamment), aucun de ces groupes n'a encore fait l'objet d'une reconnaissance légale au sein de la province. Il est donc impossible de distinguer dans les statistiques les personnes dont les origines métisses sont prouvées et reconnues, de celles qui affirment détenir une ascendance métisse sans preuve adéquate ou encore de celles qui sont issues de couples mixtes. De plus, comme nous le verrons plus loin, plusieurs communautés autochtones (sur réserve) refusent de participer au recensement; les données de Statistique Canada les concernant sont donc incomplètes, voire inexistantes dans certains cas; nous en avons tenu compte dans nos analyses en ayant recours par exemple aux données du Registre fédéral des Indiens inscrits. Ces nombreuses situations font en sorte qu'il faut utiliser les données disponibles avec beaucoup de précaution; c'est ce que nous avons fait tout au long de cette nouvelle cartographie en prenant soin de faire les distinctions qui s'imposent lorsque cela s'avérait possible. Les résultats obtenus nous permettent néanmoins d'identifier quelques tendances et spécificités populationnelles au regard des villes étudiées et des communautés autochtones localisées en périphérie de ces villes.

Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Un profil de la population autochtone qui y réside sera réalisé ultérieurement. Toutefois, étant donné la localisation géographique de ces villes, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.



collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question, qu'elle provienne des villes avoisinantes ou des réserves et établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone<sup>4</sup> est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises.

Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire. Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées.

Tableau a : Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	1969	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	2001	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	1975	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	2010	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	1978	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	2006	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	1974	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Date de création	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	1975	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	1979	Québec

2 INTRODUCTION

\_

C'est à Winnipeg en 1951 que le premier centre d'amitié autochtone a vu le jour au Canada. Au Québec, le premier centre a ouvert ses portes en 1969 à Chibougamau; le dixième a été créé à Saguenay à l'automne 2010. À l'origine, ces centres ont été mis sur pied afin de pallier le manque de services et de ressources disponibles pour les Autochtones qui vivent à l'extérieur de leur communauté ou réserve d'origine, puisque les services administrés par les conseils de bande ne s'étendent pas au-delà de leurs frontières respectives (Bordeleau et Mouterde 2008). La création des centres émane de l'initiative de personnes autochtones qui se retrouvent dans les villes régionales ou dans les grands centres et qui constatent rapidement les difficultés auxquelles font face les nouveaux arrivants : isolement, manque de moyens et de ressources; le besoin de s'épauler et de se soutenir se fait vite sentir.



Fermont Fastmain Nemaska **Naskaganish** Centre d'amitie Centre d'amitié Eenou de Chibougamau Matagami Baie-Comeau Rouyn-Centre d'entraide et Noranda Matane amitié autochtone de Senneter Centre d'amitié htone du Saguenay Centre d'amitié Centre d'amitié ntone de La Tuque Centre d'amitié Mont-Laurier Nouveau-Brunswick Centre d'amitié autochtone États-Unis Lanaudière (Joliette) Ontario Centre d'amitié 🖞 Source : ODENA - LASER, Institut National de la Recherche Scientifique Centre Urbanisation Culture Société, 2011

Figure a : Localisation des centres d'amitié autochtones au Québec

## b) Circonscrire la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone

La localisation des centres d'amitié autochtones dans les villes régionales que nous avons étudiées ne s'est pas faite au hasard. En effet, les villes en question sont toutes situées sur des territoires depuis longtemps fréquentés par les Premiers Peuples. Avant même que le centre d'amitié n'existe, l'endroit était déjà habité, fréquenté, visité par une population autochtone. De nos jours, avec la multiplication des accès routiers et aériens, la population autochtone est de plus en plus mobile, autant celle qui réside dans les communautés que celle des villes.

Lorsque l'on cherche à savoir quelle est la population autochtone susceptible d'être desservie par un centre d'amitié autochtone, on prend habituellement en compte la population autochtone de la ville où est installé le centre d'amitié en question. Mais cette mesure fait abstraction des dynamiques de déplacement et de circulation entre la ville d'accueil concernée, les villes des alentours et les communautés autochtones environnantes; elle fait aussi abstraction des ententes existantes entre les communautés et les centres d'amitié en matière de santé par exemple.

C'est en tentant de combler cette lacune qu'un questionnement portant sur le rayonnement territorial d'un centre d'amitié autochtone s'est fait jour et nous a conduit à nous intéresser au rôle des centres

INTRODUCTION 3



dans la transformation des formes de mobilité contemporaines entre les villes et les réserves ou territoires autochtones. Dès lors, la ville d'accueil où est installé un centre d'amitié autochtone peut difficilement être considérée comme un point de chute ou une simple destination : elle devient le moteur d'une nouvelle configuration territoriale. Pour les besoins de l'exercice, nous avons construit un nouveau concept, celui de **zone d'influence territoriale**, afin de couvrir non pas seulement une réalité (celle de la résidence), mais un ensemble de réalités sociologiques susceptibles de contribuer à transformer les dynamiques de mobilité entre les communautés autochtones et les villes.

La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et socioéconomique, de même que sous l'angle des services offerts à la population concernée.

À partir des données statistiques du recensement canadien de 1996, 2001 et 2006 et de celles du Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada, nous proposons une nouvelle façon d'aborder cet ensemble de réalités. Il est important de noter que nous n'avons pas créé comme tel de nouvelles données statistiques. Nous offrons simplement, à partir des données existantes, de nouvelles combinaisons et de nouveaux agencements relatifs à la population autochtone considérée en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité résidentielle.

## c) Organisation du rapport

Le présent rapport concerne la ville de Val-d'Or et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD); il est composé de six chapitres. Le premier s'attarde à décrire la méthodologie utilisée pour obtenir le portrait de la situation démographique de la population autochtone au Québec, notamment les sources et la différenciation des couches de territoires d'analyse. Le deuxième chapitre propose un portrait global (géographique et démographique) de la zone d'influence territoriale du CAAVD. La deuxième partie du chapitre 2 détaille plus particulièrement le poids démographique de la population selon son identité de 1996 à 2006.

Le troisième chapitre s'attarde aux caractéristiques démographiques de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD, selon l'identité, l'âge et la situation familiale. On retrouve dans le chapitre 4 un portrait de la situation socioéconomique des Autochtones de la zone d'influence, qui détaille le niveau de scolarité, le revenu et le taux d'activité des Autochtones, chez les femmes comme chez les hommes. Le chapitre 5 s'intéresse à la connaissance et à l'usage de la langue autochtone, comme langue maternelle et comme langue d'usage principale à la maison. Finalement, le chapitre 6 aborde la question de la mobilité résidentielle de la population autochtone de la zone d'influence territoriale. Mentionnons également que la conclusion fait ressortir les faits saillants de la présente étude.



4 INTRODUCTION



## 1. Méthodologie

Il est difficile d'obtenir un portrait global et adéquat de la situation démographique de la population autochtone au Québec. Aucune des sources de données disponibles ne rend compte de l'ensemble des groupes et ne couvre toutes les situations. Néanmoins, deux sources principales sont généralement utilisées<sup>5</sup> : 1) le **Registre des Indiens** du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada (AADNC), qui répertorie la population des Indiens inscrits à l'échelle du Canada; 2) **Statistique Canada**, dont les données proviennent du recensement canadien quinquennal. Chacune de ces sources présente des limites méthodologiques importantes, mais elles permettent également d'observer des tendances populationnelles.

## 1.1 La nature, la portée et les limites méthodologiques des données

## 1.1.1 Données du Registre des Indiens

## Cadre de production

En vertu de la *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876 et amendée à plusieurs reprises au cours du 20° siècle, le Registre des Indiens constitue le répertoire officiel de tous les Indiens inscrits, ou avec statut, au Canada (AADNC 2010). Des répertoires contenant des listes des personnes ayant le statut d'Indien existent depuis 1850 au Canada, et le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) en a centralisé l'administration dans le Registre des Indiens à partir de 1951. Le 13 juin 2011, le nom de ce ministère a été modifié pour Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). Ce ministère assume la responsabilité des relations entre le gouvernement canadien et l'ensemble des Autochtones du Canada, soit les Premières Nations (Amérindiens), les Métis et les Inuit.

Seules les personnes appartenant aux Premières Nations sont concernées par la *Loi sur les Indiens* et sont inscrites au Registre. Toutefois, bien que les membres des nations cries et naskapies du Québec soient inscrits au Registre, ils ne relèvent plus de la *Loi sur les Indiens*, mais de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec* depuis 1984. Ce changement de cadre juridique s'inscrivait dans la foulée des signatures de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) avec les Cris et les Inuit en 1975, et de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ) avec les Naskapis en 1978. Les Inuit du Nunavik sont reconnus sur le plan constitutionnel en tant que groupe autochtone à l'échelle fédérale, mais la Convention de la Baie-James et du Nord québécois leur procure également des droits en vertu de nombreuses lois québécoises. Quant à la population qui s'identifie comme métisse, elle n'a pas encore fait l'objet d'une reconnaissance juridique au Québec, contrairement à ce qu'on observe en Ontario, au Manitoba ou en Colombie-Britannique où sont établies diverses Nations métisses provinciales. Au Québec, les personnes métisses sont regroupées pour la plupart au sein de quelques organisations qui revendiquent, parfois depuis plus de 40 ans, des droits territoriaux ou de chasse à l'intérieur de la province.

MÉTHODOLOGIE 5

\_

Outre Statistique Canada et le Registre des Indiens inscrits, une autre source statistique sectorielle existe au Québec : le Registre des bénéficiaires des Conventions de la Baie-James et du Nord québécois et du Nord-Est québécois. Ce dernier registre compile l'information relative aux Cris de Eeyou Istchee, aux Inuit du Nunavik et aux Naskapis de Kawawachikamach. Le recours à cette source complémentaire ne s'avère pas pertinent pour l'instant dans le cadre de ce document.



Le statut d'Indien se transmet par le sang à la descendance, mais au cours de l'histoire certaines personnes ayant une origine ou une ascendance des Premières Nations n'ont pu être inscrites au Registre des Indiens ou ont perdu leur statut au cours de leur vie. Ces Indiens dépouillés de leur statut étaient notamment des femmes des Premières Nations ayant perdu leur statut en épousant un homme non Indien avant 1985, et leurs enfants. Depuis lors, deux réformes importantes ont apporté des amendements à la Loi sur les Indiens étant donné le caractère discriminatoire des dispositions qui concernaient les femmes. D'abord, depuis 1985, les femmes indiennes ne perdent plus leur statut au moment de leur mariage, indépendamment du statut juridique ou civil du mari; de plus, à cette date, les femmes qui avaient auparavant perdu leur statut d'Indienne inscrite ont pu le recouvrer et, sous certaines conditions, elles ont pu le transmettre à leurs enfants. Cependant, des inégalités persistaient en matière de transmission à la seconde génération selon le statut de la mère ou du père. En 2010, avec la mise en application de la Loi sur l'équité entre les sexes relativement à l'inscription au Registre des Indiens, il a été convenu que tous les petits-enfants admissibles des femmes qui avaient perdu leur statut après avoir épousé un non-Indien pouvaient désormais être inscrits au Registre des Indiens. Ces changements à la loi ont eu des impacts importants sur les inscriptions au Registre et, partant, sur la démographie des populations autochtones.

Dans la *Loi sur les Indiens* et la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*, un groupe d'Indiens inscrits pour qui des terres ont été réservées constitue une bande indienne, et ces terres forment une réserve, terme auquel on préférera à l'occasion celui de communauté autochtone. Le territoire d'une réserve est régi par le gouvernement fédéral, mais les lois provinciales s'y appliquent. Ce territoire est toutefois une propriété commune indivisible dont aucune partie ne peut appartenir en propre à un individu. Si cette particularité législative a pour but premier la préservation de l'intégrité des frontières de la réserve, elle a de nombreuses incidences sociales et légales et limite, par exemple, le champ d'action économique des personnes qui y vivent.

## Précision des données

Hormis pour les quelques individus sans affiliation, inscrits sur la liste générale, les personnes inscrites au Registre des Indiens sont affiliées à une des bandes indiennes, ou communautés, reconnues. Elles font donc partie de la population d'une communauté particulière, qu'elles résident « sur réserve », soit sur le territoire de la communauté autochtone, ou « hors réserve ». Si les chiffres du Registre sont en principe très précis, la population réelle de certaines communautés peut être surestimée dans certains cas. Certaines communautés n'ayant pas le statut de réserve attribué par AADNC n'apparaissent pas au Registre des Indiens et leurs résidents sont considérés comme affiliés à une autre communauté. C'est le cas des Indiens inscrits d'Oujé-Bougoumou, chez les Cris du Québec, considérés au Registre comme des résidents de Mistissini, même s'ils résident dans un autre lieu<sup>6</sup>. Ajoutons que le statut de résident « hors réserve » est générique, il ne permet donc pas une localisation des Autochtones sur le territoire national. Par exemple, un Indien inscrit dans une communauté donnée et résidant « hors réserve » pourrait très bien habiter un autre pays que le Canada.

Sur un plan administratif, le village d'Oujé-Bougoumou est désigné comme étant un établissement indien. Selon Statistique Canada, un établissement indien est un lieu où réside de façon plus ou moins permanente un groupe autonome d'au moins dix Indiens (Autochtones). Les établissements indiens sont en général situés sur des terres de la Couronne qui relèvent de la compétence fédérale ou provinciale/territoriale. Ils n'ont pas de limites officielles et ne sont pas réservés à l'usage et au bénéfice exclusif d'une bande indienne, comme c'est le cas pour les réserves indiennes. Statistique Canada compte sur AADNC pour déterminer quels sont les établissements indiens devant être reconnus comme subdivisions de recensement; cette reconnaissance doit être faite avec l'accord des autorités provinciales ou territoriales (<a href="http://www.statcan.gc.ca...">http://www.statcan.gc.ca...</a>).



## Écart entre le nombre total d'Indiens inscrits par communauté et selon le lieu de résidence depuis 2006

En plus du total des Indiens inscrits par communauté, les données du Registre fournissent deux informations: le sexe des personnes inscrites et leur lieu de résidence (sur le territoire de la communauté ou à l'extérieur). Si la somme des groupes d'une communauté selon le sexe est toujours égale au total de sa population, ce n'est parfois pas le cas en ce qui concerne le lieu de résidence. Dans les données du Registre postérieures à 2004 (depuis que les chiffres sur la population inscrite résidant sur une terre de la Couronne ne sont plus disponibles séparément), on observe plusieurs cas où la somme des groupes d'une communauté selon le lieu de résidence (en réserve ou hors réserve) est inférieure au total de sa population. Ce problème touche cinq communautés de quatre Premières Nations: les Algonquins vivant hors réserve de Hunter's Point (aussi connu comme Wolf Lake First Nation), les Innus de la réserve de Pakuashipi, les Malécites vivant hors réserve de Whitworth et les Cris des communautés de Nemaska et de Whapmagoostui (voir Tableau 1).

Dans le cas de Pakuashipi par exemple, le registre rapporte que 296 personnes résident dans la communauté en 2005, dont 295 en réserve et une hors réserve. En 2006 toutefois, le Registre indique une population totale de 299 personnes, mais dont aucune ne réside en réserve et un nombre trop petit pour être diffusé habite hors réserve. La situation demeure la même en 2007, alors qu'en 2008 la population de 309 personnes se divise en 148 femmes vivant en réserve et zéro hors réserve, et 164 hommes dont le lieu de résidence est inconnu. Étant donné que ce genre de problème ne se présente pas dans les données antérieures à 2005, il serait possible que ces écarts résultent de difficultés d'interprétation quant à la nature du lieu de résidence de personnes vivant en des lieux anciennement traités comme des terres de la Couronne.

Tableau 1 : Inconstance du nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens selon certains lieux de résidence

	Algonquins hors réserve de Hunter's Point		Innus de la réserve de Pakuashipi		Malécites hors réserve de Whitworth		Cris de Nemaska (Nemiscau) et Whapmagoostui	
Année	Somme	Déficit	Somme	Déficit	Somme	Déficit	Somme	Déficit
2005	274	-	296	-	764	-	-	-
2006	*	-218	0	-299	*	-775	-	-
2007	*	-209	0	-302	786	-	1444	-
2008	*	-208	148	-161	*	-770	0	-1450
2009	*	-205	158	-164	*	-780	0	-1489

Source : AADNC 2010.

Notes: -= Ne s'applique pas;

Déficit = Déficit de population selon le lieu de résidence par rapport à la population de la communauté telle qu'indiquée au Registre.

<sup>\* =</sup> Population non diffusée par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des raisons de confidentialité; Somme = Population selon le lieu de résidence tel qu'indiqué au Registre;



## 1.1.2 Données de Statistique Canada

## Cadre de production

En vertu de ses obligations constitutionnelles, le gouvernement fédéral a la charge de recueillir, compiler, analyser et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et autres, nécessaires au bon fonctionnement du pays. Aux termes de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada a le mandat de s'acquitter de cette tâche, et notamment de recenser la population canadienne tous les cinq ans. Jusqu'en date du recensement de 2006, cette enquête comportait deux questionnaires : un questionnaire « court » de quelques questions envoyé à tous les foyers canadiens, et un questionnaire « long » obligatoire, envoyé à un échantillon d'un foyer sur cinq. La plupart des chiffres publiés sur la population dans le recensement sont donc extrapolés à partir de cet échantillon de 20 %, ce qui peut influencer la qualité et la précision des données obtenues.

## Précision des données

La préservation du caractère anonyme des données publiées dans le recensement est une obligation légale de Statistique Canada. Deux types de traitement sont employés afin de satisfaire à cet objectif, et ces traitements influent sur la précision des données offertes à l'ensemble des utilisateurs. Le premier traitement est la suppression des régions, qui consiste à éliminer d'un tableau les données portant sur la population d'une région statistique lorsque ses effectifs sont inférieurs à un seuil donné. Les résidents d'un territoire doivent être au nombre de 250, répartis dans au moins 40 ménages privés, pour la diffusion de données sur le revenu, et au nombre de 40 pour les autres données (mais 100 dans le cas d'une région personnalisée pour les besoins d'un client). Statistique Canada élimine aussi des tableaux les chiffres concernant des sous-groupes de moins de dix personnes.

Statistique Canada procède à un second traitement, soit l'arrondissement aléatoire de tous les effectifs diffusés dans les tableaux, à l'exception des chiffres de la population intégrale du recensement en cours et du recensement précédent. Ces chiffres sont arrondis à un multiple de 5, au hasard vers le haut ou vers le bas, parfois à un multiple de 10. Dans le cas d'un effectif de 12 personnes, par exemple, l'arrondissement aléatoire à un multiple de 5 fera en sorte que le chiffre inscrit au tableau sera 10 ou 15. C'est pourquoi tous les chiffres portant sur les effectifs d'un tableau se terminent invariablement par 0 ou par 5. Les chiffres des totaux dans les tableaux sont habituellement arrondis indépendamment des autres chiffres, ce qui permet de conserver un minimum de précision.

C'est pourquoi le calcul de la somme des effectifs des sous-ensembles d'un groupe ne donne pas toujours un chiffre égal au total du groupe. De même, la somme des pourcentages dans un groupe ne donne pas toujours 100 %, car les moyennes et pourcentages diffusés dans les tableaux de Statistique Canada sont généralement calculés à partir des chiffres arrondis. Ajoutons que l'arrondissement aléatoire peut grandement réduire la précision des données diffusées lorsque les effectifs sont petits, en particulier lorsque des pourcentages sont calculés à partir de deux petits chiffres arrondis. Par exemple, 11 chômeurs sur une population active de 44 personnes donnerait un taux de chômage de 25 %, mais si les valeurs se trouvent arrondies à 10 chômeurs et 40 personnes actives, c'est un taux de chômage de 37,5 % qui sera inscrit au tableau statistique.



## Concept d'identité autochtone dans le recensement

Pour les besoins du recensement canadien, Statistique Canada demande depuis 1996 à chaque recensé de répondre à une question sur l'appartenance à l'un des trois groupes qui constituent la population autochtone du Canada (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit), sur la base de la perception du recensé face à son identité autochtone (Statistique Canada 2010 : 36). La notion de population autochtone est elle-même porteuse d'ambiguïtés dans la mesure où il y a plusieurs définitions possibles de ce qu'est une personne autochtone. Si le Registre des Indiens, de par les implications de la *Loi sur les Indiens* du Canada, adopte une posture restrictive, Statistique Canada a privilégié une approche ouverte et inclusive. Plutôt qu'un cadre légal « autorisant » les personnes à faire partie du groupe des Indiens inscrits, Statistique Canada s'appuie sur ce que les personnes perçoivent d'elles-mêmes (autodéclaration) et sur les appartenances qu'elles choisissent de revendiquer.

Le Registre des Indiens ne concernant qu'une portion des Peuples autochtones, excluant d'office les populations métisses et inuit, les données du recensement au sujet des Autochtones portent sur une population plus nombreuse que celle délimitée par le Registre des Indiens. Font partie des personnes ayant une identité autochtone dans le recensement : les individus qui sont inscrits au Registre des Indiens du Canada, ceux qui pourraient l'être mais ne désirent pas être inscrits, ceux dont le statut ne correspond pas totalement aux exigences de la *Loi sur les Indiens* et ceux qui appartiennent à un groupe autochtone qui n'est pas couvert par cette loi.

Plus précisément, un recensé qui revendique une identité autochtone peut déclarer être un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit. Possède aussi une identité autochtone, au sens de Statistique Canada, une personne qui a déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens*, ou une personne ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation. Un recensé a la possibilité de revendiquer plus d'une identité à la fois, auquel cas il est placé dans un quatrième groupe de personnes ayant une identité autochtone multiple. Un cinquième groupe, les personnes ayant fourni une réponse non comprise ailleurs, rassemble les recensés ayant fourni une réponse compatible avec une identité autochtone, mais qui ne cadre pas avec l'un des quatre groupes précédents.

La reconnaissance et la revendication de l'identité autochtone ont progressé dans la population canadienne ces dernières années (Statistique Canada 2010). Cette progression concerne en particulier des personnes dont le statut ne correspond pas nécessairement avec exactitude à ceux des groupes officiels. Elle s'est donc accompagnée d'une complexification de la notion d'identité autochtone par rapport aux catégories traditionnellement reconnues. Par exemple, une personne dont un parent est un Indien inscrit et l'autre une personne non autochtone pourrait considérer faire partie du groupe des Métis, tout comme elle pourrait déclarer une identité autochtone multiple. Il ne faut donc pas considérer l'identité autochtone dans le recensement comme un équivalent automatique de l'appartenance à un regroupement officiel, comme l'est le fait d'être inscrit au Registre des Indiens ou sur la liste des bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois.



Statistique Canada demande d'ailleurs aussi au recensé, dans une autre question, s'il est un Indien inscrit ou un Indien des traités<sup>7</sup> en vertu de la *Loi sur les Indiens* (Statistique Canada 2010). Les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des membres d'une communauté indienne sans avoir précisé une identité autochtone particulière sont comptées dans le groupe ayant donné une réponse non comprise ailleurs (Statistique Canada 2010). Dans l'ensemble du Québec, en 2006, seulement 4,1 % des personnes ayant une identité autochtone ont signalé une identité multiple ou ont fourni une réponse non comprise ailleurs (respectivement 0,9 % et 3,2 %).

Étant donné d'occasionnels rejets du dénombrement dans certaines communautés autochtones et le succès parfois mitigé du dénombrement ailleurs (voir section suivante), le nombre d'Indiens inscrits recensés dans un territoire peut être inférieur à celui que contient le Registre des Indiens pour la même année. Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont ainsi utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

## Communautés autochtones partiellement dénombrées

Lors du recensement, il arrive que le dénombrement ne soit pas autorisé dans certaines communautés autochtones ou qu'il soit interrompu avant d'être mené à terme. La qualité des données recueillies pour certaines communautés autochtones peut aussi être jugée insuffisante par Statistique Canada. Lorsque cela survient, les données de ces communautés autochtones partiellement dénombrées ne sont pas publiées individuellement et ne sont pas incluses dans les totaux régionaux. Au Québec, sept communautés autochtones se sont retrouvées dans cette situation au moins une fois entre 1996 et 2006. S'ajoute au dénombrement partiel le fait que la population recensée dans un territoire peut être trop petite pour que les données puissent être diffusées, selon les normes de confidentialité de Statistique Canada, faisant alors l'objet d'une suppression des données. Au Québec, quatre communautés autochtones se sont retrouvées dans cette situation au moins une fois entre 1996 et 2006. Le dénombrement partiel et la suppression des données ont pour résultat que la population de chacune des onze communautés précitées est omise dans les données d'au moins un des recensements de 1996, 2001 ou 2006 (voir Tableau 2).

Selon AADNC, les Indiens des traités sont les personnes appartenant à une Première Nation ou à une bande indienne ayant signé un traité avec la Couronne au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ces traités, portant le nom de Traités numérotés de 1 à 9, concernent des Premières Nations de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il n'y a aucun traité numéroté au Québec.



Tableau 2 : Communautés autochtones partiellement dénombrées ou dont les données sont supprimées au Québec, recensements de 1996 à 2006

Communauté	Statut	Statut MRC ou territoire équivalent Zone d'influence territoriale		Années de dénombrement partiel/absence de données 2006 2001 1996		
Akwesasne	Réserve	Le Haut-Saint-Laurent	-	Х	Х	Х
Cacouna	Réserve	Rivière-du-Loup	-	Х	Х	Х
Doncaster	Réserve	Les Laurentides	-	Х	Х	
Essipit	Réserve	La Haute-Côte-Nord	Sept-Îles	Х		
Gesgapegiag	Réserve	Avignon	-	Х		
Hunter's Point	Établissement indien	Témiscamingue	Val-d'Or/Senneterre	Х	X	х
Kahnawake	Réserve	Roussillon	Montréal	Х	Χ	Χ
Kanesatake	Réserve	Deux-Montagnes	Montréal	Х	Х	Χ
Lac-Rapide	Réserve	La Vallée-de-la-Gatineau	-	Х	Χ	
Wendake	Réserve	Québec	Québec	Х		Χ
Whitworth	Réserve	Rivière-du-Loup	-	Х	Χ	Χ

Source : Statistique Canada 2008b, 2008c; totalisation personnalisée de 2009 : Données selon la nation/communauté autochtone au Québec, 1996 à 2006.

Enfin, un nombre substantiel de ménages d'un territoire peuvent décider de ne pas répondre lors d'un recensement donné. Leur proportion sur l'ensemble des ménages recensés constitue le taux global de non-réponse. Lorsque le taux global de non-réponse d'un territoire est égal ou supérieur à 25 %, les données à son sujet ne sont pas diffusées, hormis les chiffres de la population et du nombre de logements. Par contre, les données sont prises en compte dans les totaux des territoires de niveau supérieur. Lorsque le taux de non-réponse est inférieur à 25 % tout en étant supérieur à 5 %, les données sont publiées, mais un indicateur de prudence est ajouté aux territoires concernés.

En raison de la participation variable des Autochtones aux recensements, des fluctuations sont susceptibles d'apparaître dans les données, alors que de véritables changements pourraient passer inaperçus. Il faut donc faire preuve d'une certaine prudence lors de la comparaison entre plusieurs recensements des données sur l'identité autochtone et le statut d'Indien inscrit, en particulier l'observation de tendances. Ajoutons que l'évolution récente de la représentation, du discours des Autochtones sur eux-mêmes et des amendements juridiques récents à la *Loi sur les Indiens* font en sorte que le nombre de personnes s'identifiant à un groupe autochtone dans le recensement s'est considérablement accru ces dernières années (Statistique Canada 2010 : 36).

## Découpage géographique

La délimitation de l'extension maximale de la zone d'influence territoriale d'un Centre d'amitié autochtone et des territoires couverts par ses échelles locales et intermédiaires doit nécessairement se soumettre aux limites des découpages statistiques disponibles. Il s'agit ici des subdivisions de recensement (SDR), des agglomérations de recensement (AR) et régions métropolitaines de recensement (RMR), et des divisions de recensement (DR). Ces découpages calquent respectivement les territoires des municipalités et territoires équivalents, des régions urbaines de petite et de grande taille, et des MRC et territoires équivalents (voir Tableau 3).



Tableau 3 : Correspondance des zones de Statistique Canada avec les entités administratives québécoises

Entité administrative	Entité statistique	Abréviation	
Municipalité et territoires équivalents	Subdivision de recensement	SDR	
Région urbaine de petite taille	Agglomérations de recensement	AR	
Région urbaine de grande taille	Régions métropolitaines de recensement	RMR	
Municipalité régionale de comté	Division de recensement (parfois deux	DR	
et territoires équivalents	MRC combinées)		

Notons que les territoires où sont installées les communautés autochtones au Québec sont considérés comme équivalents à une municipalité sous un angle statistique; elles constituent donc des unités statistiques indépendantes à l'échelle des SDR, mais peuvent être englobées dans les AR ou RMR des villes si elles en sont voisines. Par exemple, l'AR de Val-d'Or combine les territoires de la SDR (municipalité) de Val-d'Or et de la SDR (réserve indienne) de Lac-Simon.

## Diachronie

À l'échelle d'analyse considérée par cette étude, les unités statistiques du recensement sont normalement calquées sur les subdivisions administratives qui leur correspondent. Ainsi, lorsque ces subdivisions voient leur territoire modifié, les unités statistiques le sont aussi. La vague de fusions municipales qui a marqué le Québec durant la première décennie des années 2000 a ainsi entraîné de nombreux changements dans la délimitation des territoires des unités statistiques. Par exemple, la SDR de Val-d'Or de 2006 combine les territoires de cinq SDR qui étaient séparées en 2001, soit Dubuisson, Sullivan, Val-Senneville, Vassan et le Val-d'Or de 2001. De même, les territoires des AR et des RMR sont susceptibles de s'agrandir avec le temps, au gré de la croissance des zones urbaines correspondantes (une réduction est toutefois théoriquement possible). La RMR de Montréal, dont les frontières s'étendent davantage à chaque nouveau recensement, en est le parfait exemple. Bien que plus stables, les limites des DR peuvent aussi évoluer, au gré des rajustements survenant parfois entre les MRC.

Les modifications successives de ces limites constituent un défi statistique lorsque l'on souhaite utiliser des données provenant de recensements différents et elles imposent des choix parmi les compromis possibles. D'une part, certaines modifications reflètent des changements dans la nature de l'espace occupé, comme l'urbanisation de régions rurales qui deviennent parties prenantes d'une AR ou RMR. D'autre part, les fusions ou modifications de limites peuvent modifier la population concernée par une unité statistique à travers le temps, sans que cela soit associé à un changement de nature du territoire concerné. Les découpages territoriaux d'un recensement donné reflétant la situation administrative et démographique du moment, les données d'une unité statistique du recensement de 2006 peuvent donc concerner un territoire quelque peu différent de celles des recensements de 2001 ou de 1996.

Dans certains cas, il est possible de reconstituer le territoire d'un recensement à partir de ceux d'un autre (par exemple fusionner en 2001 les unités statistiques formant la ville de Montréal de 2006), au prix d'une précision amoindrie et de la perte de certaines variables qui ne peuvent être reconstituées (comme le revenu médian). Il est aussi possible de commander à Statistique Canada les données d'un recensement réassemblées en fonction des limites territoriales d'un autre recensement. Il serait par exemple la plupart du temps possible d'obtenir des données de 2001 et 1996 redécoupées selon



les mêmes limites que celles du recensement de 2006. Une telle opération peut toutefois exiger un investissement considérable. Le coût des données constitue donc un des paramètres qui guident les choix effectués.

Dans le cadre des portraits dont il est ici question, il a été décidé de presque toujours composer avec les découpages changeants propres à chacun des recensements. Dans certains cas, des territoires de recensement plus anciens sont combinés pour inclure ceux de recensements plus récents (par exemple Chicoutimi et Jonquière en 2001 et en 1996), et dans d'autres un découpage personnalisé a été commandé (pour la zone d'influence du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau par exemple).

# 1.2 La notion de zone d'influence territoriale appliquée aux centres d'amitié autochtones étudiés

En ce qui concerne les communautés autochtones, il est possible de distinguer celles dont les résidents entretiennent des relations préférentielles avec un centre d'amitié autochtone. Un des principaux déterminants de cette relation est l'existence d'un parcours reliant la communauté au centre d'amitié (route, voie maritime, voie ferrée, voie aérienne pour les communautés inuit). La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone particulier n'englobera donc pas nécessairement toutes les communautés qui s'en trouvent géographiquement rapprochées.

## 1.2.1 Trois échelles territoriales au sein de la zone d'influence territoriale

Pour les besoins de la présente analyse, trois échelles territoriales sont retenues. Le plus vaste territoire est couvert à l'échelle de la zone d'influence territoriale, alors que le plus restreint se limite à la municipalité où se trouve le centre d'amitié autochtone. S'y ajoute une échelle intermédiaire d'analyse, constituée par l'agglomération de recensement ou la MRC qui englobe la ville (parfois deux MRC sont statistiquement combinées). Afin de bien saisir la portée des comparaisons entre échelles territoriales menées tout au long de cette analyse, il ne faut pas perdre de vue que les communautés autochtones sont considérées, sous un angle statistique, comme des villes ou territoires équivalents. Le territoire d'une ville où se trouve un centre d'amitié autochtone exclut donc nécessairement la population vivant dans les communautés voisines, qu'elles soient lointaines ou adjacentes. Par contre, les territoires des régions intermédiaires, correspondant à des AR ou des MRC, incluent souvent une ou plusieurs communautés. Quant aux territoires des zones d'influence territoriales, ils sont expressément délimités dans l'optique d'inclure toutes les communautés dont des résidents pourraient entretenir une relation préférentielle avec le centre d'amitié de la zone ou de la ville elle-même. Il en résulte que les portraits dépeints par les données pour les régions intermédiaires et les zones d'influence seront souvent fortement teintés par les situations particulières des communautés qu'elles englobent. Ceci, bien sûr, dans la mesure où les résidents de ces communautés auront participé au recensement.

## 1.2.2 Trois niveaux de comparaison des données

Trois niveaux de comparaison sont mis à profit tout au long de cette analyse, afin de mieux cerner la situation de la population vivant dans la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone. Tout d'abord, cette analyse met l'accent sur la situation dépeinte par les données les plus récentes, celles du recensement de 2006, mais les données des recensements de 2001 et de 1996 sont souvent invoquées afin de comparer certaines caractéristiques à plusieurs moments. Lorsqu'indiqué, ceci permet de mieux saisir l'évolution de l'état de la situation de la population et des territoires concernés.



Ensuite, puisque le cœur de cette analyse se fonde sur la géographie d'une population autochtone, les différentes couches de territoire formant la zone d'influence territoriale sont quasi systématiquement comparées entre elles. Cela permet d'éclairer les contrastes souvent très marqués entre les caractéristiques des populations résidant dans la ville, autour de la ville ou alors plus loin dans la zone d'influence. Toutefois, à l'occasion de la comparaison d'un territoire avec un autre d'échelle supérieure qui l'englobe, une ville avec sa MRC par exemple, il est parfois plus instructif de confronter le territoire avec la portion restante du territoire d'appartenance : la ville comparée avec la partie de la MRC qui est en dehors de la ville, par exemple. Nous ajoutons ou substituons donc parfois aux trois territoires précités des « portions restantes » de territoire, soit la région intermédiaire hors ville (MRC, AR ou RMR), la zone d'influence hors ville ou la zone d'influence hors région intermédiaire (voir figure 1 ci-dessous). Enfin, un petit nombre de variables font l'objet d'une comparaison spécifique entre la ville ou l'ensemble de la zone d'influence territoriale considérée et la province de Québec.

Figure 1 : Les six différentes couches de territoire de la zone d'influence comparées dans les tableaux et graphiques



Ville



Région intermédiaire hors ville



Région intermédiaire



Zone d'influence hors région intermédiaire



Zone d'influence hors ville



Zone d'influence

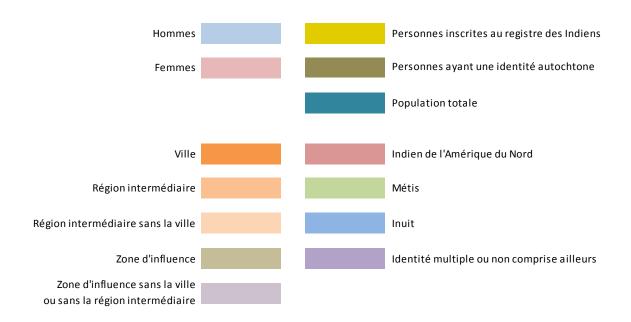
Finalement, le troisième et dernier niveau de comparaison réside dans les différents sous-groupes qui constituent la population autochtone de la zone d'influence territoriale. Certaines variables concernent d'office l'ensemble de la population d'une échelle territoriale, comme le revenu total des ménages ou le taux de chômage des personnes. Mais la plupart des variables des recensements subdivisent la population en sous-catégories : hommes/femmes, groupes d'âge, classes de revenu ou groupes d'identité autochtone. Lorsque les données le permettent et que l'intérêt le commande, ces sous-groupes font donc aussi l'objet de comparaisons, la plupart impliquant toujours les mêmes ensembles de sous-groupes (voir la Figure 2).

La construction et l'assemblage des graphiques et des tableaux ont pour but premier de traduire le plus fidèlement possible les situations et phénomènes révélés par les trois niveaux de comparaison des données. Toutefois, afin d'optimiser l'intelligibilité de l'information présentée, jamais plus de deux niveaux de comparaison ne sont combinés à la fois dans un même graphique ou tableau. En ce qui concerne plus particulièrement les graphiques, nous avons préféré déconstruire les comparaisons en mosaïques combinant une série de graphiques simples en une seule figure. Il en résulte que les comparaisons visuelles exigent un peu plus de « va-et-vient » entre les éléments des mosaïques qu'avec un seul graphique complexe intégrant toute l'information. Par contre, si la synthèse des différentes informations livrées par ce type de graphique s'en trouve un peu allongée, les graphiques sont plus faciles à décortiquer, car chaque information est plus distinctement exposée.



Finalement, dans le but toujours de rendre l'information visuelle la plus claire possible, nous avons conçu les graphiques à l'aide de gammes de couleurs uniformisées et spécifiquement associées aux sous-groupes des quatre principaux ensembles de comparaison. Il y a bien sûr quelques exceptions, le nombre de couleurs utilisables étant limité et certains graphiques ne pouvant par nature se conformer à cette norme. La figure ci-dessous présente les couleurs employées pour désigner chaque sous-groupe au sein des quatre ensembles.

Figure 2 : Couleurs associées aux principaux sous-groupes dans les graphiques du document







# 2. Zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

À quelques exceptions près, clairement indiquées, les données exposées tout au long de cette analyse de la population autochtone de la ville de Val-d'Or et de la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (ci-après nommée zone d'influence territoriale du CAAVD) sont adaptées des recensements de 2006, 2001 et 1996 de Statistique Canada (cela ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada). Elles concernent donc l'ensemble de la population ayant déclaré une identité autochtone dans le cadre de ces trois recensements. Les autres données citées proviennent pour la plupart du Registre des Indiens et ne concernent donc que les membres des Premières Nations qui y sont inscrites.

## 2.1 Le territoire

La zone d'influence territoriale du CAAVD comprend l'ensemble des territoires de cinq MRC, soit Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Témiscamingue et La Vallée-de-l'Or (voir la figure 3), incluant toutes les municipalités et communautés autochtones qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 64 450 km² en date du recensement de 2006. Elle est bordée par deux autres zones d'influence territoriales, celle du Centre d'amitié Eenou de Chibougamau au nord et celle du Centre d'amitié autochtone de La Tuque à l'est, et par d'autres parties de la province de Québec au sud, et enfin par la province de l'Ontario à l'ouest. On retrouve dans cette province trois centres d'amitié autochtones aussi aisément accessibles par la route que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Il s'agit du North Bay Indian Friendship Centre, du Timmins Native Friendship Centre et de l'Ininew Friendship Centre, situé à Cochrane. Notons que le territoire de la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre, autre ville localisée dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, se superpose à celui de la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (Lévesque et al. 2011).

Quatre principales routes donnent accès au territoire de la zone d'influence du CAAVD. La route 117, qui rejoint le territoire par le sud-est à partir de la ville de Mont-Laurier, le traverse vers l'ouest jusqu'à la frontière de l'Ontario. La route 101 traverse l'ouest de la zone d'influence du nord au sud, et rejoint l'Ontario en deux points : par la route 63 vers North Bay, dont elle est le prolongement, et plus au nord par la 65, vers Temiskaming. Elle termine sa course à la jonction de la 111. Enfin, les routes 109 et 113 rejoignent la route 117 dans la zone d'influence à partir du nord, la première en passant par Amos et la seconde par Senneterre et Val-d'Or. S'y ajoute une route interne, la 111, qui relie les villes de Val-d'Or et de La Sarre en passant par Amos. Ajoutons que la rivière des Outaouais, qui constitue la frontière ouest de la moitié sud de la zone d'influence, est une voie navigable sur toute sa longueur.

Au recensement de 2006, la zone d'influence territoriale du CAAVD compte une population totale de 141 870 personnes, dont 6 535 ayant déclaré une identité autochtone. En plus des habitants de la municipalité de Val-d'Or elle-même, la zone d'influence du CAAVD considère les résidents de la totalité du territoire des cinq MRC précitées, incluant notamment la population de sept autres villes où réside une population autochtone importante (voir Tableau 4), et celle de huit des neuf communautés algonquines du Québec (voir Tableau 5). La neuvième communauté algonquine, Kitigan Zibi, n'est pas prise en compte dans les chiffres de la zone d'influence, car elle est située à plus de 150 kilomètres des limites de la zone, près de la ville de Maniwaki. Quant à la communauté de Lac-Rapide, bien qu'elle soit à l'extérieur de la zone d'influence, elle en est très rapprochée, et nous en tiendrons compte ici.





Figure 3: Structure de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006

Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.



Tableau 4 : Population ayant une identité autochtone dans les villes de la zone d'influence territoriale du CAAVD où résident au moins 140 Autochtones, 2006

Ville	Localisation	Population	Population autochtone		
VIIIC	détaillée	totale	Totale	Hommes	Femmes
Total	-	99 770	2 820	1 365	1 455
Amos	MRC Abitibi	12 260	170	95	70
La Sarre	MRC Abitibi-Ouest	7 220	200	105	100
Malartic	MRC de La Vallée- de-l'Or	3 550	180	45	130
Notre-Dame-du-Nord	MRC Témiscamingue	1 090	140	70	75
Rouyn-Noranda	MRC Rouyn- Noranda	39 440	765	385	385
Senneterre	MRC de La Vallée- de-l'Or	2 945	235	145	90
Témiscamingue	MRC Témiscamingue	2 670	325	165	160
Val-d'Or	MRC de La Vallée- de-l'Or	30 595	805	355	445

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

Dans la zone d'influence, on compte huit villes où résident au moins 140 Autochtones en 2006. Val-d'Or et Rouyn-Noranda comptent plus de la moitié des effectifs de la population autochtone de la zone d'influence (respectivement 805 et 765 personnes). Suivent de loin Témiscamingue, Senneterre et La Sarre, qui comptent chacune au moins 200 Autochtones. Le nombre d'hommes surpasse nettement celui des femmes à Senneterre (145 hommes contre 90 femmes), alors que c'est l'inverse à Val-d'Or et à Malartic (575 femmes contre 400 hommes au total).

Tableau 5 : Accessibilité des communautés autochtones de la zone d'influence territoriale à partir de Val-d'Or

Communauté	Cheminement
Lac-Simon	Route 117
Kitcisakik	Route 117, puis chemin forestier de la réserve faunique La Vérendrye
Pikogan	Route 117, puis route 109
Winneway	Route 117, puis route 101, puis route 382, puis chemin forestier
Timiskaming	Route 117, puis route 101; ou route 65 à partir de l'Ontario
Lac-Rapide	Route 117, puis chemin forestier
Hunter's Point	Route 117, puis route 101, puis long chemin forestier
Kebaowek	Route 117, puis route 101, puis route de Kipawa sur 5 kilomètres
O T	- 0 (1 0040

Source : Transports Québec 2010.

Les huit communautés autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD sont reliées par la route à la ville de Val-d'Or. Quatre exigent toutefois l'emprunt d'un chemin forestier, soit Kitcisakik, Winneway, Lac-Rapide et Hunter's Point. Si toutes les routes reliant ces communautés au reste du Québec passent par Val-d'Or, Timiskaming et Kebaowek sont très bien connectées au réseau routier de l'Ontario.

La zone d'influence territoriale du CAAVD contient deux zones d'analyse : à l'échelle intermédiaire, le territoire de la division de recensement La Vallée-de-l'Or, qui correspond à celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or<sup>8</sup>, et à l'échelle la plus locale, celui de la ville de Val-d'Or, siège du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (voir la Figure 4). Celles-ci seront comparées à la zone d'influence dans ce document. Entre les recensements de 1996 et de 2006, les territoires statistiques de la zone d'influence et de la MRC de La Vallée-de-l'Or sont demeurés identiques. Par contre, celui de la ville de Val-d'Or s'est agrandi entre 2001 et 2006, s'ajustant en cela aux changements occasionnés par les fusions municipales survenues entretemps (voir Tableau 6). La ville s'était aussi agrandie entre 1996 et 2001, mais par l'annexion des portions habitées des deux territoires non organisés de Matchi-

ZONE D'INFLUENCE TERRITORIALE DU CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR

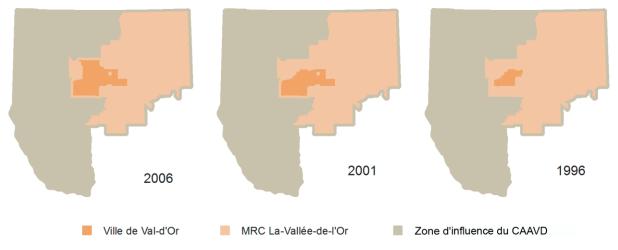
19

Les territoires des réserves ne sont pas soumis à la gestion des MRC et sont administrativement considérés « hors MRC ». Mais pour plus de simplicité, le territoire de la division de recensement est ci-après nommé *MRC de La Vallée-de-l'Or*.



Manitou à l'est et Lac-Granet au sud. Seule la partie annexée de Matchi-Manitou était habitée par au moins quarante résidents en 1996<sup>9</sup>, soit 241 personnes, dont aucune n'ayant une identité autochtone. Ajoutons que depuis ces annexions, le territoire de la communauté de Lac-Simon se retrouve totalement imbriqué dans celui de la municipalité de Val-d'Or, mais sans en faire partie, ni statistiquement ni administrativement.

Figure 4 : Territoires de la zone d'influence du CAAVD et de ses constituantes selon l'année du recensement



Sources: Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

Il résulte de ces agrandissements successifs du territoire de la ville de Val-d'Or qu'une partie de la population ayant une identité autochtone de 2006 réside dans une portion de la ville qui constituait en 2001 l'une des quatre municipalités fusionnées. Il pourrait en résulter un biais qui incite à la prudence dans l'observation de l'évolution des caractéristiques de la population à cette échelle entre 2001 et 2006. En effet, si la population autochtone des localités fusionnées présentait des différences par rapport à celle habitant Val-d'Or en 2001, leur addition a pu se traduire par des variations dans les chiffres entre 2001 et 2006 qui ne seraient pas dues à de véritables changements dans la condition des résidents de Val-d'Or en 2001.

-

Lac-Granet comptait aussi quelques habitants, mais il fait partie des territoires exclus du *Profil des divisions et subdivisions de recensement du recensement* de 1996 en vertu de la règle de suppression des données. Cette règle stipule que les données d'une région géographique ne sont pas publiées si sa population est inférieure à 40 personnes (Statistique Canada 2008a).



Tableau 6 : Population autochtone de la MRC de La Vallée-de-l'Or jointe à la ville de Val-d'Or par les fusions municipales survenues entre 2001 et 2006

Territoires ajoutés	Population autochtone ajoutée		
Total	220		
Dubuisson	30		
Sullivan	110		
Val-Senneville	65		
Vassan	15		

Source : Statistique Canada, recensements de 2006 et 2001.

Les fusions municipales survenues en 2002 ont entraîné l'annexion de quatre municipalités de la MRC de La Vallée-de-l'Or à la ville de Val-d'Or. En 2006, la ville de Val-d'Or compte 805 résidents ayant une identité autochtone, alors que sans ces fusions, elle en aurait eu 585. Ces 220 personnes de plus dans la ville sont du même coup 220 personnes de moins dans la partie hors Val-d'Or de la MRC. La moitié de cet ajout provient de la fusion de l'ancienne municipalité de Sullivan, voisine immédiate du cœur urbain de Val-d'Or, puis de Val-Senneville située tout près.

Les utilisateurs potentiels des services du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or sont les Autochtones qui vivent dans les zones urbaines ou rurales de la zone d'influence, qui résident dans les huit communautés algonquines situées dans la zone, qui habitent les communautés cries du Nord accessibles de Val-d'Or par la route ou en avion, et les Autochtones qui vivent ailleurs, de passage à Val-d'Or. Étant donné la nature des données employées pour mener cette étude, seules les populations des deux premiers groupes sont considérées dans les chiffres analysés.

Globalement, selon le Registre des Indiens, la nation algonquine du Québec compte 9 970 personnes en 2009, dont 9 045 relèvent de l'une des communautés de la zone d'influence territoriale du CAAVD. Leurs effectifs sont de 9 498 individus en 2006 – l'année du plus récent recensement – dont 6 817 sont inscrits dans l'une des huit communautés situées dans la zone d'influence territoriale du CAAVD (AADNC, voir Tableau 7). De ces 6 817 personnes, 3 966 résident sur le territoire de ces communautés et 2 633 résident ailleurs, et pas nécessairement dans la zone d'influence. De son côté, Statistique Canada recense dans ces huit communautés une population de 2 800 personnes ayant une identité autochtone, mais la population de deux communautés ne sont pas comptées : celle de Lac-Rapide en raison d'un dénombrement partiel et celle de Hunter's Point pour laquelle les données ne sont pas comptabilisées (voir Tableau 8). Il résulte de ce dénombrement partiel que les chiffres présentés dans cette étude excluent toujours la population de Lac-Rapide. Les 530 personnes qui, selon le Registre des Indiens, vivent dans cette communauté n'en constituent pas moins des utilisateurs potentiels des services du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. En ce sens, la population calculée avec les données de Statistique Canada pour la zone d'influence est inférieure à la population autochtone réelle.

En ce qui concerne les Cris, le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens se chiffre à 16 189 en 2009. Ces effectifs sont de 15 120 personnes en 2006 (AADNC, Tableau 9), dont 89,2 % habitent l'une des neuf communautés de la nation (13 490 personnes). La même année, Statistique Canada recense un total de 13 620 personnes avec une identité autochtone vivant dans ces huit communautés et à Oujé-Bougoumou, une localité crie qui n'a pas le statut de réserve selon Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (voir Tableau 10). Précisons que du point de vue du ministère, les Cris d'Oujé-Bougoumou sont actuellement considérés membres de la communauté de Mistissini et s'ajoutent donc à la population de cette communauté dans le Registre des Indiens.



Au total, en ajoutant aux 6 535 personnes ayant une identité autochtone recensées dans la zone d'influence en 2006 les 13 620 Cris de Eeyou Istchee, les 1 115 Algonquins de Kitigan Zibi et les 530 Algonquins inscrits à Lac-Rapide, on cumule 21 800 utilisateurs potentiels, dont seulement 3,7 % résident dans la ville de Val-d'Or elle-même. Les deux sections suivantes présentent quelques données concernant spécifiquement les Autochtones qui résident dans les communautés des nations algonquines et cries.

## 2.2 Communautés algonquines dans la zone d'influence territoriale du CAAVD

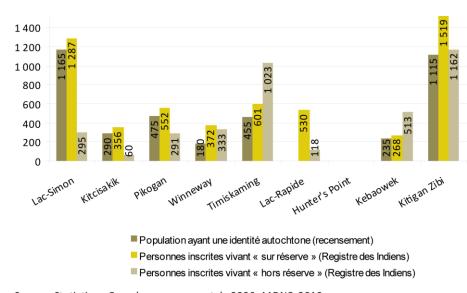
En 2006, année du plus récent recensement, 58,2 % des 6 817 personnes inscrites au Registre des Indiens dans les huit communautés algonquines localisées sur le territoire de la zone d'influence y résident effectivement (voir Tableau 7). Le peuple algonquin compte une neuvième communauté : Kitigan Zibi, située passablement loin en dehors du territoire de la zone d'influence territoriale du CAAVD, qui totalise 2 681 personnes inscrites en 2006 (1 519 personnes y résident). Fait à remarquer, la majorité des Indiens inscrits appartenant aux communautés relativement peu éloignées de Val-d'Or habitent ces communautés (78,1 % de la somme des personnes inscrites à Lac-Simon, Kitcisakik, Lac-Rapide et Pikogan, cette dernière étant imbriquée dans la ville d'Amos), alors que c'est l'inverse pour les plus éloignées (33,1 % de celles inscrites à Timiskaming, Kebaowek et Hunter's Point).

Selon les données du recensement de Statistique Canada en 2006, la population totale des huit communautés algonquines de la zone d'influence territoriale du CAAVD (donc excluant Kitigan Zibi) se chiffre à 2 938 habitants (voir Tableau 8). Plus de 95 % de ces effectifs possèdent une identité autochtone (2 800 personnes), et les deux cinquièmes résident à Lac-Simon (1 165 personnes). La majorité des 138 personnes sans identité autochtone habitent dans les deux communautés les plus distantes de Val-d'Or et les plus proches de la province de l'Ontario, soit 50 personnes à Timiskaming et 35 personnes à Kebaowek. Cette polarisation géographique des disparités, que l'on observe aussi dans les données du Registre des Indiens, soulève la possibilité d'un effet d'éloignement ou de frontière qui influerait sur les communautés, selon leur localisation dans la zone d'influence.

Par ailleurs, le nombre de personnes ayant une identité autochtone recensées dans les communautés est systématiquement plus petit que le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens résidant dans ces mêmes communautés en 2006 (voir Figure 5). Compte tenu de leur population totale, la différence est particulièrement marquée dans les communautés de Winneway et de Timiskaming (respectivement 192 et 146 personnes de moins). L'écart observé est possiblement une conséquence du sous-dénombrement des Autochtones au recensement, car les effectifs ayant une identité autochtone doivent par définition au moins égaler le nombre d'inscrits dans un lieu de résidence donné. Cela dit, les taux de non-réponse des communautés de la zone d'influence territoriale du CAAVD sont inférieurs à 10 % en 2006 (sauf pour Lac-Rapide).



Figure 5 : Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés algonquines du Québec, 2006



Source : Statistique Canada, recensement de 2006; AADNC, 2010.

Note : En 2006, pour des raisons de confidentialité, les chiffres de la population autochtone de Lac-Rapide et Hunter's Point ne sont pas diffusés par Statistique Canada, et le nombre d'Algonquins de Hunter's Point vivant hors réserve n'est pas diffusé par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Six des neuf communautés algonquines du Québec voient la majorité de leur population inscrite au Registre des Indiens vivre sur le territoire même de la communauté en 2006. Cette prédominance est particulièrement élevée pour Lac-Simon, Lac-Rapide et Kitcisakik (respectivement 81,4 %, 81,8 % et 85,6 %).

À l'inverse, la majorité des personnes inscrites à Kebaowek et Timiskaming vivent à l'extérieur de la communauté (respectivement 65,7 % et 63 %); à Winneway par contre elles sont presque aussi nombreuses (47,2 %).

Le chiffre de la population inscrite vivant dans la communauté s'avère toujours supérieur à celui des personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone au recensement. Dans la communauté de Winneway, l'écart atteint 192 personnes (180 Autochtones selon le recensement, par rapport aux 372 personnes inscrites).



Tableau 7 : Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés algonquines du Québec, 2006

Communauté	Localisation	Population	Lieu de résidence			
	détaillée	totale	Réserve	Hors Réserve	% Réserve	
Total de la nation	-	9 498	5 485	3 795	57,7	
Zone d'influence	-	6 817	3 966	2 633	58,2	
Lac-Simon	MRC de La Vallée-de-l'Or	1 582	1 287	295	81,4	
Kitcisakik	MRC de La Vallée-de-l'Or	416	356	60	85,6	
Pikogan	Zone d'influence	843	552	291	65,5	
Winneway	Zone d'influence	705	372	333	52,8	
Timiskaming	Zone d'influence	1 624	601	1 023	37,0	
Lac-Rapide	Zone d'influence	648	530	118	81,8	
Hunter's Point	Zone d'influence	218	0	*	0,0	
Kebaowek	Zone d'influence	781	268	513	34,3	
Kitigan Zibi	Hors zone	2 681	1 519	1 162	56,7	

Source: AADNC 2010.

Note: Pour des raisons de confidentialité, le nombre d'Algonquins de Hunter's Point vivant hors réserve n'est pas diffusé par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada en 2006. La population de Kitigan Zibi n'est pas incluse dans les analyses sur la zone d'influence territoriale du CAAVD, car cette communauté en est trop éloignée.

Le Québec compte un total de neuf communautés autochtones algonquines, dont huit font partie de la zone d'influence du CAAVD. Selon le Registre des Indiens, les neuf communautés totalisent 9 498 personnes inscrites en 2006, dont 4 013 résidant ailleurs que sur leur celles territoire (incluant Hunter's Point). Les deux cinquièmes de tous les Algonquins habitent l'une des huit communautés situées dans la zone d'influence en 2006, soit 3 966 personnes.

De ce nombre, 1 998 résident dans l'une des deux communautés situées à l'intérieur des limites de la MRC de La Vallée-de-l'Or, dont elles ne font administrativement pas parties. Quant à la ville de Vald'Or, elle ne compte aucune communauté autochtone sur son propre territoire, mais la communauté de Lac-Simon s'y retrouve toutefois enchâssée.

Tableau 8 : Population ayant une identité autochtone dans les En 2006, les neuf communautés communautés algonquines localisées dans la zone autochtones algonquines du d'influence territoriale du CAAVD, 2006

Ouéhec totalisent 4 098 résidents

Communauté	Localisation détaillée	Population totale	Population autochtone Totale Hommes Femmes			
Total de la nation	-	4 098	3 915	1 970	1 955	
Zone d'influence	-	2 938	2 800	1 390	1 420	
Lac-Simon	MRC de La Vallée- de-l'Or	1 165	1 165	590	580	
Kitcisakik	MRC de La Vallée- de-l'Or	294	290	140	150	
Pikogan	Zone d'influence	487	475	230	245	
Winneway	Zone d'influence	185	180	90	90	
Timiskaming	Zone d'influence	505	455	225	230	
Lac-Rapide	Zone d'influence	*	*	*	*	
Hunter's Point	Zone d'influence	32	*	*	*	
Kebaowek	Zone d'influence	270	235	115	125	
Kitigan Zibi	Hors zone	1 160	1 115	580	535	

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

Note: Les Algonquins de Lac-Rapide n'ont pas répondu au recensement de Statistique Canada en 2006. La population qui y réside n'est donc pas incluse dans les analyses sur la zone d'influence territoriale du CAAVD. Pour des raisons de confidentialité, le chiffre de la population autochtone de Hunter's Point n'est pas diffusé par Statistique Canada en 2006. Cette population est toutefois incluse dans celle de la zone d'influence territoriale du CAAVD. La population autochtone totale, des hommes et des femmes, ne comprennent pas les personnes résidant à Lac-Rapide et Hunter's Point.

En 2006, les neuf communautés autochtones algonquines du Québec totalisent 4 098 résidents selon Statistique Canada. Plus des deux tiers, soit 2 938 personnes, habitent l'une des huit communautés situées dans la zone d'influence du CAAVD. La plupart d'entre elles (2 800) ont déclaré détenir une identité autochtone au recensement de 2006.

Dans la zone d'influence, les plus grands effectifs ayant une identité autochtone résident à Lac-Simon, suivis de loin par Pikogan et Timiskaming (respectivement 1 165, 475 et 455 personnes). Ce dernier territoire abrite en plus un certain nombre de personnes n'ayant pas d'identité autochtone, tout comme Kebaowek.



# 2.3 Communautés cries à portée de la zone d'influence territoriale du CAAVD

Cette section présente quelques chiffres au sujet des Cris de Eeyou Istchee. Bien que les communautés de la Nation crie ne soient pas situées sur le territoire de la zone d'influence territoriale du CAAVD qui a été identifié, les nombreuses liaisons aériennes entre cette ville et plusieurs de ces communautés font des Cris des utilisateurs potentiels et avérés des services offerts par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Qui plus est, depuis la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, la ville de Val-d'Or est devenue un pôle commercial extrêmement important pour la population et les instances cries. Plusieurs entreprises cries ont leur siège social à Val-d'Or même. Par ailleurs, les facilités d'accès par voie terrestre et par voie aérienne font aussi de Val-d'Or le lieu privilégié en matière de santé et de services sociaux. Les patients en transit sont généralement accueillis au CAAVD.

En 2006, 89,2 % des 15 120 personnes inscrites au Registre des Indiens dans les neuf communautés cries du Québec y résident effectivement (voir Tableau 9 et Figure 6). Les Cris de Waswanipi habitent le plus fréquemment hors de la réserve, bien que ce soit le cas de moins du quart de cette population. En ce qui concerne les données du recensement de Statistique Canada en 2006, la population totale des neuf communautés cries se chiffre à 14 131 habitants (voir Tableau 10). Plus de 95 % de ces effectifs détiennent une identité autochtone (13 620 personnes). La plus grande partie des 511 personnes sans identité autochtone habitent à Chisasibi (197 personnes), mais c'est dans la population d'Oujé-Bougoumou qu'elles sont proportionnellement les plus présentes (7,6 %).

Contrairement à ce que l'on observe chez les Algonquins, le nombre de personnes ayant une identité autochtone recensées dans les communautés cries en 2006 est rarement beaucoup plus petit que le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens résidant dans ces mêmes communautés, et il est parfois même plus grand (voir Figure 7). L'écart positif est maximal à Chisasibi (166 personnes), possiblement parce que cette ville pourrait attirer des travailleurs autochtones d'autres nations que les Cris. En ce qui concerne l'imposant déficit de 517 personnes ayant une identité autochtone déclarée au recensement par rapport aux Indiens inscrits vivant sur réserve à Mistissini, il faut prendre en compte que les inscrits résidant à Oujé-Bougoumou sont à l'heure actuelle administrativement affiliés à la réserve de Mistissini dans le Registre.

En comparaison avec celle de toute la province, la population des Cris est beaucoup plus jeune, mais elle est aussi plus jeune que celle de l'ensemble des Autochtones du Québec, à l'exception des Inuit. On remarque en particulier que les moins de 40 ans représentent les trois quarts de la population crie en 2006, mais moins de la moitié de celle de la province et les trois cinquièmes des Autochtones du Québec. Cette population vit aussi très rarement seule, et à peine moins rarement sans un membre de sa famille (voir la définition de la famille de recensement en annexe).

En 2006, près de 95 % des Cris résident avec au moins un membre de leur famille (conjoint, enfant ou parent), 13 points de pourcentage de plus que dans l'ensemble de la population québécoise (82 %). Un nombre important de parents cris sont toutefois en situation de monoparentalité, soit 13,7 % des personnes ne résidant pas avec un de leur parent, deux fois plus que dans la population québécoise en général (6,8 %).



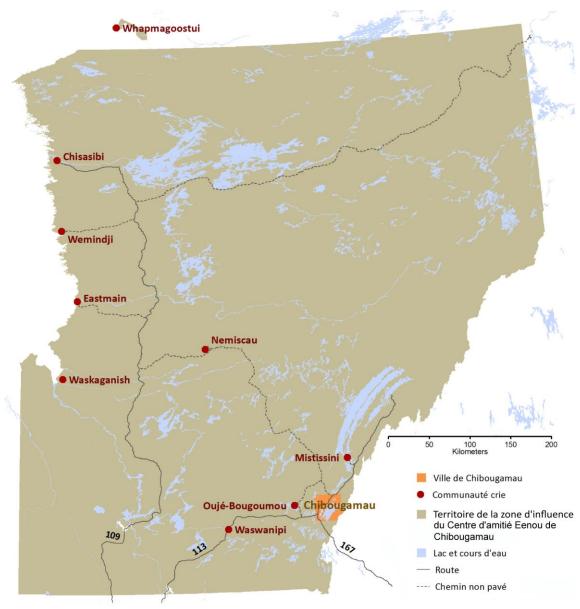
En 2006, plus d'une femme de 15 ans et plus sur cinq dispose d'une formation collégiale ou universitaire, près du double des hommes, alors que trois hommes sur cinq ne possèdent aucun diplôme. Bien que le niveau de scolarité de la population autochtone de Eeyou Istchee soit plus bas que celui de la population de la province, cela doit être quelque peu tempéré par le fait qu'une plus grande proportion de ces Autochtones est âgée de moins de 20 ans (9,4 % contre 6,3 % pour le Québec). Cela ne comble toutefois qu'une partie d'une différence qui demeure très importante en 2006.

Ce niveau de scolarité se traduit directement par des revenus plutôt bas, mais plus également répartis dans la population crie que dans celle de la province. En 2006, le revenu moyen des femmes cries équivaut ainsi à 95 % de celui des hommes, un pourcentage beaucoup plus élevé que dans la population québécoise dans son ensemble. Cette situation découle d'un fort rattrapage depuis 1996, alors que le revenu moyen des femmes a bondi des trois quarts, soit deux fois plus que chez les hommes. Ajoutons que la part de ces revenus qui provient d'un emploi n'a cessé de croître depuis 1996, pour atteindre les trois quarts en 2006, alors que les transferts gouvernementaux n'en fournissent même plus le quart.

Le rattrapage des femmes sur les hommes sur le plan du revenu est cependant possiblement lié à une détérioration de la situation chez les hommes. Si leur taux de chômage n'a pratiquement pas augmenté entre 1996 et 2006 – il est demeuré au-dessus de la barre des 22 % – leur taux d'activité diminuant même de 4,1 points de pourcentage durant la période. À l'inverse, celui des femmes a crû de 4,4 points et leur taux de chômage a baissé de 2,1 points, pour atteindre 11,3 % en 2006, un niveau deux fois plus bas que celui des hommes. Autrement dit, plus de femmes cries se sont présentées sur le marché du travail depuis 1996, et elles ont toutes trouvé un emploi, alors qu'une partie des hommes cris ont quitté le marché du travail, sans que cela n'améliore la situation des autres.



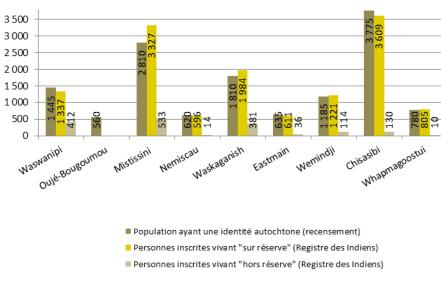
Figure 6 : Structure du territoire occupé par les communautés cries à portée de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.



Figure 7 : Population ayant une identité autochtone ou inscrite au Registre des Indiens, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006



Source: Statistique Canada, recensement de 2006; AADNC, 2010.

Note : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ne publie pas de données sur la communauté d'Oujé-Bougoumou, car il ne s'agit pas d'une réserve indienne reconnue. Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, la communauté d'Oujé-Bougoumou compte 560 personnes inscrites au Registre des Indiens.

Tableau 9 : Population inscrite selon le Registre des Indiens dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006

Communauté	Localisation	Population	Lieu de résidence					
	détaillée	totale	Réserve	Hors Réserve	% Réserve			
Total	-	15 120	13 490	1 630	89,2			
Waswanipi	Hors zone	1 749	1 337	412	76,4			
Oujé-Bougoumou	Hors zone	*	*	*	*			
Mistissini	Hors zone	3 860	3 327	533	86,2			
Nemiscau	Hors zone	610	596	14	97,7			
Waskaganish	Hors zone	2 365	1 984	381	83,9			
Eastmain	Hors zone	647	611	36	94,4			
Wemindji	Hors zone	1 335	1 221	114	91,5			
Chisasibi	Hors zone	3 739	3 609	130	96,5			
Whapmagoostui	Hors zone	815	805	10	98,8			

Source : AADNC 2010.

Note : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ne publie pas de données sur la communauté d'Oujé-Bougoumou, car il ne s'agit pas d'une réserve indienne reconnue. Selon le recensement de 2006 de Statistique Canada, la communauté d'Oujé-Bougoumou compte 560 personnes inscrites au Registre des Indiens.

Dans toutes les communautés cries en 2006, la population inscrite au Registre des Indiens vit très majoritairement sur le territoire même de la communauté. Seules Mistissini, Waskaganish et Waswanipi voient plus de 10 % de leur population inscrite vivre ailleurs que dans la communauté. Contrairement à ce que l'on observe pour la nation algonauine.

observe pour la nation algonquine, dans la moitié des communautés cries le nombre de personnes ayant déclaré avoir une identité autochtone au recensement surpasse celui de la population inscrite vivant dans la communauté. L'écart dépasse 150 personnes à Chisasibi et 100 personnes à Waswanipi. À Mistissini, à l'inverse, la population inscrite surpasse celle ayant une identité autochtone par 517 individus. Cela résulte du fait que les résidents d'Oujé-Bougoumou sont affiliés à ceux de Mistissini dans le Registre des Indiens.

En 2006, la nation crie compte 15 120 personnes inscrites au Registre des Indiens. Les communautés de Mistissini et de Chisasibi totalisent chacune un quart de cette population, et la communauté de Waskaganish suit de loin avec 15,6 % des inscrits. Précisons toutefois qu'une partie de la population affiliée à Mistissini réside en fait dans la communauté d'Oujé-Bougoumou (environ 500 personnes en 2006) puisque cette communauté n'a jusqu'à maintenant pas obtenu le statut officiel de réserve indienne.



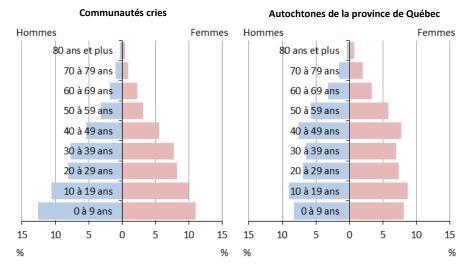
Tableau 10 : Population ayant une identité autochtone dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 2006

Communauté	Localisation	Population	Рорі	ulation auto	chtone
Communaute	détaillée	totale	Totale	Hommes	Femmes
Total	-	14 131	13 620	6 905	6 720
Waswanipi	Hors zone	1 473	1 445	750	695
Oujé-Bougoumou	Hors zone	606	560	290	270
Mistissini	Hors zone	2 897	2 810	1 410	1 400
Nemiscau	Hors zone	642	620	320	300
Waskaganish	Hors zone	1 864	1 810	895	915
Eastmain	Hors zone	650	635	320	320
Wemindji	Hors zone	1 215	1 185	590	595
Chisasibi	Hors zone	3 972	3 775	1 925	1 855
Whapmagoostui	Hors zone	812	780	405	370

Source : Statistique Canada, recensement de 2006.

Selon Statistique Canada, 14 131 personnes résident dans l'une des neuf communautés cries du Québec en 2006. Une grande majorité, soit 13 620 individus, possède une identité autochtone. Près de la moitié des Autochtones réside à Chisasibi ou à Mistissini (respectivement 3 775 et 2 810 personnes). Ces deux communautés comptent aussi le plus grand nombre de résidents non autochtones en 2006, dont 197 personnes à Chisasibi.

Figure 8 : Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 2006



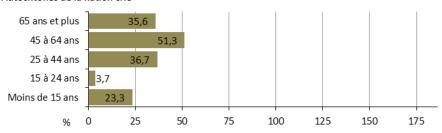
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Contrairement à ce que l'on observe chez les Autochtones de l'ensemble du Québec, la pyramide des âges des Cris adopte une forme triangulaire archétypale où une tranche d'âge plus jeune est toujours plus nombreuse que sa suivante. En 2006, les enfants de moins de 10 ans forment la plus importante tranche d'âge chez les Cris (23,6 % des effectifs), suivis de ceux de 10 à 19 ans (20,5 %) et ainsi de suite jusqu'aux personnes de 80 ans et plus (0,8 %). On observe aussi que les 30 à 39 ans sont beaucoup plus nombreux que les 40 à 49 ans (15,4 % contre 10,9 %), à l'opposé des Autochtones de la province (13,4 % contre 15,3 %).

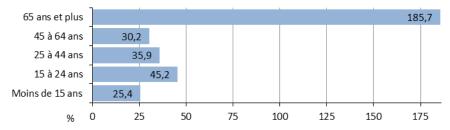


Figure 9 : Variation des groupes d'âge (%) de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006

#### Autochtones de la nation crie



#### Autochtones du Québec



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre 1996 et 2006, la tranche d'âge des 65 ans et plus a connu une croissance fulgurante de 185,7 % parmi les personnes ayant une identité autochtone au Québec. Le groupe des 15 à 24 ans arrive au second rang avec une hausse de 45,2 %.

Chez les Autochtones résidant dans les communautés cries, ce dernier groupe ne s'est accru que de 3,7 % durant la période. Même si les plus jeunes sont plus nombreux que leurs aînés en 2006, les groupes de plus de 24 ans ont connu les plus fortes augmentations, dont 51,3 % pour les 45 à 64 ans (contre 30,2 % pour les Autochtones de la province). Précisons toutefois qu'il n'est pas possible de distinguer dans ces hausses la part due à la croissance démographique de la part due à une plus grande propension des gens à déclarer leur identité autochtone.

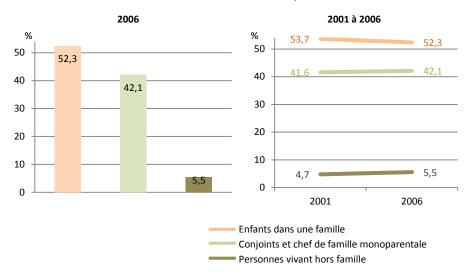
Tableau 11 : Population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 1996, 2001 et 2006

			1996	2001			2006		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	10 765	5 435	5 330	12 025	6 040	5 985	13 620	6 905	6 715
Moins de 15 ans	3 840	1 960	1880	4 255	2 180	2075	4 735	2 500	2 235
15 à 24 ans	2 320	1 175	1145	2 195	1 065	1130	2 405	1 215	1 190
25 à 44 ans	2 955	1 480	1475	3 620	1 835	1785	4 040	2 025	2 015
45 à 64 ans	1 200	585	615	1 420	685	735	1 815	875	940
65 ans et plus	450	235	215	535	275	260	610	295	315

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006, 2001, 1996.

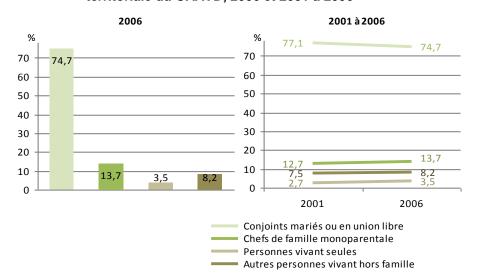


Figure 10 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 2001 à 2006



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001; profil de la population autochtone de 2006 (92-594-XWF); profil de la population autochtone du Recensement de 2001 (94F0043XIF).

Figure 11 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 2001 à 2006



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001; profil de la population autochtone de 2006 (92-594-XWF); profil de la population autochtone du Recensement de 2001 (94F0043XIF).

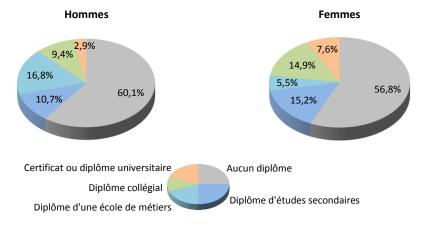
En 2006, 52,3 % de la population ayant une identité autochtone dans les communautés cries de Eeyou Istchee sont des enfants résidant avec des membres de leur famille (voir la définition de la famille de recensement en annexe). Cette proportion a très légèrement baissé depuis 2001 (53,7 %).

Contrairement à ce que l'on observe généralement dans la population québécoise, très peu d'Autochtones des communautés cries occupent un logement où ne vit aucun autre membre de leur famille. Ils ne forment que 5,5 % des effectifs en 2006, en légère 0,8 point hausse pourcentage depuis 2001. Ainsi, la très grande majorité des personnes qui n'habitent pas avec leurs parents sont elles-mêmes parents ou résident avec leur conjoint. Ils constituent 42,1 % de la population crie en 2006.

Si l'on exclut les enfants, les trois quarts des Autochtones des communautés cries habitent avec un conjoint en 2006. Ils constituent 74,7 % des effectifs, en baisse de 2,4 points de pourcentage depuis 2001.

À l'opposé, la majorité des personnes qui ne vivent pas avec des membres de leurs familles résident avec d'autres personnes. Au total, seulement 3,5 % des personnes habitent seules dans leur logement en 2006, une très faible proportion dans le contexte québécois général. Par contre, les Autochtones des communautés cries se retrouvent deux fois plus souvent en situation de monoparentalité que l'ensemble de la population québécoise en 2006 (13,7 % contre 6,8 %). Cette proportion est en hausse de 1 point depuis 2001.

Figure 12: Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans les communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006

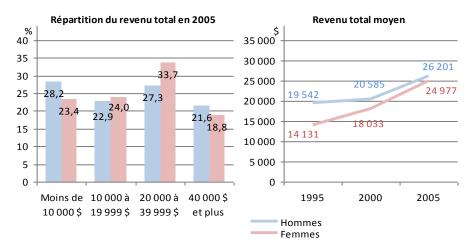


Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Chez les Cris qui vivent dans les communautés de Eeyou Istchee, le niveau de scolarité des femmes est globalement plus élevé que celui des hommes en 2006. Elles sont beaucoup plus nombreuses à avoir fait des études de niveau postsecondaire : soit universitaires (7,6 % contre 2,9 %) ou collégiales (14,9 % contre 9,4 %).

En contrepartie, les hommes ont bien plus souvent un diplôme d'une école de métiers (16,8 % contre 5,5 %). Cela dit, 60,1 % des hommes ne détiennent aucun diplôme en 2006, et les femmes se retrouvent un peu moins souvent dans cette situation (56,8 %).

Figure 13 : Revenu total selon le sexe de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005 et 1995 à 2005



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Contrairement à ce que l'on observe en général, les femmes autochtones des communautés cries de Eeyou Istchee gagnent un revenu presque équivalent à celui des hommes en 2005. Leur revenu moyen s'est accru de 75,8 % depuis 2000 (contre 34,1 % pour les hommes). Il en résulte qu'à 24 977 \$ en 2005, il équivaut à 95,3 % de celui des hommes établi à 26 201 \$.

On observe d'ailleurs que la majorité des femmes gagnent 20 000 \$ ou plus en 2005, ce qui n'est pas le cas chez les hommes (52,5 % contre 48,9 %). Même si une part un peu plus élevée des hommes gagne 40 000 \$ et plus (21,6 % contre 18,8 %), ils ont aussi plus souvent un revenu inférieur à 10 000 \$ (28,2 % contre 23,4 %).

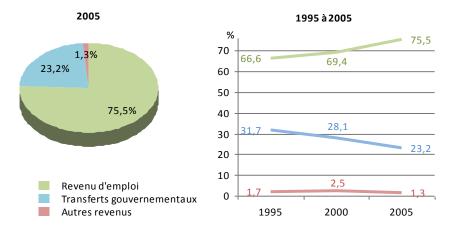


Tableau 12 : Revenu de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence du CAAVD, 2005

		Communautés cries	
	Total	Homme	Femme
Population de 15 ans et plus	8 885	4 410	4 480
Population ayant un revenu	8 340	4 125	4 225
Moins de 10 000 \$	2 145	1 165	990
10 000 à 19 999 \$	1 965	945	1 015
20 000 à 39 999 \$	2 555	1 125	1 425
40 000 \$ et plus	1 675	890	795
Revenu moyen (\$)	25 581	26 201	24 977

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

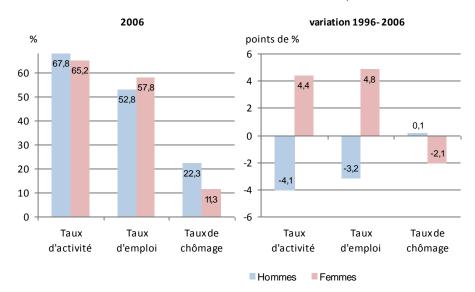
Figure 14 : Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005 et 1995 à 2005



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006, 2001, 1996.

En 2005, les trois quarts des revenus des Cris de Eeyou Istchee proviennent de leurs emplois. Cette proportion s'est constamment accrue depuis 1995, gagnant 8,9 points de pourcentage, jusqu'à surpasser celle de l'ensemble de la population du Québec (75,5 % contre 73,2 %). En parallèle, la part des revenus issue de transferts gouvernementaux s'est réduite de 8,5 points durant la même période, pour atteindre 23,2 % en 2005. Les revenus des Autochtones des communautés cries sont complétés par une toute petite part de revenus d'autres sources (1,3 % en 2005): revenus de placement, pensions et rentes diverses.

Figure 15 : Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, communautés cries ayant accès à la zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006 et 1996-2006



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 1996.

Bien que moins actives que les hommes en 2006, les femmes autochtones des communautés cries affichent un taux d'emploi supérieur en raison d'un taux de chômage deux fois moindre. Celuici est de 11,3 % en 2006, en baisse de 2,1 points de pourcentage depuis 1996, alors que celui des hommes a stagné à plus de 22 % (22,3 %).

Pendant que le taux d'emploi des femmes gagnait 4,8 points, à 57,8 %, celui des hommes a baissé de 3,2 points durant la période, n'étant plus que de 52,8 % en 2006. Il en résulte une préoccupante baisse de 4,1 points des hommes actifs, qui ne forment plus que les deux tiers des effectifs. Le portrait est tout autre chez les femmes, leur taux d'activité s'approchant de celui des hommes à la suite d'une hausse de 4,4 points.



# 2.4 Poids démographique des Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAAVD

La zone d'influence territoriale du CAAVD compte en 2006 une population totale de 141 870 personnes, en baisse de 1,7 % depuis 2001 et de 7 % depuis 1996. Parmi ces personnes on en retrouve 6 535 qui ont une identité autochtone, soit 4,6 % de la population totale (voir Figure 17). Leurs effectifs se sont beaucoup accrus depuis le milieu des années 1990 : de 29,4 % depuis 2001, et de 42,2 % depuis 1996. La forte hausse du nombre de personnes ayant déclaré une identité autochtone dans le recensement depuis 1996 contraste nettement avec la diminution de la population totale de la zone d'influence (voir Figure 16). Il faut toutefois garder à l'esprit que cette croissance pourrait être en partie attribuable au fait que davantage d'individus décident de revendiquer ouvertement une identité autochtone auparavant occultée, sans qu'il y ait eu une réelle croissance des effectifs au sein de ce groupe, par naissance ou migration vers la zone d'influence territoriale du CAAVD.

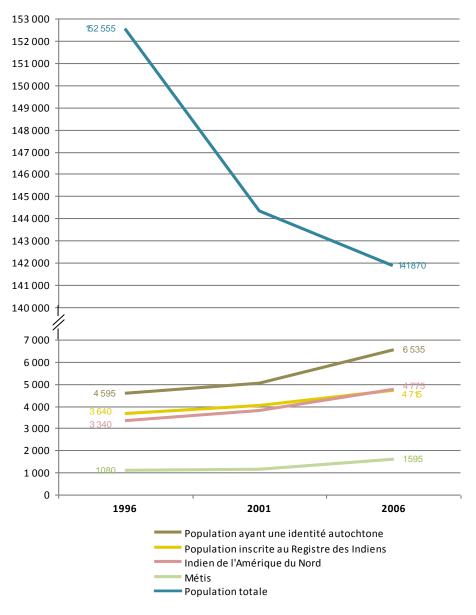
En 1996, moins de 5 % des personnes s'identifiant aux Indiens de l'Amérique du Nord habitaient la ville, alors qu'elles sont plus de 10 % en 2006. Il en résulte que près de la moitié des effectifs de la zone vivent maintenant sur le territoire de la MRC de La Vallée-de-l'Or (48,8 %). Chez les Métis, la part de la ville est passée de 11,1 % à 17,6 %, pendant que celle de l'ensemble de la MRC diminuait de 30,6 % à 27,6 %. Cette population vit donc encore plus qu'avant dans les autres MRC de la zone d'influence (en particulier dans la MRC de Rouyn-Noranda). Au surplus, on observe une disparité dans la répartition géographique des hommes et des femmes ayant une identité métisse (voir Tableau 17 et Tableau 18). Alors qu'en 1996 les parts des deux sexes vivant dans la ville étaient égales, à 11,2 %, celle des femmes a crû plus fortement, passant à 19,7 % en 2006, alors que celle des hommes n'a augmenté que jusqu'à 14,2 %.

Depuis le recensement de 1996, la croissance de la population ayant une identité autochtone s'est concentrée davantage dans la ville de Val-d'Or que dans le reste de la MRC de La Vallée-de-l'Or (voir Figure 20). La proportion des Autochtones résidant dans la ville a crû de plus de moitié, alors que celle qui vit dans l'ensemble de la MRC a légèrement diminué de 0,9 point de pourcentage (voir Tableau 16). La part des Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD établie dans la ville de Val-d'Or est ainsi passée de 7,5 % en 1996 à 12,3 % en 2006. C'est toutefois la proportion de la population résidant dans le reste de la MRC qui a diminué en contrepartie, de 36,6 % en 1996 à 30,9 % en 2006, puisque celle des quatre autres MRC de la zone d'influence a aussi légèrement augmenté de 0,9 point de pourcentage durant la période. Il est sûr que les fusions municipales survenues en 2002 (voir Tableau 4) ont joué un rôle dans l'augmentation de la part de la ville par rapport au reste de la MRC, mais cette part avait déjà crû de 1,9 point entre 1996 et 2001.

À l'opposé, si un peu plus du quart des Métis vivent dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2006, tant chez les hommes que les femmes (respectivement 27,8 % et 27,4 %), cette part a considérablement diminué chez les femmes. En 1996, plus du tiers d'entre elles vivaient dans la MRC, contre un peu plus du quart chez les hommes (34,6 % contre 26,2 %). Ainsi, durant la période une part croissante des femmes métisses de la zone se sont retrouvées ailleurs que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, et une part croissante de celles de cette MRC se sont retrouvées dans la ville de Val-d'Or.



Figure 16 : Évolution de la population selon l'identité et le statut, zone d'influence du CAAVD, 1996 à 2006



Le territoire de la zone d'influence du CAAVD compte 141 870 résidents en 2006, alors que ses effectifs montaient à 152 555 en 1996. Il s'agit d'une baisse annuelle de 0,7 % sur une période de 10 ans, toutefois beaucoup plus marquée entre 1996 et 2001.

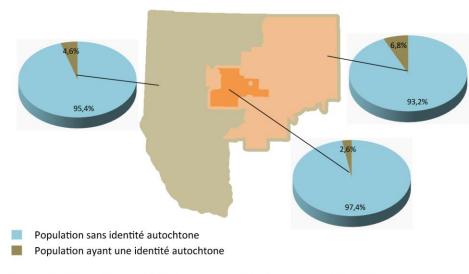
À l'inverse, le nombre de personnes ayant une identité autochtone s'est fortement accru, en particulier entre 2001 et 2006, passant de 4 595 à 6 535, pour une croissance annuelle de 3,6 %. Cette hausse s'observe à un degré comparable tant pour les individus ayant une identité d'Indien de l'Amérique du Nord que pour ceux qui se déclarent Métis.

En ce qui concerne les personnes qui ont déclaré au recensement être inscrites au Registre des Indiens, leur nombre a un peu moins augmenté durant la période, avec une hausse annuelle de 2,6 % (de 3 640 à 4 715).

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.



Figure 17 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, les 6 535 personnes de la zone d'influence du CAAVD ayant une identité autochtone constituent un vingtième de la population totale du territoire (4,6 %). La plus grande partie, soit en tout 3,4 % de la population, revendique une identité d'Indien de l'Amérique du Nord.

La population de la MRC de La Vallée-de-l'Or possède dans la plus grande proportion une identité autochtone, soit plus du double que dans la ville de Val-d'Or (6,8 % contre 2,6 %). Cela résulte en grande partie du fait que les 1 165 résidents autochtones de la communauté de Lac-Simon sont comptés parmi les habitants de la MRC de La Vallée-de-l'Or, mais pas de la ville de Val-d'Or.

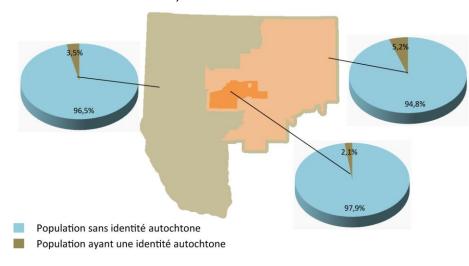
Tableau 13 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

	Ville de Val- d'Or		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'in	ıfluence
	N	%	Ν	%	Ν	%	N	%
Population totale	30 595	100,0	41 280	100,0	111 275	100,0	141 870	100,0
Population inscrite au Registre des Indiens	535	1,7	2 275	5,5	4 180	3,8	4 715	3,3
Population ayant une identité autochtone	805	2,6	2 825	6,8	5 730	5,1	6 535	4,6
Indien de l'Amérique du Nord	510	1,7	2 330	5,6	4 265	3,8	4 775	3,4
Métis	280	0,9	440	1,1	1 315	1,2	1 595	1,1
Inuit	0	0,0	0	0,0	10	0,0	10	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	15	0,0	45	0,1	135	0,1	150	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.



Figure 18 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence du CAAVD et ses constituantes, 2001



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Dans la zone d'influence du CAAVD en 2001, 4 005 personnes déclaraient avoir une identité autochtone. Elles comptaient pour un trentième de la population totale du territoire (3,5 %). Les trois quarts, soit en tout 2,6 % de la population, avaient une identité d'Indien de l'Amérique du Nord.

On observait la plus grande proportion de population autochtone dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (5,2 %), en particulier pour le groupe des Indiens de l'Amérique du Nord, qui formait 4,4 % de la population. À l'inverse, la ville de Val-d'Or affichait la plus faible part de population avec une identité autochtone en 2001 (2,1 %).

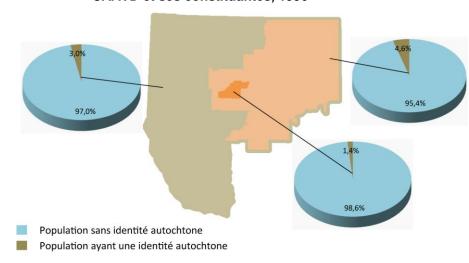
Tableau 14 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2001

	Ville de Val- d'Or		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'in	fluence
	N	%	Ν	%	Ν	%	N	%
Population totale	22 355	100,0	41 845	100,0	121 990	100,0	144 345	100,0
Population inscrite au Registre des Indiens	355	1,6	1 925	4,6	3 650	3,0	4 005	2,8
Population ayant une identité autochtone	475	2,1	2 175	5,2	4 575	3,8	5 050	3,5
Indien de l'Amérique du Nord	325	1,5	1 825	4,4	3 495	2,9	3 820	2,6
Métis	115	0,5	285	0,7	1 010	0,8	1 125	0,8
Inuit	10	0,0	10	0,0	10	0,0	20	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	20	0,1	60	0,1	80	0,1	100	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.



Figure 19 : Poids démographique de la population autochtone selon l'échelle géographique, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996



En tout, 4 595 résidents de la zone d'influence du CAAVD déclaraient une identité autochtone au recensement de 1996. Ils ne représentaient que 3 % de la population totale du territoire. Ils étaient très peu présents dans la ville de Val-d'Or, ne constituant que 1,4 % de ses habitants.

À l'opposé, 4,6 % des habitants de la MRC de La Vallée-de-l'Or avaient une identité autochtone en 1996. Plus précisément, 3,6 % de la population de la MRC revendiquait une identité d'Indien de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

Tableau 15 : Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996

	Ville de Val- d'Or		MRC de La Vallée- de-l'Or		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	23 985	100,0	43 975	100,0	128 570	100,0	152 555	100,0
Population inscrite au Registre des Indiens	240	1,0	1 770	4,0	3 400	2,6	3 640	2,4
Population ayant une identité autochtone	345	1,4	2 025	4,6	4 250	3,3	4 595	3,0
Indien de l'Amérique du Nord	155	0,6	1 565	3,6	3 185	2,5	3 340	2,2
Métis	120	0,5	330	0,8	960	0,7	1 080	0,7
Inuit	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	70	0,3	135	0,3	105	0,1	175	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

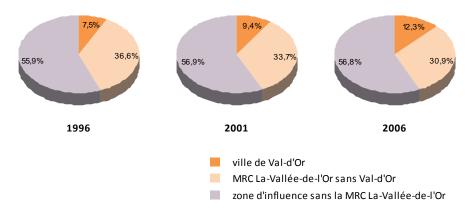
Tableau 16 : Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Val-d'Or (%)			MRC de La Vallée-de- l'Or (%)			
	1996	1996 2001 2006			1996 2001 2006			2001	2006	
Population totale	152 555	144 345	141 870	15,7	15,5	21,6	28,8	29,0	29,1	
Population inscrite au Registre des Indiens	3 640	4 005	4 715	6,6	8,9	11,3	48,6	48,1	48,3	
Population ayant une identité autochtone	4 595	5 050	6 535	7,5	9,4	12,3	44,1	43,1	43,2	
Indien de l'Amérique du Nord	3 340	3 820	4 775	4,6	8,5	10,7	46,9	47,8	48,8	
Métis	1 080	1 125	1 595	11,1	10,2	17,6	30,6	25,3	27,6	
Inuit	0	20	10	-	50,0	0,0	-	50,0	0,0	
Identité multiple ou non comprise ailleurs	175	100	150	5,7	20,0	10,0	77,1	60,0	30,0	

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.



Figure 20 : Part de la population autochtone résidant dans les parties résiduelles de chacune des trois constituantes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996, 2001, 2006



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Même si la population ayant une identité autochtone a crû dans la MRC de La Vallée-de-l'Or entre 1996 et 2006, elle a davantage augmenté dans la ville de Val-d'Or et dans les autres MRC de la zone d'influence. Il en résulte que la part de cette population qui vit dans les autres MRC est passée de 55,9 % à 56,8 % durant la période. La proportion des Autochtones de la zone résidant dans la ville de Vald'Or s'est bien davantage accrue, passant de 7,5 % à 12,3 %. Il faut toutefois noter que les fusions municipales de 2002 ont fait passer une partie de la population autochtone de la MRC dans le territoire de la ville.

Tableau 17 : Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone des hommes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Val-d'Or (%)			MRC de La Vallée-de l'Or (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Population totale	77 245	72 380	71 220	15,7	15,2	21,6	29,0	29,0	29,1
Population inscrite au Registre des Indiens	1 745	1 900	2 195	5,7	9,5	11,4	47,6	46,8	49,4
Population ayant une identité autochtone	2 210	2 370	3 155	6,6	9,5	11,3	42,1	42,4	42,0
Indien de l'Amérique du Nord	1 625	1 780	2 255	4,3	9,3	10,4	46,5	47,5	47,9
Métis	535	580	810	11,2	10,3	14,2	26,2	25,9	27,8
Inuit	0	0	10	-	-	0,0	-	-	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	55	20	60	0,0	0,0	0,0	63,6	50,0	33,3

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Tableau 18 : Parts de la ville et de la MRC dans la population totale et autochtone des femmes de la zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006

	Zone d'influence (N)			Ville de Val-d'Or (%)			MRC de La Vallée-de		
							l'Or (%)		
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Population totale	75 320	71 970	70 660	15,7	15,7	21,6	28,6	29,0	29,0
Population inscrite au Registre des Indiens	1 890	2 100	2 510	7,7	8,6	11,4	49,7	49,3	47,4
Population ayant une identité autochtone	2 380	2 680	3 390	8,6	9,3	13,1	46,0	43,5	44,2
Indien de l'Amérique du Nord	1 715	2 035	2 505	5,2	7,9	11,0	47,2	47,9	49,9
Métis	535	550	785	11,2	10,0	19,7	34,6	25,5	27,4
Inuit	0	10	0	-	100,0	-	-	100,0	-
Identité multiple ou non comprise ailleurs	120	80	80	8,3	25,0	18,8	79,2	56,3	31,3

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.





# 3. Caractéristiques démographiques de la population autochtone concernée

## 3.1 Identité autochtone

En 2006, tout comme en 2001 et 1996, les personnes recensées peuvent revendiquer l'appartenance à trois types d'identité spécifique, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuit. Elles peuvent aussi déclarer détenir une ou plusieurs autres identités à la fois, ce que Statistique Canada désigne par une identité multiple, alors que la catégorie « non comprise ailleurs » rassemble les réponses qui ne correspondent à aucune de ces quatre possibilités. Les recensés peuvent aussi indiquer, dans une question distincte de la précédente, s'ils sont inscrits au Registre des Indiens. Ainsi, bien que le groupe des Indiens de l'Amérique du Nord corresponde à celui qui est considéré par la *Loi sur les Indiens*, il n'y a pas de correspondance automatique entre ces deux variables. On retrouve donc à la fois des personnes qui déclarent appartenir au groupe des Indiens de l'Amérique du Nord mais ne sont pas inscrites au Registre des Indiens, et des personnes qui sont inscrites au Registre, mais qui revendiquent une autre identité que celle d'Indien de l'Amérique du Nord.

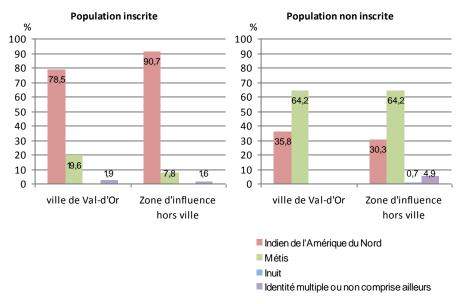
Dans le territoire de la zone d'influence territoriale du CAAVD, le type d'identité revendiquée par les Autochtones varie quelque peu selon leur lieu de résidence et leur inscription au Registre des Indiens. À la base, la population inscrite se considère partout en grande majorité membre du groupe des Indiens de l'Amérique du Nord (voir Figure 21). Toutefois, la population inscrite résidant dans la ville de Val-d'Or est un peu plus encline que dans le reste de la zone d'influence à s'estimer Métis plutôt qu'Indien de l'Amérique du Nord. En 2006 elle le fait dans une proportion d'un cinquième, alors que c'est un dixième dans la zone d'influence, tout comme dans l'ensemble de la province de Québec d'ailleurs. Notons que cette proportion a grandement fluctué dans la ville depuis 1996, chutant de 29,2 % à 6,9 % entre 1996 et 2001, puis remontant à 19,6 % en 2006 (voir Tableau 19).

Cela dit, dans la zone d'influence territoriale du CAAVD (voir Tableau 20), les effectifs inscrits s'identifiant au groupe des Métis ont connu une augmentation bien moindre que pour les Indiens de l'Amérique du Nord entre 1996 et 2001 (4,5 % contre 13,8 %), mais plus forte entre 2001 et 2006 (24,6 % contre 17,1 %). Dans l'ensemble de la province, le groupe des Métis avait même connu une baisse de 2,9 % entre 1996 et 2001, rebondissant de 32,9 % entre 2001 et 2006. Il est par ailleurs intéressant d'observer que le nombre d'Indiens inscrits qui s'identifient comme Métis est passé de 330 à 430 personnes entre 1996 et 2006, ce qui témoigne éloquemment de la complexification de la notion d'identité autochtone (voir Figure 22). La hausse du nombre de personnes inscrites s'identifiant aux Indiens de l'Amérique du Nord est toutefois bien plus élevée, plus de 1 000 personnes, et surpasse proportionnellement celle de la province.

La situation de la population non inscrite à Val-d'Or est similaire au reste de la zone d'influence. En 2006, celle-ci se considère en effet majoritairement Métis (deux tiers des Autochtones non inscrits à Val-d'Or, tout comme dans la zone d'influence). La principale différence réside dans la présence hors de la ville de Val-d'Or d'un petit nombre de personnes ayant une identité multiple ou, surtout, non comprise ailleurs (4,9 %), que l'on ne retrouve pas dans la ville. Dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale, la hausse des effectifs est proportionnellement plus marquée dans la population non inscrite que chez les Indiens inscrits, surtout entre 2001 et 2006 (72 % contre 18,2 %). Cette croissance concerne tout autant le groupe des Métis (hausse de 415 personnes) que celui des Indiens de l'Amérique du Nord (hausse de 375 personnes).



Figure 21 : Part de la population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, ville de Vald'Or et zone d'influence territoriale du CAAVD, 2006



Source: Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

La grande majorité des personnes inscrites de la ville de Val-d'Or, selon le recensement de 2006, se déclarent Indiens de l'Amérique du Nord (78,5 %) et encore plus dans le reste de la zone (90,7 %). On observe toutefois que le cinquième des personnes inscrites de la ville préfère se déclarer Métis, plus du double que dans le reste de la zone (19,6 % contre 7,8 %).

À l'opposé, chez les personnes non inscrites au Registre, près des deux tiers s'identifient à la population Métis, dans la ville comme dans le reste de la zone d'influence (64,2 % dans les deux cas). Un autre tiers environ se déclare plutôt Indien de l'Amérique du Nord (35,8 % dans la ville et 30,3 % dans la zone). Enfin, un petit nombre d'individus non inscrits se considèrent dans une autre situation, notamment avoir plusieurs identités autochtones à la fois.

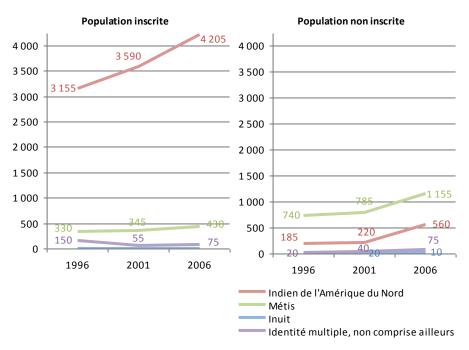
Tableau 19 : Fluctuation de la part des groupes d'identité autochtone dans la population inscrite au Registre des Indiens de la province de Québec, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996 à 2006

	Ville de Val-d'Or				nfluence te du CAAVD		Provin	ébec	
	1996	2001	2006	1996	2001	2006	1996	2001	2006
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indien de l'Amérique du Nord	50,0	90,3	78,5	86,8	90,0	89,3	85,6	87,2	84,6
Métis	29,2	6,9	19,6	9,1	8,6	9,1	<b>9</b> ,6	8,4	9,8
Inuit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,3
Identité multiple ou non comprise ailleurs	20,8	2,8	1,9	4,1	1,4	1,6	4,5	4,1	5,3

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.



Figure 22 : Population selon l'inscription recensée au Registre des Indiens et l'identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996 à 2006



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre les recensements de 1996 et de 2006, la population inscrite de la zone d'influence territoriale du CAAVD a considérablement augmenté. Le nombre de recensés se considérant Indiens de l'Amérique du Nord en particulier a crû de 1 050 individus, alors que les effectifs inscrits se déclarant Métis en ont gagné 100. On constate toutefois que le nombre de personnes inscrites revendiquant une identité multiple ou autre a chuté de moitié durant la période, alors qu'aucune personne ne se déclare Inuit.

Toutes proportions gardées, la hausse est encore plus importante pour la population non inscrite, surtout entre 2001 et 2006. Les groupes des Indiens de l'Amérique du Nord et des Métis se sont respectivement accrus de 375 et 415 individus entre 1996 et 2006. Le nombre d'individus avec une identité multiple ou autre a, quant à lui, gagné 55 personnes.

Tableau 20 : Variation de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et la province de Québec selon le statut au Registre des Indiens, 1996 à 2006

	Zone d'influence te	erritoriale du CAAVD	Province d	le Québec
	1996-2001	1996-2001 2001-2006		2001-2006
Population inscrite				-
Total	9,8	18,2	11,2	13,9
Indien de l'Amérique du Nord	13,8	17,1	13,4	10,5
Métis	4,5	24,6	-2,9	32,9
Inuit	-	-	0,0	44,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	-63,3	36,4	-21,7	34,0
Population non inscrite				
Total	11,1	72,0	11,1	73,2
Indien de l'Amérique du Nord	18,9	154,5	14,7	113,9
Métis	6,1	47,1	3,7	91,9
Inuit	-	-50,0	16,0	14,5
Identité multiple ou non comprise ailleurs	100,0	87,5	46,9	79,2

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.



# 3.2 Structure par âge et sexe

Globalement, la population des personnes ayant une identité autochtone présente une structure d'âge typique d'une population en croissance dans la zone d'influence territoriale du CAAVD. En témoigne la forme assez caractéristique de la pyramide des âges en 2006, où les plus jeunes sont plus nombreux que leurs aînés (voir Figure 23). La répartition homme-femme des Autochtones est toutefois plutôt inégale selon le lieu de résidence. La ville de Val-d'Or se distingue de l'ensemble de la zone, car les femmes y sont majoritaires (55,9 % des effectifs contre 52,1 %), en particulier celles âgées de 30 à 69 ans, avec 5,6 points de pourcentage de plus. On y retrouve au contraire bien peu d'hommes de 30 à 39 ans, seulement 4,3 % des effectifs, alors qu'ils sont 6,6 % dans l'ensemble de la zone.

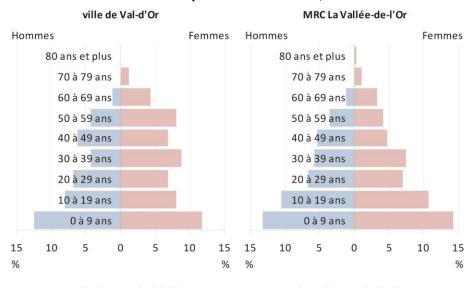
De manière générale, la structure d'âge des Autochtones varie substantiellement selon le territoire analysé (voir Figure 24). D'un côté, la structure d'âge de la ville de Val-d'Or est relativement représentative de celle de l'ensemble de la zone, à quelques exceptions près. Par contre, la population du reste de la MRC de La Vallée-de-l'Or (donc sans compter celle de la ville ellemême) se révèle beaucoup plus jeune. Trois groupes sont particulièrement présents dans la ville de Val-d'Or. Il s'agit des enfants de moins de 10 ans, des adultes âgés de 45 à 59 ans et, surtout, des jeunes de 20 à 24 ans. Ainsi, le cinquième des jeunes du début de la vingtaine de la zone d'influence réside à Val-d'Or même (19,5 %); on observe toutefois un écart frappant avec les autres jeunes, car ceux de 15 à 19 ans et de 25 à 29 ans constituent les groupes d'âge les moins présents dans la ville, hormis les personnes de 65 ans et plus. Le groupe des 25 à 44 ans a d'ailleurs nettement moins crû que les autres dans la ville depuis 1996, passant de 130 à 185 personnes (voir Tableau 21 et Tableau 22), alors que les effectifs âgés de 45 à 64 ans ont quadruplé (voir Figure 25).

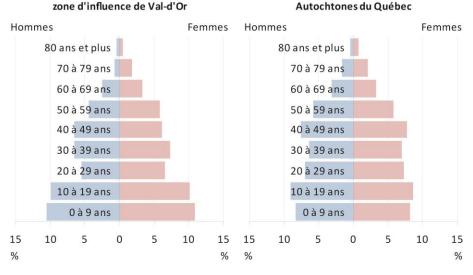
Le contraste est marqué avec le reste de la MRC de La Vallée-de-l'Or où réside, peu importe le groupe d'âge considéré, plus du tiers de la population de moins de 30 ans de la zone. Les enfants de moins de 5 ans y sont les plus présents, puisque 44,9 % de ceux de la zone résident dans cette partie de la MRC. À l'inverse, pour n'importe quel groupe d'âge de 40 ans ou plus, la MRC sans Val-d'Or compte toujours moins du quart de cette population de la zone. La part n'atteint que 14,8 % pour les personnes de 55 à 59 ans, qui ont plutôt tendance à demeurer dans la ville même, mais elle ne dépasse pas 17,1 % pour l'ensemble des personnes de 65 ans et plus. Ce dernier groupe s'est davantage accru que celui des enfants dans l'ensemble de la MRC (54,5 % contre 33,7 % pour les moins de 15 ans). Le nombre de personnes de 45 à 64 ans a quant à lui doublé (augmentation de 114 %).

En ce qui concerne les quatre autres MRC qui forment le reste de la zone d'influence territoriale du CAAVD, la population âgée y est nettement plus présente que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. Les trois quarts des personnes de 65 ans et plus de la zone y vivent en 2006 (75,8 %), et environ les deux tiers des effectifs pour toutes les cohortes de 50 ans et plus. À l'opposé, seule une minorité des enfants de moins de 15 ans et des jeunes adultes de 20 à 24 ans résident en dehors de la MRC de La Vallée-de-l'Or. À l'échelle de l'ensemble de la zone d'influence, le groupe des 15 à 24 ans affiche d'ailleurs une croissance deux fois moindre que dans la seule MRC de La Vallée-de-l'Or entre 1996 et 2006 (16,2 % contre 31,9 %). La hausse du nombre d'Autochtones âgés de 65 ans et plus y est toutefois encore plus marquée que dans la MRC, avec près d'un doublement des effectifs (de 185 à 350 personnes).



Figure 23 : Pyramide des âges de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et province de Québec, 2006





Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, les enfants de moins de 10 ans représentent plus du cinquième des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD (21,5 % des effectifs). Il en résulte une pyramide des âges plus près du modèle classique que celle des Autochtones de toute la province, hormis pour la proportion un peu faible de jeunes de 20 à 29 ans (12 % contre 14,2 % au Québec). La pyramide des âges de la MRC de La Vallée-de-l'Or se rapproche toutefois le plus de ce modèle en 2006, avec 27,4 % de sa population âgée moins de 10 ans. En contrepartie, les personnes âgées de 50 ans et plus y sont proportionnellement très peu nombreuses, surtout les hommes (4,8 % des effectifs de la MRC contre 8,3 % dans la zone).

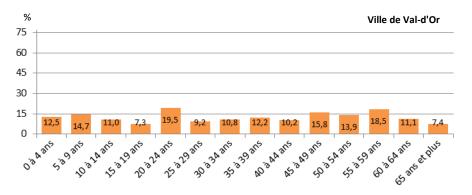
En ce qui concerne la ville de Vald'Or, les enfants de moins de 10 ans y forment aussi la tranche d'âge la plus nombreuse, avec 24,2 % des effectifs. Cela dit, on y remarque surtout la forte présence des femmes par rapport aux hommes. Les femmes de 30 ans et plus sont ainsi près de deux fois plus nombreuses que les hommes du même âge à résider dans la ville (29,2 % contre 16,1 %). Et celles de 30 à 69 ans constituent 28 % de la population autochtone, une part nettement plus élevée que pour la zone d'influence (22,4 %) en 2006.

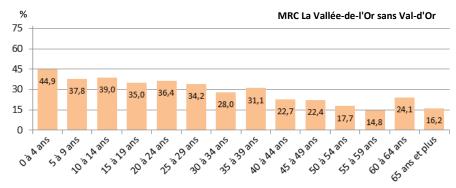
La croissance très marquée des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence – près de 2 000 individus de plus en 10 ans – pose certes un défi pour le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. Demeure toutefois le problème de distinguer la source de cette croissance. Dans quelle mesure les hausses observées relèvent-elles de l'accroissement naturel de la population par les naissances chez les Autochtones déjà déclarés ou d'une mobilité géographique à partir d'autres régions? Quelle part de l'augmentation provient de l'apport d'Autochtones nouvellement déclarés qui n'avaient pas revendiqué leur identité dans les recensements antérieurs? Et la répartition de ces deux sources de croissance est-elle la même chez les femmes et les hommes, ou entre les différents groupes d'âge et autres sous-groupes de personnes?

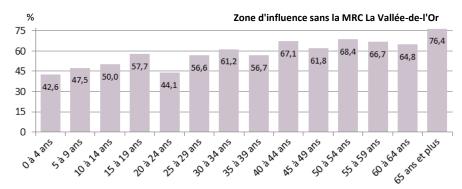


En l'absence de données longitudinales, il n'est pas possible de répondre à ces questions avec un minimum de certitude. Quoi qu'il en soit, du point de vue du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or le bassin de population à desservir le plus récemment connu est celui que dénombre le recensement de 2006, et la source de sa croissance depuis les recensements précédents ne constitue pas le principal enjeu; celui-ci consiste plutôt, en effet, à savoir comment desservir cette population en augmentation, et avec quelles ressources.

Figure 24 : Part de la population ayant une identité autochtone selon le territoire de résidence dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, par groupe d'âge, 2006







Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Avec 19,5% des effectifs de la zone d'influence, le groupe des jeunes de 20 à 24 ans est celui qui se concentre le plus fortement dans la ville de Val-d'Or, qui ne compte que 12,3% de la population de la zone. Il est suivi de près par les 55 à 59 ans (18,5%), puis les 45 à 49 ans (15,8%). À l'inverse, les personnes de 15 à 19 ans et de 65 ans et plus habitent plutôt rarement dans la ville (respectivement 7,3% et 7,4%).

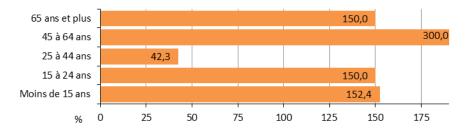
Le portrait du reste de la MRC de La Vallée-de-l'Or diffère, puisque les enfants de 0 à 4 ans y forment le groupe le plus présent (44,9 %). Suivent ceux âgés de 10 à 14 ans et de 5 à 9 ans (respectivement 39 % et 37,8 %). À l'opposé, une bien petite part des adultes âgés de 40 ans et plus de la zone d'influence vivent dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. La part de ces derniers se limite à 22,7 %, et chute à 14,8 % pour leurs aînés de 55 à 59 ans.

En ce qui concerne les quatre autres MRC de la zone d'influence, elles comptent moins de la moitié des effectifs chez les enfants de moins de 10 ans, et chez les 20 à 24 ans (44,1 %), très concentrés dans la ville de Val-d'Or. La majorité des Autochtones de tous les groupes d'âge de 25 ans et plus résident hors de la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2006, et généralement les deux tiers de ceux de 40 ans et plus.

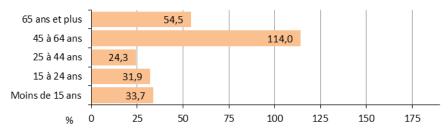


Figure 25 : Variation des groupes d'âge de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et province de Québec, 1996 à 2006

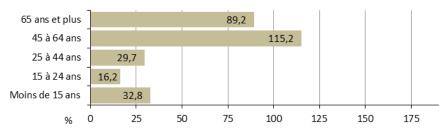
# Autochtones de la ville de Val-d'Or



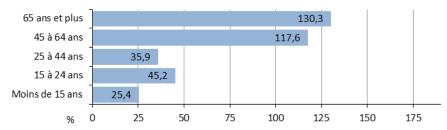
#### Autochtones de la MRC La Vallée-de-l'Or



#### Autochtones de la zone d'influence du CAAVD



#### Autochtones du Québec



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Entre 1996 et 2006, tous les groupes d'âge ont connu une croissance chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD. Les groupes les plus âgés affichent les plus fortes hausses, en particulier les 45 à 64 ans dont le nombre a plus que doublé, comme chez l'ensemble des Autochtones du Québec (115,2 % et 117,6 % respectivement). Le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a bondi de 89,2 % dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, une hausse cependant inférieure à celle observée dans la province (130,3 %). À l'opposé, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans a très peu augmenté dans la zone durant la période (16,2 % contre 45,2 % au Québec).

Les effectifs de moins de 15 ans, et surtout de 15 à 24 ans, se sont davantage accrus dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que dans l'ensemble de la zone d'influence. L'augmentation la plus spectaculaire concerne toutefois les 45 à 64 ans de la ville de Val-d'Or, dont les effectifs ont quadruplé depuis 1996 (hausse de 300 %). Le nombre d'Autochtones de tous les groupes d'âge a d'ailleurs considérablement crû à Val-d'Or, et dans une proportion toujours supérieure à celle de l'ensemble de la zone. Mais quel que soit le territoire, il est difficile de départager la part de la croissance des personnes ayant une identité autochtone due à une augmentation naturelle des effectifs, de celle due à une augmentation du nombre de personnes ayant décidé, avec le temps, de revendiquer leur identité autochtone dans le cadre du recensement.



Tableau 21 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

	Ville de Val-d'Or			MRC de La Vallée-de-l'Or			Zone d'influence territoriale du CAAVD		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	805	355	450	2 825	1 325	1 500	6 535	3 155	3 390
Moins de 15 ans	265	145	130	1 110	545	560	2 085	1 085	1 010
15 à 24 ans	120	65	60	475	240	235	1 005	480	525
25 à 44 ans	185	65	115	690	310	380	1 745	825	930
45 à 64 ans	200	75	120	460	210	255	1345	640	715
65 ans et plus	25	10	20	85	25	60	350	135	215

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Tableau 22 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2001

	Ville de Val-d'Or			MRC de La Vallée-de-l'Or			Zone d'influence territoriale du CAAVD		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	475	225	250	2 175	1 005	1 165	5 050	2 370	2 680
Moins de 15 ans	150	75	75	910	445	465	1 775	900	880
15 à 24 ans	95	65	30	370	185	190	830	385	445
25 à 44 ans	125	35	85	590	260	335	1 465	650	820
45 à 64 ans	90	35	55	245	95	150	760	350	395
65 ans et plus	10	10	0	55	25	25	235	75	150

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Tableau 23 : Population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996

	Ville de Val-d'Or			MRC de La Vallée-de-l'Or			Zone d'influence territoriale du CAAVD		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Total	345	145	205	2 025	930	1 095	4 595	2 210	2 380
Moins de 15 ans	105	55	50	830	390	440	1 570	770	795
15 à 24 ans	50	10	35	360	180	180	865	440	425
25 à 44 ans	130	55	80	555	230	325	1 345	605	740
45 à 64 ans	50	20	30	215	105	115	625	310	320
65 ans et plus	10	0	0	55	25	30	185	85	100

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.



## 3.3 Situation familiale

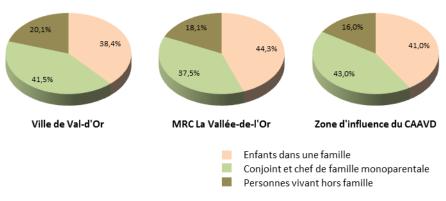
La plupart des 6 535 Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD vivent avec au moins un membre de leur **famille de recensement** en 2006. D'un côté, les 2 660 enfants, et de l'autre, les 2 795 parents et conjoints sans enfants à la maison, forment à part presque égale les cinq sixièmes de la population en 2006 (voir Figure 26). Cette proportion est comparable à celle que l'on observe dans la population du Québec (non autochtone), mais dans cette dernière les enfants sont nettement moins présents, formant moins du tiers des personnes vivant dans une famille (voir Figure 27). Le dernier sixième des Autochtones de la zone d'influence, une proportion un peu moindre que pour la province, est constitué de 585 personnes vivant seules et de 455 individus qui résident avec des personnes qui ne font pas partie de leur famille. La place qu'occupent ces Autochtones vivant hors famille dans la zone a légèrement augmenté entre 1996 et 2006, alors que celle des enfants a diminué, un changement similaire à ce que l'on observe dans la population du Québec.

Par rapport à la zone d'influence, les Autochtones de la ville de Val-d'Or vivent un peu plus souvent hors famille en 2006 : ces 160 personnes représentent un cinquième des effectifs (voir Figure 26). Comme dans l'ensemble de la zone d'influence, les Autochtones de la ville vivent tout de même le plus souvent avec un conjoint ou avec leurs enfants. Leurs effectifs de 330 personnes constituent les deux cinquièmes de la population, tout comme les 305 enfants demeurant avec eux. Parmi les trois territoires de la zone, c'est la MRC de La Vallée-de-l'Or qui compte la plus forte proportion d'enfants dans les familles. Avec des effectifs de 1 245 individus, ces derniers sont plus nombreux que les 855 conjoints et 200 chefs de famille monoparentale en 2006.

Si l'on n'observe que les Autochtones dits « indépendants » selon Statistique Canada, c'est-à-dire qui ne sont pas des enfants vivant dans une famille, le contraste se creuse entre la ville de Val-d'Or et la zone d'influence. Ainsi, les trois cinquièmes de ces personnes vivent avec un conjoint (marié ou en union libre) dans la zone d'influence en 2006, alors qu'elles sont à peine la moitié dans la ville (voir Figure 28). La différence la plus marquante est toutefois que pas moins du tiers des Autochtones indépendants de la ville occupent un logement où ils vivent sans autre soutien, seuls ou exclusivement avec leurs enfants. Dans l'ensemble de la zone d'influence, un peu plus du quart des individus appartiennent à ce groupe, une proportion comparable à celle de la population du Québec (voir Figure 29). Cela dit, les chefs de famille monoparentale demeurent deux fois plus présents chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD que dans la population du Québec en 2006, alors que la part des personnes seules a doublé, se rapprochant beaucoup de celle de la province. En contrepartie, on retrouve proportionnellement bien moins d'Autochtones vivant avec des personnes non apparentées dans la zone d'influence en 2006 qu'en 1996, même si leur pourcentage est supérieur à celui observé dans la province.

Pour une définition des termes soulignés, voir le glossaire en annexe.

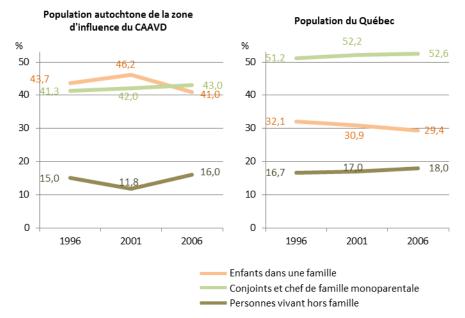
Figure 26 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006



Source : Statistique Canada, totalisation personalisée du recensement de 2006.

La situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la ville de Val-d'Or diffère quelque peu de celle de l'ensemble de la zone d'influence. En 2006, plus d'individus de la ville vivent hors famille (20,1 % contre 16 %) et il s'y trouve un peu moins d'enfants (38,4 % contre 41 %) et de conjoints ou chef de famille monoparentale (41,5 % contre 43 %). On retrouve toutefois la plus faible proportion de ces derniers et la plus grande part des enfants dans la MRC de La Valléede-l'Or (respectivement 37,5 % et 44,3 %).

Figure 27 : Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1996 à 2006



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Depuis 1996, la situation familiale a relativement peu changé chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD. On y observe toutefois les mêmes tendances que dans la population du Québec (non autochtone).

D'une part, la proportion d'enfants faisant partie d'une famille a diminué de 2,7 points de pourcentage dans les deux cas (de 43,7 % à 41 % dans la zone d'influence). D'autre part, les personnes vivant hors famille se font un peu plus présentes en 2006 avec une hausse relative de 1 point (contre 1,3 point pour le Québec).

Enfin, il est difficile d'établir si le soubresaut observé en 2001 est une imprécision due aux conditions de réalisation du recensement. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'un momentané retour d'enfants chez leurs parents.



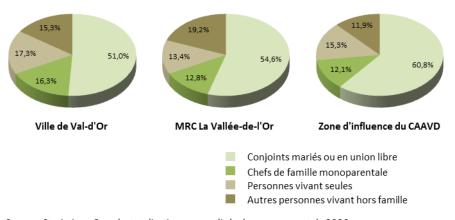
Tableau 24 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

	Ville de Val-d'Or		MRC de La Vallée-de- l'Or		Zone d'influence territoriale du CAAVD	
	N	%	N	%	N	%
Population totale dans les ménages privés	795	100,0	2 810	100,0	6 520	100,0
Enfants dans une famille	305	38,4	1 245	44,3	2 660	40,8
Conjoint et chef de famille monoparentale	330	41,5	1 055	37,5	2 795	42,9
Conjoints mariés ou en union libre	250	31,4	855	30,4	2 330	35,7
Chefs de famille monoparentale	80	10,1	200	7,1	465	7,1
Personnes vivant hors famille	160	20,1	510	18,1	1 040	16,0
Personnes vivant seules	85	10,7	210	7,5	585	9,0
Autres personnes vivant hors famille	<i>7</i> 5	9,4	300	10,7	455	7,0

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Note: En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des sous-groupes peut ne pas égaler le total et ne pas correspondre aux pourcentages dans les graphiques.

Figure 28 : Situation familiale des personnes ayant une identité autochtone, sauf les enfants vivant en famille, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

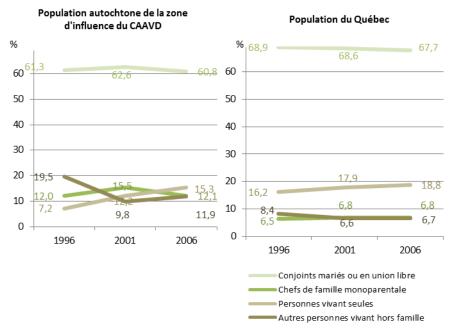


Source : Statistique Canada, totalisation personalisée du recensement de 2006.

La situation des Autochtones dits « indépendants » (excluant donc les enfants vivant avec leurs parents) diffère largement d'un territoire à l'autre dans la zone d'influence. Dans l'ensemble de la zone, la majorité d'entre eux vivent avec un conjoint en 2006 (60,8 %), une plus forte part que dans la ville de Val-d'Or (51 %). En ville, on vit plus souvent seul (17,3 % contre 15,3 % pour la zone) ou avec seulement des enfants (16,3 % contre 12,1 %). La MRC de La Vallée-de-l'Or se distingue quant à elle avec la plus forte proportion d'Autochtones cohabitant avec des gens ne faisant pas partie de leur famille (19,2 %).



Figure 29 : Évolution de la situation familiale des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, sauf les enfants vivant en famille, 1996 à 2006



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

La proportion des Autochtones dits « indépendants » de la zone d'influence qui résident avec un conjoint est inférieure à celle de la province en 2006 (60,8 % contre 67,7 %). Elle est demeurée stable depuis 1996, ce qui n'est pas le cas de la proportion des Autochtones vivant seuls, dont la part a presque doublé (passant de 7,2 % à 12,1 %). Bien qu'ils soient moins présents qu'au Québec, cette hausse de 8,1 points de pourcentage surpasse celle de la province (2,6 points).

Les chefs de famille monoparentale sont, eux, proportionnellement plus nombreux que dans la province (12,1 % contre 6,8 %), mais pas plus qu'en 1996. Quant aux Autochtones vivant hors famille, bien que toujours plus présents qu'au Québec en 2006 (12,1 % contre 6,7 %), leur part des effectifs a chuté de 7,6 points depuis 1996 (contre -1,7 point dans la province).





# 4. Situation socioéconomique de la population autochtone concernée

Cette section présente une série de données dépeignant la situation socioéconomique des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD. Les trois dimensions principales de cette situation sont successivement abordées : la scolarité, le revenu total (niveau, composition et distribution), et enfin les indicateurs économiques que sont l'activité, l'emploi et le chômage.

### 4.1 Scolarité

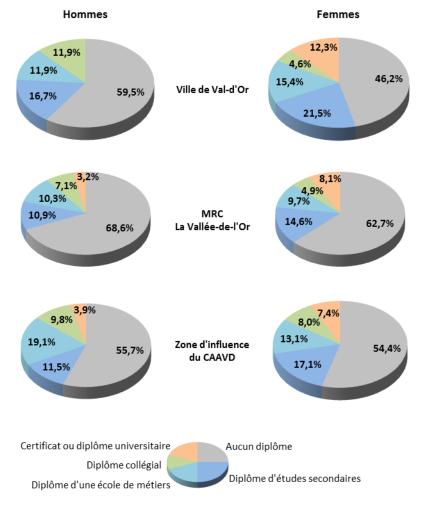
Chez les personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, les femmes possèdent un peu plus fréquemment un plus haut degré de scolarité que les hommes en 2006 (voir Figure 30). Elles sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à détenir une formation universitaire (7,4 % contre 3,9 %) et ont une fois et demie plus souvent un diplôme d'études secondaires (17,1 % contre 11,5 %). Il n'en reste pas moins que la majorité d'entre elles demeure sans aucun diplôme en 2006, tout comme les hommes (respectivement 54,4 % et 55,7 %).

C'est toutefois dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que la plus grande proportion des femmes n'a aucun diplôme (62,7 %), alors que leur niveau de scolarité est nettement supérieur dans la ville de Val-d'Or à celui de l'ensemble de la zone d'influence. Plus du dixième des femmes de la ville ont complété une formation universitaire, et le cinquième détiennent un diplôme d'études secondaires. De fait, la majorité des femmes de Val-d'Or détiennent un diplôme en 2006, ce que l'on ne retrouve ni dans les deux autres territoires d'analyse pour les femmes, ni en aucun cas chez les hommes. Il importe ici de souligner que la situation des hommes est très différente, car même si les deux tiers d'entre eux n'ont pas de diplôme dans la MRC (68,6 %), 3,2 % des effectifs y ont une formation universitaire, ce qui n'est le cas d'aucun homme de la ville. Les hommes dans la ville se retrouvent d'ailleurs plus souvent sans diplôme que dans l'ensemble de la zone d'influence (59,5 % contre 55,7 %).

En raison de la modification de la question posée au recensement – qui entraîne des changements dans la signification des variables concernées – le niveau de scolarité culminant (plus haut niveau de scolarité complété) de 2006 ne peut globalement être comparé avec celui des recensements antérieurs. Toutefois, si on le compare pour une même année avec celui de l'ensemble de la population de la province, on voit que le niveau de scolarité des femmes et des hommes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD s'est amélioré entre 1996 et 2006 (voir Figure 31). Cette embellie provient d'une chute dans les parts de sans diplôme, que des hausses moins marquées que pour la province dans les études supérieures ne parviennent pas à contrecarrer. Ainsi, l'écart avec la population québécoise chez les personnes sans diplôme s'est rétréci de 7,4 points de pourcentage pour les hommes et de 2,8 points pour les femmes. La situation relative s'est aussi améliorée quant au diplôme d'études secondaires, mais dans une moindre mesure. À l'autre bout du spectre toutefois, la différence entre les parts des Autochtones de la zone et de l'ensemble de la population ayant un diplôme d'études universitaires s'est accentuée, gagnant 4,5 points chez les femmes et 3,7 points pour les hommes.



Figure 30 : Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006



Source: Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Comme dans l'ensemble de la société en 2006, les femmes ayant une identité autochtone sont un peu plus scolarisées que les hommes dans la zone d'influence territoriale du CAAVD. Les femmes ont un peu plus souvent complété leur formation à l'école secondaire (17,1 % contre 11,5 %), et les hommes dans une école de métiers (19,1 % des hommes contre 13,1 % des femmes). La principale différence se trouve sur le plan de la scolarité universitaire, terminée par 7,4 % des femmes contre 3,9 % des hommes.

En 2006, les femmes de la ville de Val-d'Or possèdent le plus souvent un diplôme (53,8 %): c'est le seul groupe où ce statut est majoritaire dans la zone d'influence. Elles affichent de même la plus grande proportion d'individus possédant universitaire formation (12,3 %). Les hommes de Val-d'Or sont par contre nettement moins scolarisés que dans l'ensemble de la zone d'influence. Une plus grande majorité ne possède aucun diplôme (59,5 % contre 55,7 %), et aucun n'a complété de formation universitaire. C'est toutefois dans la MRC de La Vallée-de-l'Or que se trouve la plus grande proportion d'hommes dans cette situation en 2006 (68,6 %), et il en va de même chez les femmes (62,7 %).

Tableau 25 : Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

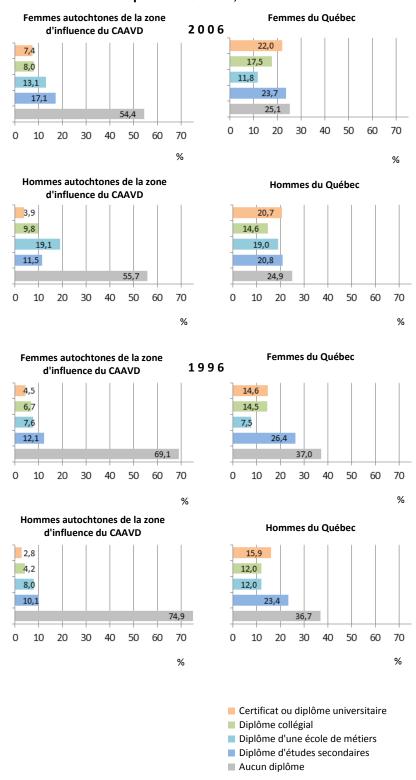
	Ville de Val-d'Or		MRC de La \	/allée-de-l'Or	Zone d'influence territoriale du CAAVD	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Population de 15 ans et plus	215	320	775	935	2 060	2 385
Aucun diplôme	125	150	535	580	1 140	1 290
Diplôme d'études secondaires	35	70	85	135	235	405
Diplôme d'une école de métiers	25	50	80	90	390	310
Diplôme collégial	25	15	55	45	200	190
Certificat ou diplôme universitaire	0	40	25	75	80	175

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Note: En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des sous-groupes peut ne pas égaler le total.



Figure 31: Plus haut niveau de scolarité de la population de 15 ans et plus ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population de 15 ans et plus du Québec, 1996 et 2006



Les femmes et les hommes de la zone d'influence ayant une identité autochtone possèdent un niveau de scolarité moins élevé que celui des habitants du Québec en 2006. L'écart est particulièrement grand pour le nombre de personnes sans diplômes, plus du double pour les Autochtones, et celles détenant une formation universitaire, le tiers ou moins. Si les chiffres de la scolarité 2006 ne peuvent directement comparés avec ceux des recensements antérieurs, on peut toutefois observer que l'écart entre les Autochtones de la zone et la population du Québec s'est globalement rétréci depuis 1996.

L'écart défavorable entre les parts des femmes sans diplômes est ainsi passé de 32,1 à 29,3 points de pourcentage, en baisse de 2,8 points. Chez les hommes, la diminution de l'écart est plus marquée, à-7,4 points. Pour ce qui du diplôme d'études secondaires, les femmes ont comblé une plus grande partie de leur retard, avec une réduction de 7,7 points de l'écart, contre 4 points pour les hommes. Cela résulte toutefois d'une croissance plus marquée des diplômes supérieurs dans la population de la province durant la période.

Ainsi, le retard dans la formation universitaire s'est creusé de 3,7 points et 4,5 points respectivement, pour les hommes et les femmes autochtones. Chez ces dernières, il est passé de 14,6 points à 16,8 points, alors que l'écart entre leurs parts de diplôme collégial s'est accru de 1,7 point.

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 1996.



## 4.2 Revenu

Les données sur le revenu des personnes et des familles concernent les personnes âgées de 15 ans et plus et portent sur le revenu gagné durant l'année précédant celle du recensement. Les principaux indicateurs sont le revenu total moyen, la répartition du revenu total par tranches, la composition du revenu total selon la source, et la proportion d'unités (ménages, familles) dont le niveau de revenu est considéré comme faible. Puisque les revenus des femmes et des hommes se révèlent habituellement très inégaux, leurs situations respectives sont analysées séparément à quelques reprises.

Entre 1995 et 2005, le revenu total des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD a progressé un peu plus vite que celui de l'ensemble de la population du Québec (voir Figure 32). Bien qu'il ne corresponde qu'à 63,6 % du revenu moyen de l'ensemble des Québécois (20 408 \$ contre 32 074 \$), il s'est accru de 44,3 % durant la période, alors que la hausse s'élève à 38,3 % pour la province. C'est dans la ville de Val-d'Or que l'on retrouve le revenu moyen le plus élevé dans la zone territoriale en 2005, soit 21 721 \$, un montant qui surpasse nettement celui de la MRC de La Vallée-de-l'Or (17 604 \$).

Les gains en matière de revenus pour les Autochtones de la zone d'influence par rapport à la province depuis 1995 résultent surtout d'une diminution de la part des effectifs dans le groupe le moins nanti (voir Figure 33). Si le tiers des Autochtones de la zone d'influence gagne toujours moins de 10 000 \$ par an en 2005 (contre le cinquième de la population québécoise), il s'agit d'une grande baisse depuis 1995 (-16,3 points de pourcentage contre -9,5 points pour la province), alors que cette tranche de revenu comptait près de la moitié des effectifs en 1995. Les autres tranches de revenu ont toutes vu leur part augmenter durant la période. Il en résulte que les deux cinquièmes de la population autochtone de la zone d'influence profitent d'un revenu total de 20 000 \$ ou davantage en 2005, en hausse de 15,9 points, contre un peu plus de la moitié des résidents de la province, en hausse de 12,4 points. La part des Autochtones qui gagnent au moins 40 000 \$ a en particulier plus que doublé depuis 1995.

Les précédents constats révèlent des différences entre les situations respectives des femmes et des hommes ayant une identité autochtone, par rapport à ce que l'on peut généralement voir dans la population du Québec. L'étude du revenu dans la zone d'influence territoriale du CAAVD vient ajouter à ces constats, et ce, à plusieurs égards. Ainsi, chez les Autochtones de la zone, le revenu moyen des femmes est beaucoup moins éloigné de celui des hommes que dans la population du Québec en 2005. Il équivaut dans la zone à 84,6 % de celui des hommes, contre seulement 67,2 % dans la province (voir Figure 34). Le revenu moyen des femmes autochtones de la zone se retrouve donc plus près de celui des femmes du Québec que celui des hommes en 2005, avec un écart dépassant tout de même 7 000 \$, mais qui atteint 16 300 \$ pour les hommes. Le revenu moyen des femmes autochtones a d'ailleurs progressé plus rapidement que dans la province depuis 1995 (hausse de 51,9 % contre 45 %), tout comme, dans une moindre mesure, celui des hommes autochtones (hausse de 39,4 % contre 35,4 %).



La comparaison de la répartition des revenus dans la ville de Val-d'Or et dans la zone d'influence en 2005 révèle aussi un fort contraste entre les situations des hommes et des femmes autochtones (voir Figure 35). Chez ces dernières tout d'abord, le fait de résider dans la ville s'accompagne d'une condition économique plus favorable, en raison d'un revenu total souvent plus élevé. Il s'agit là d'ailleurs d'un constat maintes fois observé dans la population non autochtone. Ainsi, bien que la moitié d'entre elles ait gagné moins de 20 000 \$ par année en 2005 (51,8 %), elles sont encore plus nombreuses dans l'ensemble de la zone d'influence (63,3 %).

Ensuite, comme dans la population non autochtone, la part des hommes autochtones qui gagnent des revenus relativement élevés (plus de 40 000 \$) est nettement supérieure à celle des femmes autochtones. Cette tranche de revenu rassemble près du quart des hommes dans la ville de Val-d'Or et près du cinquième dans la zone d'influence, contre moins du dixième des femmes dans les deux cas. On observe toutefois que plus des deux cinquièmes des hommes gagnent moins de 10 000 \$ dans la ville, beaucoup plus que chez les femmes où c'est un peu plus du quart. Il est rare que les hommes surpassent les femmes dans cette catégorie de revenu dans la population en général.

On constate le même phénomène dans l'ensemble de la zone d'influence, mais dans une faible mesure qui découle essentiellement de l'importance numérique de la ville dans la zone. Il semble donc à la lumière de ces chiffres que les femmes autochtones qui vivent à Val-d'Or profitent globalement d'une amélioration de leur revenu par rapport à l'ensemble de la zone d'influence, alors que ce n'est pas le cas pour une bonne partie des hommes qui empruntent le même parcours. Cela soulève l'hypothèse que deux groupes d'hommes bien différents ayant une identité autochtone pourraient se côtoyer dans la ville de Val-d'Or.

Contrairement à ce que l'on observe en général et dans l'ensemble de la zone d'influence, le revenu moyen des femmes autochtones de la ville de Val-d'Or est supérieur à celui des hommes par plus de 2 000 \$ en 2005 (22 606 \$ contre 20 452 \$). Il s'agirait d'un revirement majeur de situation depuis les recensements précédents. En 2000 le revenu moyen des femmes de la ville était deux fois plus bas qu'en 2005, et celui des hommes, beaucoup plus élevé (respectivement 10 684 \$ et 28 684 \$).

Le revenu moyen de la population ayant une identité autochtone en 2005, présenté au Tableau 27, doit toutefois être analysé avec grande précaution, car l'erreur type du revenu moyen des individus peut être très élevée chez les Autochtones (voir Tableau 26 pour le cas de Val-d'Or). Elle atteint par exemple 4 642 \$ chez les hommes de la ville de Val-d'Or en 2000 (l'erreur type du revenu moyen n'est pas disponible pour la zone d'influence).

En ce qui concerne la composition du revenu total des Autochtones de la zone d'influence, les deux tiers sont acquis dans l'exercice d'un emploi ou d'un travail autonome en 2005 (voir Figure 36). Précisons qu'il se gagne peu d'argent dans l'exercice d'un travail autonome dans la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2005 (2,2 % du revenu d'emploi). C'est une proportion légèrement plus basse que chez l'ensemble de la population ayant une identité autochtone dans la province, et trois fois moindre que pour tous les travailleurs du Québec (respectivement 2,6 % et 7,5 %). Un peu moins d'un second tiers des revenus est obtenu grâce à des transferts provenant des gouvernements. Précisons que dans la population autochtone du Québec, la plus grande partie de ces transferts prend généralement la forme de prestations pour enfants. Enfin, les autres sources de revenus (essentiellement les revenus de placement, de pensions et de rentes) comptent pour moins de 5 % du total.



À l'échelle des territoires qui forment la zone d'influence, la ville de Val-d'Or se démarque ici aussi de la zone d'influence, et surtout de la MRC de La Vallée-de-l'Or. Les revenus d'emploi y procurent une plus grande part des ressources et les transferts gouvernementaux y contribuent moins en 2005, à l'inverse de ce que l'on observe dans la MRC. La répartition des sources de revenu des Autochtones de la zone d'influence diffère aussi passablement de celle de la population du Québec, où les revenus d'emploi et d'autres sources occupent une place beaucoup plus grande (respectivement 73,2 % et 12,9 %). Cela dit, la part des revenus d'emploi a progressé de 6,1 points de pourcentage dans la zone d'influence depuis 1995, alors qu'elle a diminué d'un point dans la province (voir Figure 37). En contrepartie, les transferts gouvernementaux sont nettement moins présents qu'en 1995, en baisse de 7 points (contre -2,3 points dans la province). Ces chiffres témoignent d'une transformation de la gamme des revenus des Autochtones, à l'intérieur de laquelle la part qui provient des subsides de l'État est en nette diminution au sein de la zone d'influence territoriale du CAAVD.

En 2005 comme en 2000, les personnes hors famille économique vivent beaucoup plus souvent sous les **seuils de faible revenu** définis par Statistique Canada que les personnes appartenant à une **famille économique**, et ce dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale du CAAVD. Ce phénomène est le plus marqué dans la MRC de La Vallée-de-l'Or en 2005, touchant un peu moins des trois quarts des personnes autochtones hors famille, et il est le moins visible hors de la ville de Val-d'Or, dans la portion restante de la zone d'influence (71,4 % contre 50,6 %). La part des membres d'une famille en situation de faible revenu ne varie pas tout à fait de la même manière. Près du quart de ces personnes connaissent une condition économique difficile dans la ville, beaucoup plus que dans l'ensemble de la zone d'influence (23,7 % contre 13,4 %), et davantage aussi que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (19,3 %). Ainsi, le faible revenu se révèle un enjeu plus marqué dans la ville qu'ailleurs dans la zone d'influence, puisque la part des personnes ayant un faible revenu devient d'autant plus élevée lorsque l'on se rapproche de la ville.

Du point de vue du faible revenu, la situation des personnes ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD demeure plus difficile que celle de la population du Québec (non autochtone) en 2005. La condition des premières a toutefois connu une progression bien plus marquée que dans l'ensemble du Québec depuis l'an 2000. L'amélioration est particulièrement marquée chez les membres d'une famille. La part de ces personnes ayant un faible revenu a chuté de plus de moitié durant la période, passant de 37,5 % à 15,6 % (contre 12,5 % au Québec). Cela dit, les personnes hors famille ne sont pas en reste, leur taux de prévalence du faible revenu étant passé de 63,9 % à 52,9 % (contre 41,5 % pour le Québec).

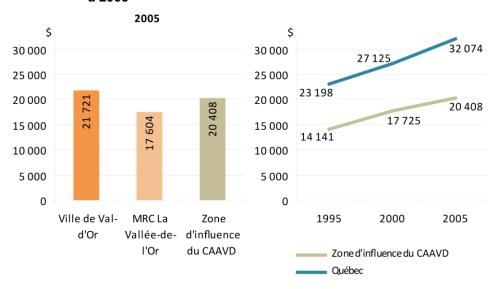
Tableau 26 : Erreur type du revenu moyen de la population ayant une identité autochtone, ville de Val-d'Or, 1995, 2000, 2005

Année	Total	Homme	Femme
2005	1 708	2 550	2 259
2000	2 129	4 642	951
1995	2 071	3 943	1 918

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006, 2001, 1996.



Figure 32 : Revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes et de la population du Québec, 2005 et 1995 à 2005

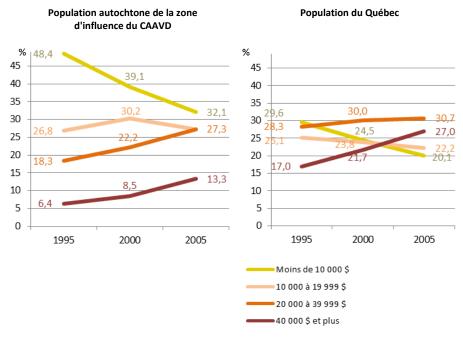


Source : Statistique Canada , totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les personnes ayant une identité autochtone à Val-d'Or gagnent en moyenne 21 721 \$ par année en 2005. Ce revenu est plus élevé que dans l'ensemble de la zone d'influence (20 408 \$), et surtout que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, où il n'atteint que 17 604 \$. Il faut toutefois demeurer prudent dans cette comparaison, car l'erreur type du revenu moyen est de 1 708 \$ dans la ville de Val-d'Or en 2005 (voir Tableau 26).

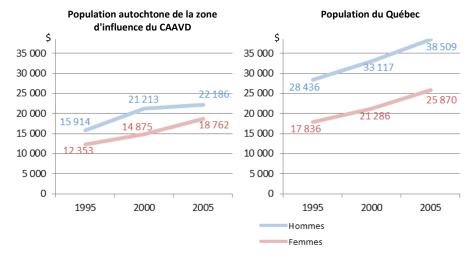
Le revenu total moyen de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD représentait 61 % de celui de l'ensemble de la population du Québec (non autochtone) en 1995 (14 141 \$ contre 23 198 \$). Il s'est accru légèrement plus vite depuis, passant à 65,3 % en 2000, puis reculant à 63,6 % en 2005.

Figure 33 : Variation de la répartition du revenu total, population ayant une identité autochtone et un revenu, et population du Québec ayant un revenu, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1995 à 2005



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Figure 34 : Variation selon le sexe du revenu total moyen de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1995 à 2005



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les effectifs gagnant moins de 10 000 \$ par an ont chuté plus fortement chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD que dans l'ensemble de la population du Québec entre 1995 et 2005, passant de 48,4 % à 32,1 % de la population (de 29,6 % à 20,1 % pour le Québec). Cette tranche de revenu demeure toutefois la plus fréquente dans la zone d'influence, à l'inverse de la province.

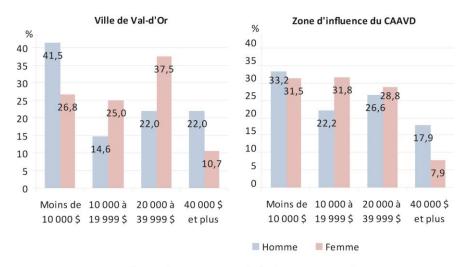
Les effectifs gagnant 40 000 \$ et plus ont connu la plus forte croissance relative au Québec durant la période (hausse de Les **Autochtones** 58,8 %). toutefois vu bondir de 107,8 % leur part dans cette tranche de revenu, et de 49,2 % dans celle de 20 000 \$ à 39 999 \$. En 2005, la majorité des Autochtones de la zone d'influence ont toujours un revenu inférieur à 20 000 \$, bien plus que pour la province (59,4% contre 42,3%), mais l'écart s'est rétréci depuis 1995 (75,2 % contre 54,7 %).

Comme pour l'ensemble de la population québécoise, le revenu moyen des femmes autochtones dans la zone d'influence est inférieur à celui des hommes. Il en est toutefois beaucoup plus près, avec un revenu équivalent à 84,6 % de celui des hommes (contre 67,2 % pour la population du Québec). Il s'en est d'ailleurs rapproché depuis 1995, où il équivalait à 77,6 % (contre 62,7 % pour le Québec).

En 2005, le revenu des hommes autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD ne dépasse pas tellement la moitié de celui de tous les hommes du Québec (57,6%). Chez les femmes, le revenu moyen dans la zone d'influence n'est pas bien loin des trois quarts de celui des femmes québécoises (72,5%).



Figure 35 : Répartition selon le sexe du revenu total de la population ayant une identité autochtone, ville de Val-d'Or et zone d'influence territoriale du CAAVD, 2005



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Les femmes de la ville de Val-d'Or profitent d'un meilleur niveau de revenu que dans l'ensemble de la zone d'influence en 2005. Près de la moitié gagnent au moins 20 000 \$ par an (48,2 % contre 36,7 % dans la zone d'influence). Elles se retrouvent aussi moins fréquemment dans la classe de revenu inférieure (26,8 % contre 31,5 %).

La situation est par contre plus contrastée chez les hommes, puisque ceux de la ville sont plus nombreux à gagner à la fois moins de 10 000 \$ (41,5 % contre 33,2 %) et plus de 40 000 \$ (22 % contre 17,9 %). On retrouve un écart similaire dans l'ensemble de la zone d'influence.

Tableau 27 : Revenu de la population ayant une identité autochtone, Les femmes sont plus nombreuses zone d'influence territoriale du CAAVD et ville de Val-d'Or, que les hommes dans la ville de 2005

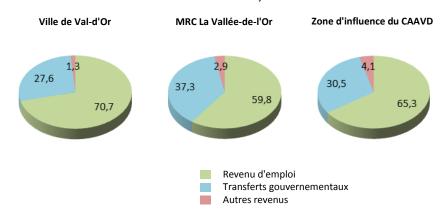
	Vil	le de Val-d	'Or	Zone d'influence territoriale du CAAVD		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
Population de 15 ans et plus	540	215	320	4 440	2 050	2 375
Population ayant un revenu	480	195	285	3 930	1 890	2 035
Moins de 10 000 \$	170	85	75	1 265	630	640
10 000 à 19 999 \$	95	30	70	1 075	420	645
20 000 à 39 999 \$	145	45	105	1 075	505	585
40 000 \$ et plus	75	45	30	525	340	160
Revenu moyen (\$)	21 721	20 452	22 606	20 408	22 186	18 762

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Note: L'erreur type du revenu moyen souvent très élevée commande la prudence dans l'analyse des données sur la ville de Val-d'Or.

Les femmes sont plus nombreuses Val-d'Or en 2005, mais un plus petit nombre gagne un revenu de moins de 10 000 \$. À l'inverse, elles sont très majoritaires dans la tranche des 20 000 \$ à 39 999 \$. Leur revenu moyen surpasse celui de l'ensemble des femmes de la d'influence zone territoriale (22 606 \$ contre 18 762 \$), alors que ce n'est pas le cas chez les hommes (20 452 \$ contre 22 186 \$).

Figure 36 : Composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2005



Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006. Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des pourcentages peut ne pas égaler 100%.

Figure 37 : Variation de la composition du revenu total de la population ayant une identité autochtone de la zone

Québec, 1995 à 2005

d'influence territoriale du CAAVD et de la population du

Population autochtone de la zone Population du Québec d'influence du CAAVD % % 73,2 70 70 65,3 60 60 50 50 40 40 30 30 20 20 13.9 10 10 2,6 11 4,1 n Ω 1995 2000 2005 1995 2000 2005 Revenu d'emploi Transferts gouvernementaux Autres revenus

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996. Note : En raison de l'arrondissement aléatoire des valeurs, la somme des pourcentages peut ne pas égaler 100 %. Les deux tiers des revenus gagnés par la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2005 proviennent d'un emploi ou d'un travail autonome (65,3 %). Les transferts gouvernementaux suivent à 30,5 %, alors que les autres sources de revenus ne représentent que 4,1 %.

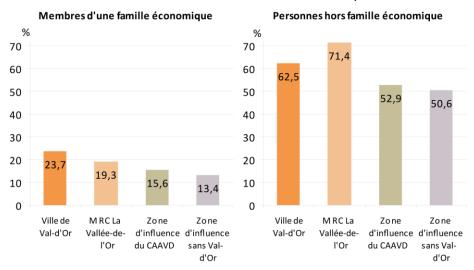
Le revenu des résidents de la ville de Val-d'Or affiche la plus grande part de revenus d'emploi dans la zone (70,7%). Cette part est la plus réduite dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (59,8%), alors que plus du tiers y prend la forme de transferts gouvernementaux (37,3%), dont 14,5% en prestations pour enfants.

Les revenus d'emploi sont moins prédominants dans la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD que pour la population du Québec en 2005 (65,3 % contre 73,2 %). Leur part a toutefois progressé depuis 1995, en hausse de 6,1 points de pourcentage, ce qui n'est pas le cas dans la province (baisse de 1 point).

À l'inverse, la proportion du revenu total provenant de transferts gouvernementaux a diminué de 7 points dans la zone (de 37,5 % à 30,5 %), et de 2,3 points dans la province (de 16,2 % à 13,9 %). Contrairement à 1995 et 2001, la part des autres sources de revenus en 2005 (essentiellement les revenus de placement, de pensions et de rentes) présente le plus grand écart entre les Autochtones de la zone d'influence et la population de la province (4,1 % contre 12,9 %).



Figure 38 : Prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2005

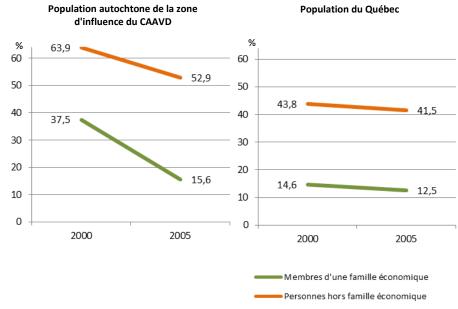


Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Dans la zone d'influence en 2005, personnes hors famille économique sont beaucoup plus souvent en situation économique périlleuse que celles qui font partie d'une famille (52,9 % contre 15,6 %). L'écart n'est pas plus grand dans la ville de Val-d'Or (62,5 % contre 23,7 %), mais les membres de familles y gagnent le plus souvent un faible revenu. À l'inverse, c'est en dehors de la ville, dans le reste de la zone d'influence, que ces personnes sont le moins souvent en situation de faible revenu (13,4 %).

Il en va de même pour les personnes hors famille, moins souvent en mauvaise posture dans la zone d'influence sans Val-d'Or (50,6%). Par contre, 71,4% des effectifs de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont un faible revenu, cette situation difficile y étant plus fréquente que dans la ville (62,5%).

Figure 39 : Variation de la prévalence du faible revenu selon le statut familial pour la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et la population du Québec, 2000 à 2005



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001.

Chez les personnes de la zone d'influence territoriale du CAAVD ayant une identité autochtone, l'écart de prévalence du faible revenu selon le statut familial s'est agrandi entre 2000 et 2005. Il est passé de 26,4 points de pourcentage à 37,3 points durant la période. Cela résulte d'une amélioration plus marquée de la situation des membres de familles que des personnes hors famille. La part des personnes à faible revenu dans les familles de la zone d'influence est passée de 37,5 % à 15,6 % durant la période, alors que celle des personnes hors famille a diminué de 63,9 % à 52,9 %.

Il s'agit toutefois dans les deux cas de progrès bien plus marqués que ce que l'on constate dans la population du Québec. La prévalence du faible revenu des personnes hors famille de la province a diminué de 2,3 points (comparativement à une baisse de 11 points chez les Autochtones de la zone), à 41,5 %, alors qu'elle a baissé de 2,1 points chez les membres de familles pour atteindre 12,5 % en 2005 (contre une baisse de 21,9 points).



## 4.3 Taux d'activité

Le niveau d'activité de la population concerne les personnes âgées de 15 ans et plus. Les principaux indicateurs économiques de ce niveau d'activité sont le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de **chômage**. Le taux d'activité mesure la part de la population de 15 ans et plus qui occupe un emploi ou est en chômage; le taux d'emploi mesure la part des personnes de 15 ans et plus occupant un emploi; et le taux de chômage mesure la part de la population active qui est en chômage.

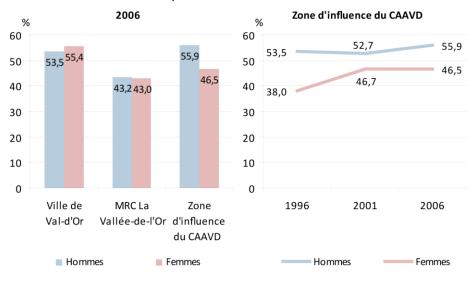
Entre 1996 et 2006, les indicateurs économiques des femmes autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD se sont davantage améliorés que ceux des hommes autochtones, sans toutefois les rejoindre. La situation des femmes a grandement progressé entre 1996 et 2001, puis s'est stabilisée entre 2001 et 2006. Chez les hommes, la situation s'est davantage améliorée entre 2001 et 2006 que durant la période précédente. Plus précisément, le taux d'activité des femmes a grimpé de 8,5 points durant la période et celui des hommes de 2,4 points (voir Figure 40). Il n'en demeure pas moins qu'en 2006, moins d'une femme sur deux est active, et pas beaucoup plus que la moitié des hommes.

Bien que le taux d'emploi demeure lui aussi très faible dans la zone d'influence (deux femmes sur cinq occupent un emploi et à peine plus chez les hommes), leurs taux d'emploi ont respectivement progressé de 11,6 points et 9,5 points depuis 1996 (voir Figure 41). Ce sont les femmes de Val-d'Or qui affichent le plus haut taux d'emploi parmi les trois territoires d'analyse en 2006, avec 47,7 %, et les hommes de la MRC de La Vallée-de-l'Or qui présentent le plus faible (32,9 %).

Quant au taux de chômage, s'il demeure passablement élevé en 2006, il a tout de même chuté de plus de 11 points depuis 1996, tant chez les hommes que les femmes (voir Figure 42). Encore une fois, les femmes autochtones actives qui habitent Val-d'Or souffrent moins du chômage que dans la zone d'influence, avec un taux de 11,1 % en 2006. C'est aussi le cas pour les hommes actifs de Val-d'Or, avec un taux de chômage qui atteint toutefois 17,4 %. Remarquons que près du quart des hommes actifs de la MRC se retrouvent au chômage en 2006.

En fin de compte, trois constats méritent d'être soulignés. D'une part, les personnes ayant une identité autochtone qui résident dans la MRC de La Vallée-de-l'Or présentent manifestement les moins bons indicateurs économiques en 2006, en particulier chez les hommes. Ensuite, les femmes autochtones de la ville de Val-d'Or paraissent systématiquement en meilleure posture que les hommes, ce qui n'est pas le cas dans le reste du territoire. Elles y affichent en effet un taux d'activité supérieur à celui des hommes, et il en va de même pour le taux d'emploi, alors qu'une bien moindre proportion des femmes actives se retrouvent en chômage. Les indicateurs économiques des femmes autochtones de la ville révèlent ainsi à tous égards une situation plus intéressante que dans l'ensemble de la zone d'influence. Enfin, à l'inverse, les hommes de la ville ne présentent pas de vraiment meilleures statistiques que dans toute la zone d'influence, hormis pour le taux de chômage. Comme l'indiquent les analyses de précédentes variables, le fait de résider à Val-d'Or ne semble pas avoir un effet aussi positif chez les hommes que les femmes, à tous le moins pour une partie importante d'entre eux.

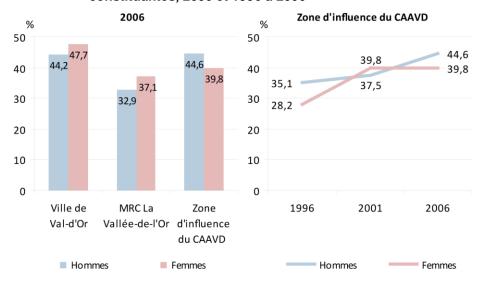
Figure 40 : Taux d'activité de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006



Dans l'ensemble de la zone d'influence, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes en 2006 (55,9% contre 46,5%). La situation diffère toutefois dans la ville de Val-d'Or, puisque les femmes actives y sont légèrement majoritaires (55,4% contre 53,5%). Tant chez les hommes que les femmes, la MRC de La Vallée-de-l'Or présente les plus faibles taux d'activité parmi les trois échelles territoriales de la zone d'influence.

Le taux d'activité des hommes de la zone d'influence a augmenté de 3,2 points de pourcentage depuis 2001. Celui des femmes a toutefois connu la progression la plus marquée, soit de 8,7 points, entre 1996 et 2001.

Figure 41 : Taux d'emploi de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006



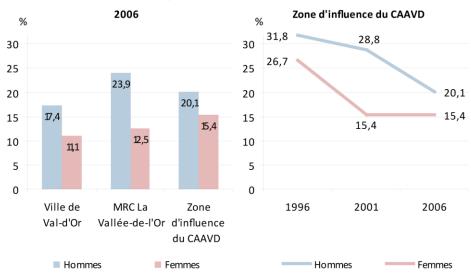
Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Partout dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, moins de la moitié des hommes et des femmes ayant une identité autochtone occupent un emploi. Les femmes de la ville de Val-d'Or affichent le plus haut taux d'emploi en 2006, soit 47,7 %. Le contraste avec la MRC de La Vallée-de-l'Or est toutefois très marqué puisque leur taux d'emploi chute à 37,1 %. La situation est cependant encore plus difficile pour les hommes de la MRC, dont à peine le tiers occupe un emploi en 2006.

Dans l'ensemble de la zone d'influence, le taux d'emploi des femmes a même dépassé celui des hommes en 2001, après un bond de 11,6 points. Il ne s'est toutefois pas amélioré entre 2001 et 2006, demeurant à 39,8 %, pendant que celui des hommes croissait de 7,1 points pour atteindre 44,6 %.



Figure 42 : Taux de chômage de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006 et 1996 à 2006



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Les taux de chômage des hommes et des femmes de la zone d'influence ont fortement diminué entre 1996 et 2006. Celui des femmes a chuté de 11,3 points entre 1996 et 2001, pour atteindre 15,4% en 2006. Le taux de chômage des hommes a surtout diminué entre 2001 et 2006, demeurant toutefois élevé à 20,1 %. De fait, le taux de chômage des femmes constamment demeuré plus bas que celui des hommes durant la période.

Cet écart entre les sexes est le plus marqué dans la MRC de La Vallée-de-l'Or. En 2006, 23,9 % des hommes actifs y sont au chômage contre 12,5 % pour les femmes. Les résidents de Val-d'Or présentent le plus faible taux de chômage des territoires de la zone d'influence (11,1 % pour les femmes et 17,4 % pour les hommes).

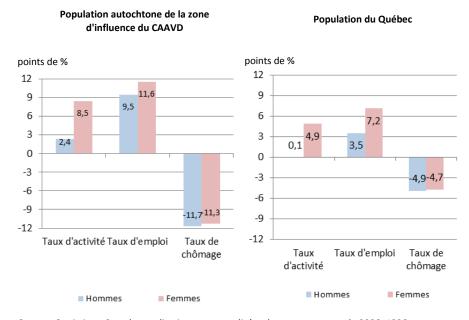
Tableau 28 : Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

	Ville de Val-d'Or		MRC de La Vallée-de-l'Or		Zone d'influence territoriale du CAAVD	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Autochtones de 15 ans et plus	215	325	775	930	2 050	2 375
Population active	115	180	335	400	1 145	1 105
Personnes occupées	95	155	255	345	915	945
Chômeurs	20	20	80	50	230	170
Taux d'activité	53,5	55,4	43,2	43,0	55,9	46,5
Taux d'emploi	44,2	47,7	32,9	37,1	44,6	39,8
Taux de chômage	17,4	11,1	23,9	12,5	20,1	15,4

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.



Figure 43: Variation des indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population du Québec, 1996-2006



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 1996.

Entre 1996 et 2006, les indicateurs économiques des personnes de la zone d'influence territoriale du CAAVD ayant une identité autochtone ont davantage progressé que ceux de la population du Québec, tant chez les femmes que les hommes. Ainsi, le taux d'activité des femmes autochtones de la zone a grimpé de 8,5 points de pourcentage durant la période, et celui des femmes du Québec de 4,9 points.

Le gain est encore plus marqué pour le taux d'emploi, puisqu'il atteint 11,6 points chez les femmes et 9,5 points pour les hommes (contre respectivement 7,2 et 3,5 points pour la population québécoise). Il en résulte une chute de plus de 10 points des taux de chômage de la population autochtone de la zone d'influence, contre moins de 5 points pour la population du Québec.

Tableau 29 : Principaux indicateurs économiques de la population ayant une identité autochtone dans la zone d'influence territoriale du CAAVD et de la population totale du Québec, 1996 à 2006

	1996		20	01	2006		Δ % 1996-2006	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Zone d'influence territoriale du CAAVD								
Autochtones de 15 ans et plus	1 440	1 580	1 480	1 810	2 050	2 375	42,4	50,3
Population active	770	600	780	845	1 145	1 105	48,7	84,2
Personnes occupées	505	445	555	720	915	945	81,2	112,4
Chômeurs	245	160	225	130	230	170	-6,1	6,3
Taux d'activité	53,5	38,0	52,7	46,7	55,9	46,5	2,4	8,5
Taux d'emploi	35,1	28,2	37,5	39,8	44,6	39,8	9,5	11,6
Taux de chômage	31,8	26,7	28,8	15,4	20,1	15,4	-11,7	-11,3
Province de Québec								
Population totale de 15 ans et plus	2 756 705	2 916 760	2 831 445	3 000 905	3 007 830	3 176 660	9,1	8,9
Population active	1 944 105	1 592 105	2 012 340	1 730 145	2 124 040	1 891 160	9,3	18,8
Personnes occupées	1 705 300	1 413 830	1 837 950	1 596 315	1 967 185	1 768 320	15,4	25,1
Chômeurs	238 800	178 275	174 390	133 830	156 855	122 840	-34,3	-31,1
Taux d'activité	70,5	54,6	71,1	57,7	70,6	59,5	0,1	4,9
Taux d'emploi	61,9	48,5	64,9	53,2	65,4	55,7	3,5	7,2
Taux de chômage	12,3	11,2	8,7	7,7	7,4	6,5	-4,9	-4,7

Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.



# 5. Langue maternelle et langue d'usage de la population autochtone concernée

La connaissance, l'usage et la transmission de la langue est un enjeu culturel et identitaire majeur pour les Peuples autochtones. Le recensement distingue la langue maternelle de la langue la plus souvent parlée à la maison (considérée comme langue d'usage), et consigne aussi la connaissance des langues officielles et autochtones. Dans les trois cas, les réponses possibles incluent le français et l'anglais, les deux langues officielles du pays, et un groupe de « langue autochtone ». Dans certains tableaux de Statistique Canada, ce groupe sera désagrégé en une liste détaillée des langues autochtones parlées au pays, mais ce n'est pas le cas dans les données employées ici.

Tout comme l'origine ethnique, le thème de la langue s'est passablement enrichi dans les derniers recensements, se complexifiant du même coup. Il est ainsi possible d'avoir une langue maternelle unique et d'en privilégier une dans ses conversations domestiques, mais aussi d'avoir plusieurs langues maternelles et plusieurs langues d'usage prédominantes (réponses multiples). Les choix de réponse possibles incluent une catégorie « Autres : réponses multiples », permettant d'accommoder la variété de situations présumées échapper au cadre des langues officielles et autochtones prévues. La principale difficulté survenant dans ce contexte est une multiplication des réponses de catégorie « autre », et elle se présente justement lorsqu'il est question de connaissance des langues autochtones. Ainsi, au recensement de 2006, pas moins de 27 995 personnes du Québec ayant une identité autochtone se retrouvent dans le groupe « Autres : réponses multiples » au sujet de leur connaissance des langues officielles et autochtones. Ce nombre — le quart des effectifs — équivaut aux deux tiers de la somme de toutes les autres catégories référant explicitement à la connaissance d'une langue autochtone. Dans ces conditions il devient difficile de statuer sur le progrès ou le déclin de la connaissance des langues autochtones, puisqu'il est impossible de déterminer combien des personnes reléguées au groupe « autre » comptent au moins une langue autochtone parmi celles qu'elles connaissent. Nous limiterons donc ici l'analyse aux seules langues maternelles et langue la plus souvent parlée à la maison.

On remarque tout d'abord qu'entre les composantes territoriales de la zone d'influence territoriale du CAAVD, la situation varie beaucoup plus pour la langue maternelle que pour la langue la plus parlée à la maison. Ainsi, en 2006, plus des deux cinquièmes des Autochtones de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont une langue maternelle autochtone (voir Figure 44), mais seulement un septième de ceux qui résident à Val-d'Or (respectivement 46,9 % et 14,6 %). À l'inverse, la grande majorité de ceux de la ville ont le français comme langue maternelle, mais moins des deux cinquièmes dans la MRC (respectivement 60,5 % et 38,5 %). Les chiffres de l'ensemble de la zone d'influence sont à cet égard à mi-chemin entre ceux de la ville et de la MRC, sauf pour l'anglais qui est la langue maternelle d'une plus grande partie de la population (25,9 %) et est donc plus répandu en dehors de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

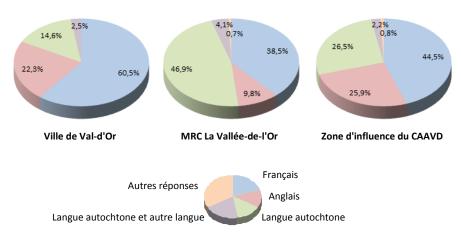
Cela dit, le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle a plus que doublé dans la zone d'influence depuis 1996 (voir Figure 45). Le français a pris le premier rang en 2001, alors qu'il se situait au troisième rang en 1996, derrière l'anglais et les langues autochtones. Précisons que l'anglais demeure tout de même beaucoup plus répandu dans la zone d'influence territoriale du CAAVD que dans l'ensemble de la population autochtone du Québec en 2006. La langue la plus parlée à la maison a aussi connu une évolution comparable durant la période, le nombre de locuteurs francophones ayant aussi plus que doublé dans la zone d'influence (voir Figure 47). Toutefois, contrairement à la langue maternelle, le français comme langue parlée à la maison prédomine



largement dans toutes les composantes territoriales de la zone d'influence (voir Figure 46). Le sommet est atteint dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, avec 72,7 % de la population, alors que 63,1 % de la population de l'ensemble de la zone utilise le plus souvent le français.

Le phénomène le plus important à souligner, en ce qui concerne la langue en 2006, est toutefois l'énorme écart entre la proportion de la population qui a une langue autochtone comme langue maternelle et celle qui l'utilise le plus souvent à la maison. Si pas loin de la moitié de la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or a une langue autochtone comme langue maternelle, trois fois moins de personnes l'utilisent de préférence, ou avec une autre langue, dans leurs conversations domestiques. L'écart est moins grand à Val-d'Or ou dans l'ensemble de la zone, mais les parts de locuteurs qui y privilégient exclusivement une langue autochtone y sont encore plus restreintes. Dans l'ensemble de la zone, le nombre de ces locuteurs a d'ailleurs diminué de 23,8 % depuis 1996, au profit de l'anglais et surtout du français. C'est un phénomène que l'on n'observe pas dans l'ensemble du Québec, où le nombre d'Autochtones utilisant d'abord une langue autochtone à la maison a crû de 17,8 % durant la période.

Figure 44 : Langue maternelle de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006



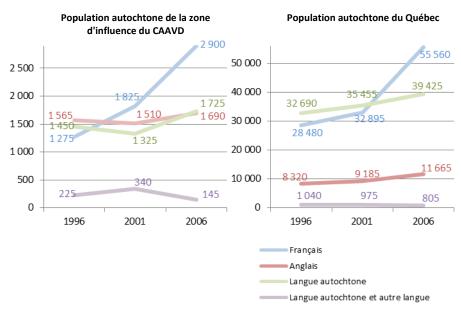
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Dans la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006, un peu plus du quart des personnes ayant une identité autochtone ont parmi leurs langues maternelles au moins une langue autochtone (28,7%). Elles sont majoritaires dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (51%), mais peu nombreuses dans la ville de Val-d'Or elle-même (17,1%).

Dans la ville, le plus grand nombre de personnes ont le français comme langue maternelle (60,5 %), alors que c'est un peu moins de la moitié dans l'ensemble de la zone d'influence (44,5 %). L'anglais est la langue maternelle d'environ le quart de la population dans les deux cas (respectivement 22,3 % et 25,9 %).



Figure 45 : Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue maternelle, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006

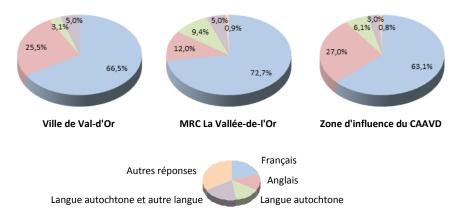


Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.

Dans la zone d'influence tout comme dans la province, le français a connu depuis 1996 un grand essor comme langue maternelle des Autochtones. Les effectifs de ce groupe sont passés de 1 275 à 2 900 personnes dans la zone d'influence, distançant largement ceux des gens ayant comme langue maternelle l'anglais ou une langue autochtone. Comme dans la province, ce dernier groupe a connu la deuxième plus forte croissance dans la zone d'influence, passant de 1 450 à 1 725 personnes.

Les anglophones de naissance, qui étaient les plus nombreux en 1996, occupent le troisième rang en 2006. Leur nombre s'est légèrement accru, passant de 1565 à 1690. Ils sont peu présents dans la province en comparaison des deux groupes précédents, mais ils y ont tout de même connu une forte croissance.

Figure 46: Langue la plus souvent parlée à la maison de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

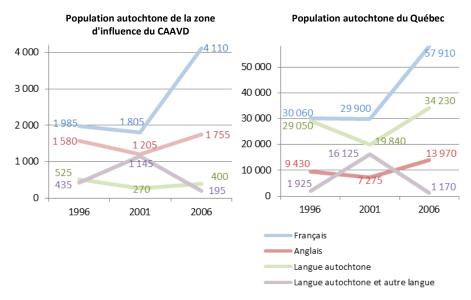


Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Avec 63,1 % des effectifs, le français est de loin la langue la plus fréquemment parlée dans les maisons de la zone d'influence en 2006. Il est suivi de l'anglais, parlé le plus souvent par 27% des personnes. Enfin, les langues autochtones ne sont priorisées, seules ou avec une autre langue, que par 9,1 % des individus. C'est dans les maisons de la ville de Vald'Or que ces langues dominent le plus rarement en 2006 (8,1 %). À l'inverse, elles occupent la plus grande place dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (14,4%), un peu devant l'anglais (12 %).



Figure 47 : Variation de la population ayant une identité autochtone selon la langue la plus souvent parlée à la maison, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006



Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.

La question de la langue la plus souvent parlée à la maison semble avoir fait l'objet d'une interprétation discordante en puisque les réponses multiples y avaient fait un bond prodigieux au détriment des réponses uniques. Cela étant, le français a connu la plus forte hausse comme langue la plus parlée dans la zone d'influence depuis 1996. Les effectifs privilégiant le français sont passés de 1985 à 4110 personnes en 2006, plus que tous les autres groupes réunis. L'anglais est demeuré la seconde langue la plus utilisée dans les foyers de la zone d'influence, en hausse de 175 locuteurs durant la période. À l'opposé, le nombre d'individus parlant de préférence une langue autochtone a diminué de 525 à 400 personnes, à l'inverse de ce que l'on observe dans la province.





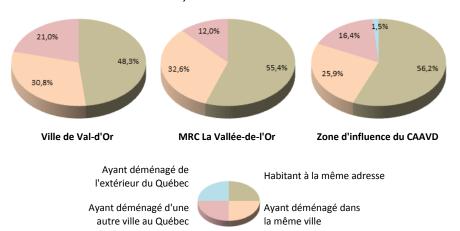
## 6. Mobilité résidentielle de la population autochtone concernée

La mobilité résidentielle sur cinq ans concerne les personnes âgées de 5 ans et plus, qui étaient donc nées au moment du recensement précédent. Les questions du recensement traitées ici portent sur le lieu de résidence à la date de l'enquête. Les données sur le déménagement réfèrent donc au lieu de résidence cinq ans auparavant, à la date du recensement précédent, des personnes qui ont emménagé dans le lieu de résidence actuel depuis moins de 5 ans.

Les déménagements survenus entre les deux recensements ne sont donc pas pris en compte. Par exemple, si un jeune autochtone qui est déménagé de chez ses parents près de Val-d'Or pour faire des études à Montréal un peu après le recensement de 2001 revient après coup habiter chez ses parents avant le recensement de 2006, il sera considéré comme une personne ayant toujours habité à la même adresse.

Entre 2001 et 2006, les personnes ayant une identité autochtone résidant dans la zone d'influence territoriale du CAAVD s'avèrent globalement plus mobiles que l'ensemble des Autochtones de la province (voir Figure 49), la mobilité de ces derniers étant très similaire à celle de la population du Québec. En 2006, une petite majorité des personnes de la zone d'influence habitent toujours à la même adresse qu'en 2001, moins que chez tous les Autochtones du Québec (56,3 % contre 62,6 %). Un autre quart de cette population a changé de résidence, tout en demeurant dans la même ville, et un sixième n'habite plus la même ville qu'en 2001 (16,4 % contre 12,9 % pour les Autochtones de la province). Ceux qui habitent la ville de Val-d'Or en 2006 s'avèrent plus mobiles que ceux du reste de la zone d'influence (voir Figure 48), puisque la majorité a déménagé au moins une fois au cours de la période (51,7 %). La majorité des personnes ayant déménagé ont changé d'adresse dans Val-d'Or, mais le cinquième d'entre eux est arrivé d'une autre ville, une proportion près de deux fois plus élevée que dans la MRC de La Vallée-de-l'Or (21 % contre 12 %).

Figure 48 : Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006



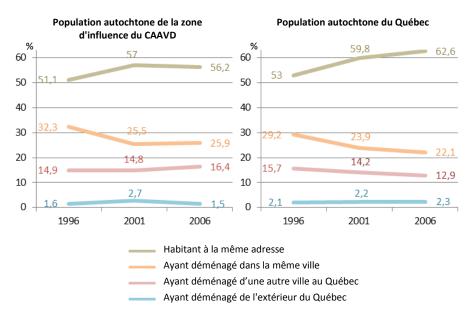
Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

En 2006, une majorité de 56,2 % des personnes ayant une identité autochtone de la zone d'influence résident toujours à la même adresse qu'en 2001. On remarque également que 25,9 % habitaient un autre logement dans la même ville et 16,4 % demeuraient dans une autre ville du Québec.

Dans la ville de Val-d'Or, on retrouve plutôt une majorité d'individus ayant déménagé entre 2001 et 2006: 30,8 % vivaient ailleurs à Val-d'Or et 21 % proviennent d'une autre ville de la province.



Figure 49 : Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et province de Québec, 1996 à 2006



Source: Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996.

Sur une période de 5 ans, une moins grande proportion d'Autochtones déménagent en 2006 qu'en 1996. Dans la zone d'influence territoriale du CAAVD, la proportion des individus qui n'ont pas changé d'adresse est passée de 51,1 % à 56,2 %, et dans l'ensemble de la population autochtone du Québec, elle a grimpé de 53 % à 62,6 %. La part des Autochtones arrivés d'une autre ville du Québec a aussi un peu augmenté durant la période (de 14,9 % à 16,4 %).

En contrepartie, le pourcentage de personnes qui ont déménagé dans la même ville a décru. En 1996, le tiers de la population de la zone d'influence avait ainsi changé d'adresse par rapport à 1991, alors que ce n'est plus que le quart en 2006 (32,2 % contre 25,9 %). Cette diminution est similaire à celle que l'on observe dans la population autochtone de la province.

Tableau 30 : Mobilité résidentielle sur cinq ans de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 2006

	Ville de Val-d'Or			MRC de La Vallée-de- l'Or		influence du CAAVD
	N	%▼	N	%▼	N	%▼
Population totale de 5 ans et plus	720	100,0	2 430	100,0	5 840	100,0
Habitant à la même adresse	345	48,3	1 345	55,5	3 290	56,2
Ayant déménagé dans la même ville	220	30,8	790	32,6	1 515	25,9
Ayant déménagé d'une autre ville au Québec	150	21,0	290	12,0	960	16,4
Ayant déménagé d'une autre province ou d'un autre pays	0	0,0	0	0,0	85	1,5

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.



Tableau 31 : Variation de la mobilité résidentielle sur cinq ans de la population de la population ayant une identité autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD, 1996-2006

	1996		2001		2006		1996-2006
	N	%▼	N	%▼	N	%▼	Δ %
Population totale de 5 ans et plus	4 005	100,0	4 395	100,0	5 840	100,0	100,0
Habitant à la même adresse	2 040	51,1	2 515	57,0	3 290	56,2	51,1
Ayant déménagé dans la même ville	1 290	32,3	1 125	25,5	1 515	25,9	32,3
Ayant déménagé d'une autre ville au Québec	595	14,9	655	14,8	960	16,4	14,9
Ayant déménagé d'ailleurs qu'au Québec	65	1,6	120	2,7	85	1,5	1,6

Source : Statistique Canada, totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001, 1996.





## Les faits saillants de l'étude

## Rappel des considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration)
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Val-d'Or a plus que doublé: cette population se chiffrait à 345 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 805 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a pratiquement doublé, passant de 1,4% à 2,6%.

Entre 1996 et 2006, la population autochtone au sein de la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or s'est accrue de 42,2 % : cette population se chiffrait à 4 595 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 6 535 personnes en 2006.

Près de 5 % de la population totale de la zone d'influence territoriale se réclame d'une identité autochtone : les 6 535 Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD constituent 4,6 % de la population totale de la zone considérée en 2006.

On observe une forte augmentation à Val-d'Or même de la proportion d'Autochtones compris dans la zone d'influence territoriale du CAAVD : en 1996, cette proportion se chiffrait à 7,5 % (345 personnes sur un total de 4 595). En 2006, cette proportion atteint 12,3 %, soit 805 personnes sur un total de 6 535.

hentíté



Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la ville de Val-d'Or : elles composent 55,9 % de la population autochtone de Val-d'Or en 2006, contre 52,1 % dans l'ensemble de la zone d'influence.

Les femmes de 30 ans et moins sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes du même âge dans la ville de Val-d'Or comparativement à leur proportion au sein de la zone d'influence territoriale : en 2006, elles composent près du tiers des effectifs (29,1 %), comparativement aux hommes (16,1 %).

Les femmes de 30 à 69 ans composent 28 % de la population autochtone de la ville de Val-d'Or : cette proportion est nettement supérieure à celle observée au sein de la zone d'influence territoriale (22,4 %).

Les enfants de moins de 5 ans sont très nombreux dans la MRC de La-Vallée-del'Or: 44,9 % des enfants de la zone territoriale du CAAVD résident dans cette MRC.

À Val-d'Or, les enfants de moins de 10 ans composent près du quart de la population autochtone totale de la zone d'influence : cette proportion est plus élevée que celle de la zone d'influence territoriale pour le même groupe d'âge (21,5 %).

Les enfants de moins de 15 ans composent près de 32 % de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006 : cette proportion est sensiblement la même à Val-d'Or (32,9 %).

Les jeunes de 15 à 24 ans composent 15,3 % de la population autochtone de la zone d'influence territoriale du CAAVD en 2006 : cette proportion est légèrement plus faible à Val-d'Or même (14,9 %).

Les jeunes adultes sont plus présents à Val-d'Or qu'ailleurs : en 2006, près de 20 % des jeunes de 20 à 24 ans de la zone d'influence territoriale habitaient à Val-d'Or même.

Entre 1996 et 2006, le groupe des 45 à 64 ans a connu une hausse de 300 % dans la ville de Val-d'Or: cette hausse est beaucoup moins marquée au sein de la zone d'influence territoriale (115, 2 %).

Âge





On retrouve près de deux fois plus de familles monoparentales parmi la population autochtone: en 2006, 12,1 % des Autochtones vivant avec un de leurs enfants sont en situation de monoparentalité dans la zone d'influence territoriale, presque deux fois plus que dans la population québécoise en général (6,8 %). Une situation similaire est observée à Val-d'Or même.

Dans la zone d'influence territoriale, les enfants composent plus de la moitié des familles (de recensement) : dans l'ensemble du Québec, les enfants ne forment que le tiers des personnes vivant en famille.

La part des personnes autochtones vivant seules ou avec des personnes non apparentées (hors famille) a peu augmenté au sein de la zone d'influence depuis 1996 : la proportion est passée de 15 % à 16 %.

Un léger contraste est observé entre la zone d'influence et la ville de Val-d'Or en ce qui concerne les personnes vivant hors famille en 2006 : c'est le cas d'environ 16 % des effectifs pour la zone d'influence et de 20 % pour Val-d'Or.

Un contraste plus marqué est observé entre la zone d'influence et la ville de Val-d'Or en ce qui concerne les personnes mariées ou en union libre en 2006 : dans la zone d'influence, cette situation est le fait d'environ 60 % des effectifs. À Val-d'Or, semblable situation est le cas de 50 % de la population autochtone totale. Ce constat traduit, pour cette ville, une tendance vers une augmentation du nombre de personnes vivant seules.

La cohabitation avec des gens ne faisant pas partie de sa famille est en hausse au sein de la MRC de La Vallée-de-l'Or : la proportion atteint 19,2 % en 2006.

Plus de la moitié de la population autochtone ne possède pas de diplôme dans la zone d'influence territoriale en 2006 : c'est le cas pour 54,4 % des femmes et 55,7 % des hommes. Des gains importants ont cependant été enregistrés par les femmes autochtones entre 1996 et 2006 (passant de 69,1 % à 54,4 %). Les gains ont été encore plus importants chez les hommes (de 74,9 % à 55,7 %). Malgré cela, il y a deux fois plus d'Autochtones sans diplôme que dans le reste de la population québécoise.

C'est à Val-d'Or que la proportion des femmes autochtones possédant un diplôme est la plus élevée au sein de la zone d'influence territoriale en 2006 : les femmes qui résident dans la ville se retrouvent moins fréquemment sans aucun diplôme que dans l'ensemble de la zone d'influence (46,2 % contre 54,4 %), alors que l'inverse est observé chez les hommes (59,5 % contre 55,7 %).

La formation collégiale et universitaire est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes: dans la zone d'influence territoriale, 7,4 % des femmes possèdent une formation universitaire, contre 3,9 % des hommes, mais à Val-d'Or, c'est le cas pour 12,3 % des femmes et pour aucun homme en 2006.

Les revenus des femmes autochtones sont plus élevés à Val-d'Or : près de la moitié des femmes autochtones de Val-d'Or gagnent au moins 20 000 \$ par année en 2005, alors qu'elles sont 36,7 % dans l'ensemble de la zone d'influence.

Deux hommes autochtones sur cinq gagnent moins de 10 000 \$ par année à Vald'Or : contrairement aux femmes, il est plus fréquent d'avoir un bas revenu chez les hommes qui résident dans la ville en 2005 que chez ceux de l'ensemble de la zone d'influence (41,5 % contre 33,2 %).

Néanmoins, les effectifs gagnant moins de 10 000 \$ par an ont chuté plus fortement chez les Autochtones de la zone d'influence territoriale du CAAVD que dans l'ensemble de la population du Québec entre 1995 et 2005 : ils sont passés de 48,4 % à 32,1 % de la population (de 29,6 % à 20,1 % pour le Québec). Cette tranche de revenu demeure toutefois la plus fréquente dans la zone d'influence, à l'inverse de la province.

Une progression de la part des revenus provenant de l'emploi est observée : cette part s'est accrue de 6,1 points de pourcentage depuis 1995 dans la zone d'influence, pour atteindre 65,3 % en 2005.

Les familles autochtones qui résident à Val-d'Or ont de plus faibles revenus que celles de la zone d'influence territoriale : près du quart des familles de la ville sont dans cette situation en 2005, près de deux fois plus que dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale du CAAVD (23,7 % contre 13,4 %).

Les femmes autochtones sont nettement plus actives en 2006 qu'en 1996 dans la zone d'influence territoriale: leur taux d'activité a progressé de 8,5 points de pourcentage durant la période, mais il n'a pas encore dépassé la moitié des effectifs (46,5 %).

De moins bons indicateurs économiques sont observés chez les hommes autochtones de la MRC de La Vallée-de-l'Or: en 2006, à peine le tiers de ces hommes occupent un emploi (32,9 %), alors que leur taux de chômage atteint 23,9 %.

Les femmes sont en meilleure situation d'emploi que les hommes dans la ville de Val-d'Or : leur taux de chômage y est bien inférieur en 2006 (11,1 % contre 17,4 %) et leur taux d'emploi est un peu plus élevé (55,4 % contre 53,5 %).

Une large proportion des effectifs ont une langue autochtone comme langue maternelle dans la MRC de La Vallée-de-l'Or: 46,9 % des résidents de la MRC ont une langue autochtone comme langue maternelle exclusive en 2006, presque autant que le français et l'anglais réunis.

Les langues autochtones sont de moins en moins parlées à la maison : seulement 6,1 % de la population de la zone d'influence territoriale du CAAVD parle le plus souvent une langue autochtone à la maison en 2006, alors que 63,1 % utilisent le français et 27 % l'anglais. Il s'agit d'une baisse de 23,8 % de l'utilisation d'une langue autochtone à la maison depuis 1996, alors qu'on a observé une hausse de l'utilisation de la langue autochtone à la maison dans l'ensemble de la province.



Mobílíté résídentíelle Une plus grande mobilité résidentielle que celle des Autochtones de l'ensemble du Québec est observée : 43,8 % des individus de la zone d'influence territoriale du CAAVD ont changé d'adresse entre 2001 et 2006, contre 37,4 % pour l'ensemble des Autochtones de la province. À Val-d'Or, c'est plus de la moitié des personnes qui ont changé d'adresse durant la période (51,8 %).

Une faible augmentation de la sédentarité résidentielle est observée depuis 1996 : comme c'est le cas pour la population autochtone de la province, la population de la zone d'influence territoriale du CAAVD habite plus souvent à la même adresse que cinq ans auparavant en 2006, qu'en 1996 (56,2 % contre 51,1 % en 1996).





## Bibliographie

- AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA (AADNC). 2010. Le Registre des Indiens. Gouvernement du Canada. <a href="http://www.aadnc-aandc.gc.ca...">http://www.aadnc-aandc.gc.ca...</a>, consulté le 2011-12-11.
- BORDELEAU LOUIS ET PIERRE MOUTERDE. 2008. Pashkabigoni. Une histoire pleine de promesses. Mémoires du Mouvement des centres d'amitié autochtones au Québec (1969-2008). Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Québec.
- INDIANA MARKETING. 2008. Les nations autochtones du Québec. <a href="http://indianamarketing.com...">http://indianamarketing.com...</a>, consulté le 2011-12-10.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Population du Québec, 1971-2012. <a href="http://www.stat.gouv.qc.ca...">http://www.stat.gouv.qc.ca...</a>, consulté le 2011-12-02.
- LÉVESQUE, CAROLE, PHILIPPE APPARICIO, MARTIN GAGNON, ÉDITH CLOUTIER ET REBECCA MOORE. 2011. Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Senneterre et la zone d'influence territoriale du Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre. Cahier ODENA no. 2011-05. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (MAMROT). 2011. Répertoire des municipalités, <a href="http://www.mamrot.gouv.qc.ca...">http://www.mamrot.gouv.qc.ca...</a>, consulté le 2011-12-10. Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC (MSSSQ). Registres des bénéficiaires cris, inuit et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois. Gouvernement du Québec.
- STATISTIQUE CANADA. 1999. *Profil des divisions et subdivisions de recensement, recensement de 1996*. Numéro 95F0181XDB96001 au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. <a href="http://www12.statcan.ca...">http://www12.statcan.ca...</a>, consulté le 2011-12-11.
- STATISTIQUE CANADA. 2003. *Profil de la population autochtone du Recensement de 2001*. Numéro 94F0043XIF au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. <a href="http://www12.statcan.ca...">http://www12.statcan.ca...</a>, consulté le 2011-12-11.
- STATISTIQUE CANADA. 2007. *Profil de la population autochtone de 2006, recensement de 2006*. Numéro 92-594-XWF au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada. http://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-11.
- STATISTIQUE CANADA. 2008a. Annexe A, Tableau récapitulatif des règles relatives à la confidentialité pour les années 1981 à 2001, Notes du Documents de référence du Recensement de 2006. Ministre de l'Industrie du Canada. <a href="http://www12.statcan.qc.ca...">http://www12.statcan.qc.ca...</a>, consulté le 2011-12-13.
- STATISTIQUE CANADA. 2008b. Annexe 1, Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, chiffres de population de 2001 et 1996, Notes du Document de référence du Recensement de 2006. Ministre de l'Industrie du Canada. <a href="http://www12.statcan.ca...">http://www12.statcan.ca...</a>, consulté le 2011-12-13.
- STATISTIQUE CANADA. 2008c. Annexe 2, Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés en ordre alphabétique, 2006, Notes du Document de référence du Recensement de 2006. Ministre de l'Industrie du Canada. <a href="http://www12.statcan.ca...">http://www12.statcan.ca...</a>, consulté le 2011-12-13.
- STATISTIQUE CANADA. 2009. Correction et mise à jour du Recensement de 2006. Ministre de l'Industrie du Canada. http://www12.statcan.ca..., consulté le 2011-12-12.
- STATISTIQUE CANADA. 2010. *Dictionnaire du Recensement de 2006*. Numéro 92-566-X au catalogue, Ministre de l'Industrie du Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2011. *Totalisations personnalisées des recensements de 2006, 2001 et 1996*. Ministre de l'Industrie du Canada. Données reproduites et diffusées « tel quel » avec la permission de Statistique Canada, ou adaptées, ce qui ne constitue pas une approbation de ce produit par Statistique Canada.
- TRANSPORTS QUÉBEC. 2010. La carte routière officielle du Québec. <a href="http://www.quebec511.info...">http://www.quebec511.info...</a>, Gouvernement du Québec, consulté le 2011-12-10.

BIBLIOGRAPHIE 83



## Annexe

ANNEXE 85



## Glossaire

#### Famille de recensement

Dans le vocabulaire de Statistique Canada, le ménage privé regroupe l'ensemble des occupants d'un logement (Statistique Canada 2010 : 164). Les personnes membres d'un ménage privé se divisent en deux groupes selon leur situation familiale : les personnes membres d'une famille de recensement et les personnes hors famille de recensement. Une famille de recensement est un groupe d'au moins deux personnes qui forment un couple ou un parent avec des enfants ou un couple seul.

Un enfant dans une famille doit vivre en compagnie d'au moins un de ses parents, par le sang, par alliance ou par adoption, ou en leur absence, d'un de ses grands-parents. Il peut avoir n'importe quel âge et ne doit pas résider avec un conjoint ou l'un de ses propres enfants.

Les personnes qui vivent seules dans leur logement ou avec des personnes dont ils ne sont ni le conjoint, ni l'enfant, ni un parent ou un des grands-parents (des frères et sœurs ou des colocataires par exemple) constituent le groupe des personnes hors famille de recensement (Statistique Canada 2010 : 142). Il ne s'agit pas automatiquement d'adultes puisqu'elles peuvent être âgées de moins de dix-huit ans.

## Erreur type du revenu moyen

Cette valeur permet de jauger le niveau d'imprécision du revenu moyen attribuable à l'erreur d'échantillonnage, c'est-à-dire le fait que le questionnaire complet, qui comporte les questions sur le revenu, n'est distribué qu'à un cinquième des ménages. Plus précisément, elle évalue l'écart entre le revenu moyen réel dans un territoire et le revenu moyen estimé grâce aux ménages ayant répondu au questionnaire complet. L'erreur type risque davantage d'être élevée lorsque les effectifs analysés sont petits, selon Statistique Canada.

Pour un revenu total moyen des individus avec une erreur type de 500 \$ par exemple, le revenu moyen estimé a 68 % des chances de se trouver à moins de 500 \$ du revenu moyen réel et 95 % des chances de se trouver à 1 000 \$ du revenu moyen réel. Lorsque l'erreur type du revenu moyen est élevée, le revenu moyen publié au recensement perd son sens par manque de fiabilité. Ainsi, dans le cas où la somme des erreurs types de deux revenus moyens comparés est plus élevée que l'écart qui sépare ces revenus, le revenu le plus bas a un tiers des chances d'être en réalité le plus élevé des deux.

#### Seuils de faible revenu

Statistique Canada estime qu'un revenu est faible lorsqu'il oblige une famille économique ou une personne hors famille économique à dédier une partie très élevée de son revenu total au paiement de la nourriture, du logement et des vêtements. Cette partie est jugée très élevée lorsqu'elle dépasse d'au moins 20 points de pourcentage la proportion moyenne pour les familles de tailles correspondantes.

Puisque le revenu requis varie selon le nombre de personnes à nourrir, à loger et à habiller, les seuils en bas desquels un revenu est jugé faible sont fixés selon la taille de la famille (allant d'une personne à sept personnes et plus). De même, le coût du logement en particulier étant plus élevé dans les villes que les campagnes, les seuils de faible revenu sont ajustés en fonction de la taille de la population des secteurs de résidence.

ANNEXE 87



#### Famille économique

Statistique Canada définit la famille économique comme un groupe d'au moins deux personnes résidant dans un même logement et qui forment un couple ou partagent un lien de parenté. Une famille économique peut compter un couple seul, un couple ou un parent avec des enfants, des frères et sœurs, des grands-parents, etc. Une famille d'accueil constitue aussi une famille économique. Les personnes qui vivent seules dans leur logement ou avec des personnes qui ne font pas partie de leur parenté (des colocataires par exemple) sont rassemblées dans le groupe des personnes hors famille économique.

### Taux de prévalence du faible revenu

Le taux de prévalence du faible revenu représente la proportion des familles économiques ou personnes hors famille économique dont le revenu est inférieur au seuil fixé selon le lieu de résidence et le nombre de personnes dans la famille. Ce seuil est évalué par Statistique Canada à la fois pour le revenu avant impôt et le revenu après impôt.

### Chômage

Statistique Canada définit une personne en chômage comme une personne qui se retrouve sans emploi salarié et sans travail autonome durant la semaine précédant la date du recensement. Cette personne doit aussi avoir activement cherché un emploi ou été mise à pied temporairement au cours des quatre semaines précédant le recensement, ou avoir pris des arrangements pour se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement (Statistique Canada 2010 : 10).

Il est important de noter que le nombre de personnes en chômage indiqué pour un territoire donné ne correspond pas au nombre de personnes recevant des prestations de l'assurance-emploi au moment du recensement. Le nombre de personnes en chômage sera normalement plus élevé que celui des prestataires, car les conditions d'admissibilité au régime de l'assurance-emploi sont plus restrictives que la définition de Statistique Canada.



88 Annexe